

RECHERCHES
SUR LA NATURE ET L'ORIGINE
DE
LA RICHESSE PUBLIQUE,
ET SUR LES MOYENS ET LES CAUSES QUI CONCOURENT
A SON ACCROISSEMENT ;

PAR LE COMTE DE LAUDERDALE,

Ministre plénipotentiaire de Sa Majesté Britannique
près la Cour de France, en 1806.

TRADUIT DE L'ANGLAIS,

PAR E. LAGENTIE DE LAVAÏSSE.



PARIS,

DENTU, IMPRIMEUR-LIBRAIRE,

Rue du Pont-de-Lodi, n.º 3.

1808.

Deux exemplaires de cet ouvrage ont été déposés à la
Bibliothèque impériale. Tous ceux qui ne seront pas
signés par moi, seront saisis.



PRÉFACE.

DU TRADUCTEUR.

L'ANGLETERRE fut le berceau de l'Économie politique. Cette science, qui a pour objet la richesse, la prospérité et le bonheur des sociétés, devait naître chez un peuple dont la grandeur est moins l'ouvrage de la nature que de ses propres institutions. Sa puissance est toute artificielle; chez lui donc le premier mérite a dû être le talent de perfectionner l'art qui la soutient ou qui l'agrandit. Aussi tous y prétendent, sur-tout depuis la grande réputation que le chevalier Petty s'acquit à la fin du dix-septième siècle par ses calculs sur les terres, l'industrie, le commerce et la population de son pays. Ses Essais

furent , pour ainsi dire , ceux de la science. D'autres après lui vinrent l'étendre , en joignant la théorie aux faits qu'il avait posés. D'autres encore , négligeant les faits , dédaignant une sèche nomenclature , cherchèrent la vérité dans les abstractions : marchant sans l'expérience , ils durent s'égarer ; mais leurs recherches , quoique mal dirigées , ne laissèrent pas de fournir quelques heureux résultats.

Telle fut l'origine des systèmes économiques , dont l'idée précieuse fut saisie en France avec vivacité. Ils y formèrent même une secte assez célèbre sous le nom d'*Economistes*. C'étaient de fort honnêtes gens , pleins de zèle et de bonne foi , amis sincères de l'Etat , vrais amis de tous les hommes. L'amour de l'humanité est l'ame de tous leurs écrits. On peut bien leur reprocher des erreurs , mais non pas

les accuser d'une mauvaise intention. Leur doctrine même ne pèche qu'en ce qu'elle est trop libérale. Il ont supposé les hommes trop parfaits et plus susceptibles qu'ils ne le sont de recevoir de belles institutions. Il est à regretter que notre conduite ne justifie pas leurs idées. Leurs principes sont vrais , puisqu'ils les tirent tous du droit naturel ; mais l'application qu'ils en font est quelquefois impossible. Souvent aussi elle est plus heureuse ; et si dans ces cas nous ne mettons pas en pratique les vérités qu'ils nous ont montrées , il est certain que c'est à notre désavantage. Au reste , leur système n'a fait aucun mal , et il a produit un grand bien. Il a fixé l'attention générale sur les premiers intérêts de la société. On a examiné , discuté : dans la discussion on s'est éclairé ; et les vérités nouvelles , à force d'être répé-

tées, sont devenues des axiomes qu'on rongirait de méconnaître. C'est ainsi que les économistes ont débrouillé, étendu, établi le droit de propriété, droit sans lequel il n'y a véritablement ni patrie ni gouvernement.

L'essence du gouvernement est dans une sorte de paternité qui veut et cherche le bonheur des peuples, comme un père celui de ses enfans; et ce bonheur seul peut attacher les membres d'une société, laquelle ne subsiste que par l'intérêt de tous. Cet intérêt commun consiste évidemment dans ce qui convient le mieux à tous les intérêts particuliers; et rien ne leur convient mieux que l'inviolabilité du droit de propriété, pleinement garantie par la force des lois. A l'abri de ces lois, qui maintiennent chaque particulier en possession de sa personne, de ses talens, de ses facultés, de ses biens de

toute espèce, chacun jouit nécessairement de tous les avantages qu'il peut raisonnablement se promettre de sa réunion en société. Le premier de ces avantages est l'abondance des choses convenables à nos besoins et à nos jouissances : or le droit de propriété favorise et entretient cette abondance par l'encouragement et l'activité qu'il donne à l'agriculture et à l'industrie, qui, sans ce droit, ne font que languir, laissant une nation faite pour la prospérité, dans l'abattement, la misère et la dépopulation.

La force des Etats est donc en raison de leur prospérité intérieure. Plus le peuple est heureux, plus le souverain est puissant. Il s'en faut que cette vérité, qui paraît aujourd'hui commune, ait toujours été reconnue, puisqu'on a long-tems érigé en maxime politique la proposition contraire. Oui,

des hommes d'Etat, plus aveugles que méchants, il faut le croire, ont osé mesurer la soumission par l'accablement. Si de nos jours on ne sépare plus l'intérêt du prince de celui du peuple, si ces deux intérêts n'en font plus qu'un seul aux yeux de nos administrateurs, nous le devons aux économistes, dont les écrits ont excité un desir général de s'instruire des causes qui influent sur la prospérité des nations. Grace à ces zélés défenseurs du bien public, on sait enfin, on convient généralement qu'en favorisant la richesse des individus, on favorise celle de l'Etat; qu'en respectant les avances de la culture et de l'industrie, on assure une constante reproduction; qu'en allégeant les charges publiques, on se ménage des ressources inépuisables; que la modération des impôts est le vrai, l'unique moyen d'obtenir tou-

jours d'abondantes recettes, et que de cette modération naît l'aisance des peuples, la prospérité du commerce, la multiplication des hommes, et par conséquent la force des empires.

Encore aujourd'hui ces principes économiques sont mis au nombre des plus importants. Ne soyons pas ingrats envers ceux qui les ont posés; gardons-nous de l'envieux plaisir de citer toujours leurs fautes pour nous dispenser de louer leur mérite, sur-tout quand celui-ci nous procure des avantages précieux, et que les autres sont maintenant sans conséquence. Leur système a passé au creuset de l'expérience: les erreurs se sont dissipées, les vérités ont resté. Des hommes habiles se sont emparés des dernières, les ont étendues, développées, en les enrichissant de leurs propres réflexions.

Smith enfin a rassemblé tous ces

principes épars, les a liés ensemble, et en les appuyant sur des faits certains a, le premier, formé une véritable science de l'économie politique. Mais malgré sa dialectique profonde et une rare puissance d'analyse, il n'a pu, dans la discussion de toutes ces doctrines diverses, éviter la prolixité, les fréquentes digressions, l'obscurité qui résulte nécessairement du défaut de liaison dans les principes, et de dépendance dans les différentes parties d'un ouvrage. Osons dire toute la vérité, quoi qu'il nous en coûte dans cette circonstance. Les principes de M. Smith ne résistent pas tous à l'épreuve d'une rigoureuse critique. Si j'étais seul de cette opinion, je me défierais de mon jugement, et je la tairais, pénétré d'estime pour les talens de ce savant homme. Mais elle est partagée par ceux qui se plaisent le

plus à rendre hommage à son génie. Plusieurs même prétendent qu'il n'a pas indiqué le principe universel de la richesse. Le dire n'est pas lui faire injure. Qui peut se flatter d'avoir posé les dernières bornes d'une science? Chaque jour en agrandit la carrière. Une nouvelle découverte, un fait nouveau suffit pour en reculer bien loin les limites. Faudrait-il qu'un aveugle respect nous enchaînât au terme où s'est arrêté un grand homme. Il y est parvenu avec les connaissances de son siècle; d'autres lumières doivent conduire plus loin.

On convient donc que M. Smith s'est trompé sur quelques points, il fallait rectifier ces erreurs; qu'il n'a pas saisi le principe universel de la richesse, il importait de le faire connaître; qu'en exposant la doctrine de l'économie politique, il a manqué sou-

vent de méthode, de concision et de clarté, l'intérêt général voulait qu'on remédiât à cet inconvénient.

Cette triple tâche, le comte de Lauderdale m'a paru l'avoir remplie dans ses *Recherches sur la nature et l'origine de la Richesse publique*; et j'ai voulu, en traduisant son ouvrage, que la France en partageât l'utilité. Tout me porte à croire qu'on ne l'y verra pas sans intérêt. Outre la réputation de l'auteur, à qui ses talens méritèrent d'être envoyé à Paris pour y négocier la paix la plus difficile, je veux dire la paix maritime; outre ses profondes connaissances sur le sujet qu'il a traité, connaissances que ses compatriotes, bons juges en pareille matière, lui accordent unanimement, il est une autre circonstance qui doit fixer l'attention sur son livre : c'est la faveur dont jouit main-

tenant parmi nous la science de l'économie politique. Jamais elle n'y fut plus encouragée, plus honorée. La statistique, qui n'est pas l'économie politique, mais qui lui fournit les matériaux indispensables; qui ne peut jamais la remplacer, mais qui lui est absolument nécessaire; qui est à cette science ce que les mémoires sont à l'histoire; la statistique a des bureaux particuliers où l'on recueille tous les faits, tous les renseignemens qui peuvent éclairer l'administration. De savans hommes de lettres classent ces faits, étudient les causes dans les résultats, et en répandant les fruits de leurs méditations, propagent la science économique. Les utiles projets qu'elle fait éclore sont accueillis par des ministres qui n'en jaloussent pas les auteurs, parce qu'eux-mêmes sont éclairés; les connaissances qu'elle donne

sont un titre de distinction , et on la cultive au sein même des dignités.

J'avoue que ces considérations m'ont beaucoup encouragé dans mon travail , auquel je vais tâcher d'ajouter un degré d'utilité , en plaçant ici un précis rapide de la savante doctrine que l'auteur établit.

Après avoir tracé dans une introduction la division générale de son ouvrage , il explique en forme préliminaire la nature de la valeur vénale. Il ne suffit pas qu'une chose soit utile ou désirée pour avoir de la valeur : l'air n'en a point , l'eau en a rarement : il faut de plus qu'elle existe dans un certain degré de rareté. La valeur dépend donc d'un rapport entre la quantité et la demande. Mais comme , par la nature des choses , ce rapport varie sans cesse , il n'est rien qui possède une valeur fixe ou intrinsèque.

Ces principes , quand l'auteur vient à considérer la richesse publique et la richesse privée , servent à établir entre l'une et l'autre une distinction bien frappante : l'une se fonde sur l'abondance des objets , l'autre sur leur rareté. Là où toutes choses abonderaient à souhait , tous jouiraient également : il n'y aurait point de richesses privées , puisque des choses si communes ne pourraient avoir aucune valeur ; cependant tous les desirs étant satisfaits , la richesse publique serait au plus haut degré. Ainsi ces deux définitions sont exactes : la richesse publique consiste dans tout ce que l'homme désire comme lui étant utile ou agréable : les richesses privées consistent dans les mêmes choses , mais qui se trouvent dans un certain degré de rareté.

On s'est donc mépris quand on a cru que la somme de celles-ci représentait exactement l'état de la première. Une foule d'exemples prouvent, au contraire, que la richesse publique diminue à proportion que les fortunes gagnent par l'augmentation de la valeur vénale, et réciproquement. On n'en peut plus douter quand on a suivi l'auteur dans un examen très-approfondi des altérations que la valeur des choses éprouve par suite des variations de la quantité et de la demande.

Après cette discussion lumineuse, intéressante, et tout-à-fait neuve, il cherche, découvre et analyse les sources de la richesse. Ce sont la terre, le travail et les capitaux : la terre, parce qu'elle donne des productions utiles ; le travail, parce qu'il multiplie ces productions, les améliore, les façonne ;

les capitaux, parce qu'ils suppléent au travail. En examinant bien avec l'auteur les différens emplois des capitaux et la nature du profit qu'ils donnent, on voit en effet qu'ils ne sont utiles, qu'ils ne produisent de richesse qu'autant qu'ils suppléent à un travail que l'homme devrait faire, ou qu'ils en accomplissent un qui est au-dessus de ses moyens personnels. C'est par là seulement qu'ils peuvent multiplier les objets de nos jouissances.

Cé sont là les sources de la richesse, les seuls moyens de l'accroître. Ce n'est qu'en la confondant avec les fortunes privées qu'on a pu prétendre que l'épargne ou la passion d'accumuler pouvait y contribuer. L'épargne ne produit rien ; comment pourrait-elle ajouter à la richesse, qui n'est qu'une somme de produits ? Ceci conduit l'auteur à d'importantes

observations sur les fonds d'amortissement , qui ne sont proprement qu'une épargne , une accumulation de capitaux. Il combat ce système comme étant au moins illusoire , quand il n'est pas funeste.

Ensuite, rentrant dans son sujet , il explique pourquoi la terre , le travail et les capitaux , quoique sources de la richesse , ne fournissent pas chacun les moyens de l'accroître. Il prouve qu'elle ne saurait être augmentée que par le travail , soit des bras , soit des capitaux , employé à multiplier et à perfectionner les productions naturelles , ou à leur donner la forme et à les rendre propres à la consommation.

Ainsi le grand promoteur de la richesse , c'est le travail , sur-tout celui des capitaux ou des machines , qui font en peu de tems le travail d'une multitude de bras. La demande , qui ré-

sulte du désir de posséder joint aux moyens d'acquérir , règle la direction du travail , celle de l'industrie , et , par suite , la formation de la richesse. Mais la distribution de la richesse , qui donne les moyens et le désir de posséder , prescrit impérieusement la nature des demandes , et par conséquent celle des produits industriels. Dans les pays où le petit nombre possède tout , où le grand nombre n'a que le strict nécessaire , l'industrie se porte ardemment à la formation des objets de luxe , qui sont bien payés , et abandonne le travail nécessaire pour multiplier et perfectionner les productions naturelles , parce que ce travail est mal récompensé. La grande inégalité des fortunes nuit donc à l'abondance des denrées , et , par une suite nécessaire , à la population.

D'ailleurs l'homme opulent est rare-

ment l'homme industrieux. C'est le particulier aisé qui anime l'industrie, parce qu'avec le desir d'augmenter sa fortune, il unit l'habitude du travail et les moyens d'y suppléer par des capitaux. Il produit beaucoup et à bon marché ; il obtient la préférence du commerce. Ainsi une convenable distribution de la richesse, réagissant sur la richesse même, en assure l'accroissement continu.

Tels sont les importans principes que l'auteur établit : il les accompagne d'un grand nombre d'aperçus nouveaux, les explique par d'habiles développemens, les appuie enfin sur des exemples et des applications qui n'intéressent pas moins les individus que les Gouvernemens.

Puissions-nous en retirer quelque fruit !

INTRODUCTION.

Le langage, qui nous donne le pouvoir de rappeler et de communiquer nos idées, doit sans doute être regardé comme la principale cause des progrès de l'esprit humain. Cependant un philosophe a observé ¹, « qu'à « considérer les erreurs et l'obscurité, les « méprises et la confusion qu'un faux emploi « des mots répand dans le monde, on pourrait douter si le langage, par l'usage qu'on « en a fait, a plus servi à avancer qu'à retarder nos connaissances. » Et malgré tous les avantages que nous en retirons, il faut convenir, que par notre négligence, par l'impropriété de nos expressions, il produit souvent de grands mal-entendus, même dans les circonstances ordinaires de la vie.

¹ Locke, *Entendement humain*, liv. III, chap. XI, paragraphe 4.

Par conséquent, dans toute discussion qui exige une grande exactitude, on ne saurait trop se défendre d'adopter des termes d'art, des mots techniques, avant d'avoir bien examiné la justesse du raisonnement qui les crée.

On a dit des mots, qu'ils étaient la copie de nos idées; et ordinairement c'est ainsi qu'on les considère. Par là, quand nous trouvons une phrase généralement usitée, nous sommes portés à y voir un témoignage public en faveur de cette espèce de raisonnement qui d'abord parait l'avoir établie; et sur cette autorité prétendue, nous embrassons des opinions qu'un léger examen nous ferait rejeter. Cette nonchalance habitue les hommes à se servir sans cesse d'expressions et de phrases dont ils n'ont jamais révoqué en doute la propriété; celles-ci formant la base d'autres jugemens, engendrent des idées fondées sur une suite de méprises, et par conséquent des expressions nouvelles, de nouvelles phrases qui tendent à perpétuer les fausses opinions.

De là vient que dans toutes les sciences, le langage a été souvent un très-puissant appui du préjugé et un promoteur très-actif de l'erreur.

En méditant sur l'économie politique, on est inévitablement conduit à cette suite de réflexions; parce que, parmi toutes les sciences, il n'en est pas une qui soit aussi exposée à cette source d'erreurs. En effet, qui traite des autres, de celles qui appartiennent à l'érudition? des hommes d'une éducation supérieure et d'un esprit cultivé, dont le langage doit naturellement participer de la justesse de leurs idées. Mais l'économie publique, qui enseigne les moyens d'augmenter les richesses de l'Etat, et l'art d'en faire le plus utile emploi, est nécessairement un sujet de discussion dans tous les rangs de la société, parmi le vulgaire même, chez ces hommes ignorans dont les conceptions grossières, imparfaites, ne peuvent se manifester que par des expressions pleines d'inexactitude et d'erreur.

Un exemple bien remarquable des effets du langage sur les raisonnemens d'économie, c'est le système mercantille, si long-tems en vogue, qui apprenait à estimer les progrès de la richesse par la balance du commerce.

S'il avait fallu prendre en effet cette balance pour déterminer l'augmentation de la richesse, on aurait cru que la manière dont un marchand fait le relevé de ses gains et de ses pertes, devait être aussi celle d'évaluer les bénéfices de la nation dans le commerce étranger.

Alors, comme l'observe Davenant, on eût été conduit à examiner de combien les importations s'élevaient au-dessus des objets exportés, et la valeur de l'excédent eût représenté le bénéfice national.

Mais l'argent étant un instrument de commerce, offre un moyen immédiat de se procurer toutes les choses nécessaires; et comme il est la mesure pratique de la valeur, on s'est accoutumé à estimer les marchandises

par la quantité d'argent qu'elles obtiennent à l'échange. De là il est arrivé, non-seulement que les mots *argent* et *richesse* sont devenus synonymes dans le langage ordinaire, mais aussi que, dans les idées et l'opinion des hommes, gagner de l'argent a signifié le seul moyen de s'enrichir.

Habitués à confondre ainsi les termes, et familiarisés avec les idées nées de cette habitude, les partisans du système mercantille, faisant les comptes du public d'une manière directement opposée à celle qu'ils auraient suivie en faisant les leurs, se réjouissaient de l'excès des exportations sur les importations; concluant que la différence devait être remplie en espèces, et se persuadant que les marchandises exportées n'étaient bonnes qu'à procurer de l'argent, à leurs yeux l'unique richesse.

La faveur dont ce système a joui pendant plus d'un siècle, les erreurs où il a jeté les écrivains anglais, celles qu'il a répandues

dans le droit public de l'Europe, tous ces inconvéniens nés de l'habitude de prendre pour synonymes la richesse et l'argent, montrent d'une manière frappante combien l'abus du langage peut produire de fausses idées en économie. Cependant il est une erreur peut-être encore plus fatale, qui, par la même voie, s'est glissée dans cette science.

Les termes dont on se sert pour exprimer la richesse d'une nation et celle des individus, sont exactement les mêmes dans toutes les langues; ce qui prouve que par-tout on ne voit dans les richesses privées qu'une portion de la richesse publique. Ainsi la somme totale des richesses possédées par les membres de la communauté, passe pour renfermer l'état précis de la richesse nationale; et cette idée s'est tellement accréditée, que des philosophes mêmes ont avancé que la valeur vénale était la base de la richesse¹. Voici comme on

¹ Voyez la *Physiocratie*, la *Philosophie rurale*, et tous les ouvrages des économistes.

a toujours vu, comme on voit encore : tout accroissement dans la fortune d'un particulier, s'il ne s'est fait aux dépens d'un membre de la même communauté, est augmentation de richesse nationale; toute diminution dans la propriété d'un individu, dont les pertes n'ont pas tourné au profit de ses concitoyens, est diminution de richesse publique. « Car (dit un philosophe distingué), le capital d'une société est le même que celui de tous les individus qui la composent, et ne peut s'accroître que de la même manière¹. »

Néanmoins la richesse publique ne représente pas simplement la somme des richesses

¹ Smith, *Richesse des Nations*, liv. II, chap. III.

Dans le même objet, Hecato de Rhodes dit, au rapport de Cicéron : « *Sapientis esse, nihil contra mores, leges, instituta facientem, habere rationem rei familiaris : neque enim solum nobis divites esse volumus, sed liberis, propinquis, amicis, maximeque reipublicæ : singulorum enim facultates et copie, divitiæ sunt civitatis.* » De Off., lib. III, chap. XV.

individuelles, cela n'est pas douteux ; et je démontrerai qu'en les confondant, on a fait sur l'économie des raisonnemens très-obscurs et même très-faux.

Si l'on veut se former des idées exactes sur tous les points de cette science, il faut bien concevoir le rapport qu'ont entr'elles ces deux sortes de richesses : rien n'est plus important. Je consacrerai donc les deux premiers chapitres de ma recherche à considérer la nature de la *valeur*, seule qualité par laquelle une chose peut faire partie de la richesse individuelle ; à expliquer ce qu'est celle-ci et ce qu'est la richesse publique ; enfin à examiner le rapport de l'une avec l'autre.

Après avoir développé le sens que j'attache à cette expression, *richesse publique*, je recherche, dans le troisième chapitre, quelles sont les sources de cette richesse ; et trouvant que ce sont la terre, le travail et les capitaux, je traite sous ce point de vue

chacun de ces objets en particulier. Quelques écrivains ont émis la même opinion, d'autres l'ont indiquée ; mais aucun ne paraît en avoir été assez frappé pour en faire la base constante de ses raisonnemens.

Il est une idée généralement adoptée, quoiqu'elle paraisse un paradoxe ; c'est que la richesse peut s'accroître par des moyens qui ne la produisent point, tels que l'épargne ou le retranchement de dépense. Ce sujet intéressant occupe le quatrième chapitre, et sert de préliminaire au chapitre suivant, où l'on cherche les moyens et les causes qui concourent à l'accroissement de la richesse, et par où l'on termine cet ouvrage.

RECHERCHES

SUR LA NATURE ET L'ORIGINE

DE LA

RICHESSSE PUBLIQUE.

CHAPITRE PREMIER.

*De la Valeur , et de la possibilité d'en
avoir une exacte mesure.*

AVANT de passer à l'examen de ce qui constitue la richesse publique et la richesse privée, avant de commencer la recherche des circonstances qui favorisent l'accroissement de l'une et de l'autre, il est nécessaire de bien concevoir la nature de la valeur : par-là on se fera une idée claire de ce qui seul peut donner à une marchandise le caractère qu'elle doit acquérir pour faire partie des richesses individuelles.

Quel qu'ait été le sens primitif du mot *valeur*, ce terme n'exprime pas maintenant, dans le langage ordinaire, une qualité qui soit inhérente à aucune marchandise. Rien ne possède une valeur réelle, intrinsèque, invariable. Il n'est point de qualité, quelque importante qu'elle soit pour le bien-être de l'homme, qui puisse donner la valeur; et l'eau, une des choses les plus nécessaires, en jouit rarement.

L'expérience nous prouve que toute matière, sans distinction, obtient un prix quelconque, lorsqu'à la possession de certaines qualités qui nous la font désirer, elle joint la circonstance d'être rare. Deux choses semblent donc nécessaires pour imprimer un caractère de valeur : premièrement, que l'objet, comme utile ou agréable à l'homme, excite son desir; en second lieu, qu'il soit plus ou moins rare.

Quant aux variations de valeur, dont toute marchandise est susceptible, supposons pour un moment que nous connaissions une substance qui possède une valeur intrinsèque et fixe, de sorte que, dans toutes les circonstances, une quantité donnée de cette substance

conserve constamment une valeur égale : alors toutes choses auront un degré de valeur qui, déterminé par ce type invariable, variera suivant la proportion de la quantité avec la demande de ces choses, d'où chacune pourra éprouver des changemens de valeur par l'effet de quatre circonstances.

1.^o Il y aura augmentation de valeur, s'il y a diminution de quantité.

2.^o S'il y a augmentation de quantité, il y aura diminution de valeur.

3.^o L'augmentation de valeur pourra résulter d'un surcroît de demande.

4.^o Faute de demande, la valeur doit baisser.

Mais la supposition établie est impossible. Aucune marchandise, comme on le verra clairement, ne peut avoir une valeur fixe et intrinsèque, une valeur qui la rende propre à être la mesure de la valeur des autres. On a donc été réduit à prendre pour mesure pratique de la valeur, celle qui paraît la moins sujette aux quatre causes de variation spécifiées, seules capables d'influer sur la valeur des choses et de la modifier.

Ainsi, en parlant de la valeur d'une marchandise, il faut ne pas oublier qu'elle dé-

pend de huit accidens , dont chacun peut l'altérer d'une époque à l'autre. Ce sont d'abord les quatre circonstances ci-dessus énoncées , en rapport avec la marchandise dont on veut exprimer la valeur ; deuxièmement , ces mêmes circonstances en rapport avec la matière prise pour mesure des valeurs.

La valeur de toute marchandise dépendant de quelque qualité qui la rend un objet de nos desirs , et de quelque conjoncture qui la place dans un certain degré de rareté , il s'ensuit que la variation de toute valeur doit dépendre des changemens qui surviennent dans la proportion de la demande avec la quantité de cette marchandise , par l'effet d'une des quatre premières circonstances connues , et que la rencontre de chacune des huit peut faire varier l'expression de la valeur.

L'eau , ainsi que nous l'avons observé , est une des choses les plus utiles , et néanmoins il est rare qu'elle ait de prix. La raison en est évidente : rarement il arrive qu'à la qualité qui la rend utile , elle joigne une circonstance de disette. Mais si , dans la durée d'un siège , dans le cours d'un voyage de mer , elle vient à manquer , à l'instant quelle valeur n'acquiert-

elle pas ? La valeur de l'eau est alors sujette aux mêmes variations que celle de toutes les marchandises , et ces variations aux mêmes règles.

Nulle part on ne trouve l'or en abondance ; mais la rareté seule ne peut pas plus donner de la valeur à ce métal , que la seule utilité n'en peut conférer à l'eau. On rapporte , à ce sujet , qu'à l'arrivée des Espagnols , les habitans de Cuba et de Saint-Domingue , ignorant l'usage de l'or , n'y voyaient que de petits cailloux , dignes tout au plus d'être ramassés , mais trop vils pour être refusés à ceux qui en avaient envie ; et en effet , à la première demande que leurs hôtes en firent , ils leur livrèrent toutes ces matières ¹. Mais les Espagnols en connaissaient parfaitement l'utilité ; ils savaient au métal des qualités bien propres à enflammer leurs desirs ; de plus il était assez rare : cela suffit , et l'or eut bientôt une valeur. Le degré même s'en fixa promptement dans l'esprit des naturels , sur le même principe que le prix des alimens et de toutes les marchandises.

Tant à cause de leur rareté que par la demande qui s'en fait , l'or et l'argent ont été

¹ Smith , Richesse des Nations , liv. I , chap. XI.

appelés matières précieuses, c'est-à-dire, en général, marchandises de la plus grande valeur. Mais il est possible que des circonstances particulières augmentent si fort la rareté et la demande de choses très-communes, que la valeur en devienne pour un tems supérieure même à celle de ces métaux. C'est ainsi, comme M. Locke l'a très-bien observé, que sur un vaisseau de guerre l'argent sera, dans certains cas, moins précieux que la poudre à canon; et il est certain qu'une famine peut faire qu'un monceau d'or ne vaille pas son poids du son le plus grossier.

La valeur de toutes choses dépend si entièrement du rapport de la demande à la quantité, qu'il n'y a point de qualité, quelque excellence qu'elle communiquât à une marchandise, qui pût produire dans sa valeur aucun changement sensible, si elle n'affectait ni la quantité ni la demande. Supposons au blé une propriété extrêmement intéressante : un seul grain mis dans la bouche d'un enfant au moment de sa naissance, va lui assurer un siècle de santé parfaite; certes on ne peut attribuer à ce grain une propriété qui flatte davantage le goût universel. Cependant qu'en résultera-t-il par rap-

port à la valeur ou prix du blé? Nul changement sensible assurément : car il n'y en aura pas dans la quantité; il y en aura fort peu en plus dans la consommation, et à grand'peine si l'augmentation de la demande se fait apercevoir.

La qualité des choses influe si peu sur leur valeur, qu'il arrive souvent que lorsqu'une denrée possède au plus haut degré ses qualités essentielles, elle descend au plus bas prix; et, au contraire, elle s'élève au plus haut, quand ces qualités s'y trouvent dans un degré inférieur. C'est presque toujours le cas des grains. Dans les années abondantes, ils sont toujours d'une qualité supérieure, et d'une inférieure dans les infertiles. De plus, les premières produisent beaucoup, et fort peu les autres. Or, sans égard à la qualité, la valeur des grains est toujours réglée d'après le principe établi : l'augmentation de quantité la réduit, malgré une qualité supérieure, tandis que la diminution de quantité, avec une qualité inférieure, renchérit le marché.

Le prix des bestiaux, en les supposant dans le même état et en même nombre, est toujours proportionné à la disette ou à l'abon-

dance de leur pâture. Les menus grains éprouvent souvent un surhaussement de valeur, sans autre cause qu'une augmentation de demande, provenant de la disette du blé, qui fait d'ordinaire notre principal aliment.

Il n'est pas rare de voir qu'un coupon d'une étoffe qui s'est vendue fort cher, n'a plus qu'un prix très-inférieur à celui des portions plus considérables enlevées de la même pièce. D'autre part, on voit qu'une petite somme d'effets publics s'achète constamment au-dessus du cours de la bourse. D'où vient donc ce changement de valeur, quand le dernier morceau de l'étoffe est de la même qualité que le reste; quand la portion d'action produit un intérêt proportionnellement égal à celui de l'action entière? Il vient de l'état même des demandes: peu de gens ont besoin d'un si petit lambeau d'étoffe; plusieurs, soit dépositaires, soit exécuteurs testamentaires, sont obligés d'acheter de plus petites portions d'actions qu'on n'en expose ordinairement sur la place.

Nous voyons par-là que l'existence de la valeur est parfaitement indépendante de tout caractère propre à la marchandise même; qu'il n'y a point de valeur intrinsèque; que

les variations qu'elle éprouve ne dépendent jamais d'aucun changement de qualité, mais qu'elles tiennent toujours à quelque changement arrivé dans la proportion de la quantité à la demande. Une preuve certaine que cela se passe ainsi, c'est qu'on ne peut exprimer une valeur ni un changement de valeur, sans comparer ensemble deux marchandises; et que si l'expression de la valeur vient à varier, c'est qu'il est survenu quelque changement dans le rapport entre la quantité et la demande de l'une ou l'autre des marchandises comparées.

Si le prix du grain, par exemple, doit s'exprimer en argent, deux circonstances peuvent le faire varier: un nouveau rapport entre la quantité du grain et la demande qui s'en fait; une altération dans la proportion de l'argent avec la demande de ce métal. Il peut se faire aussi qu'il arrive des changemens dans ces deux rapports à-la-fois; ce qui, en général, doit encore modifier l'expression de la valeur. Car, bien qu'il soit possible que les deux rapports varient sans changer l'état relatif des deux matières, il est très-peu probable qu'en pareille circonstance cet équilibre se maintienne.

Les opinions que je viens d'établir sur la na-

ture et les causes de la variation que la valeur des choses éprouve, ne sont pas nouvelles. Nombre d'écrivains les ont indiquées, et même depuis long-tems quelques-uns les ont développées avec assez d'exactitude¹. Il ne paraît pas cependant qu'elles aient fait une assez forte impression sur les esprits pour détruire l'idée de je ne sais quel être imaginaire, auquel on attribue une valeur réelle et fixe, et la propriété de servir de type à toutes les valeurs. C'est une pierre philosophale après laquelle bien des gens ont couru; et plusieurs, recommandables d'ailleurs par leurs connaissances et

¹ L'extrait suivant, du *Traité des Monnaies*, que M. Law publia en Ecosse en 1705, me semble donner une exacte idée de la nature de la valeur. « M. Locke « dit que la valeur des marchandises est suivant leur « quantité en proportion de leur vente. La vente d'une « marchandise ne saurait aller au-delà de sa quantité, « mais la demande le peut. S'il arrive cent tonneaux de « vin de France, et qu'on en demande cinq cents, la « demande surpassera la vente, et les cent tonneaux se « vendront plus cher que si l'une avait seulement égalé « l'autre : les prix sont donc suivant la quantité, non en « proportion de la vente, mais en proportion de la de-
« mande. »

leurs talens, se sont imaginé d'avoir trouvé dans le *travail* ce qui constitue la mesure réelle de la valeur. Sir William Petty était apparemment sous l'influence de cette illusion¹, quand il écrivit ce passage : « Supposons qu'un homme puisse cultiver de ses propres mains un certain espace de terre et y semer du blé, c'est-à-dire, qu'il puisse bêcher ou labourer, herser, moissonner, charrier, battre et vanner autant que l'exige cette terre, et qu'il ait en outre la semence nécessaire : quand cet homme aura repris sa semence sur le produit de sa moisson, qu'il en aura soustrait ce qu'il faut pour sa nourriture, et ce qu'il doit échanger pour des habits et d'autres choses indispensables, je dis que le reste du blé est le revenu naturel et vrai de sa terre pour cette année; et le produit moyen de sept années consécutives, ou plutôt du nombre d'années dans lequel s'achève la révolution des années de disette et des années d'abondance, ce produit moyen donne le revenu ordinaire du champ de blé.

« Maintenant se présente une autre ques-

¹ *Traité des Taxes et des Constitutions*, pag. 25, édit. angl. in-4.° 1667.

tion : Combien ce blé ou ce revenu vaut-il d'argent en monnaie d'Angleterre ? Je réponds : autant qu'une autre personne seule pourrait en épargner dans le même espace de tems, si elle s'occupait uniquement à l'exploiter et à le travailler. Je m'explique : un homme se rend dans un pays où sont des mines d'argent ; il fouille la terre, il en arrache le métal, il l'affine, le porte sur le lieu même où le premier sème son blé, il le fond et en fait des espèces ; cependant il a pourvu, dans le cours de son travail, à sa subsistance, à son habillement, à tous ses besoins. Or, je dis que l'argent de l'un doit avoir la même valeur que le blé de l'autre. »

M. Harrissoutient la même opinion dans son ingénieux Essai sur les Monnaies « La valeur de la terre et celle du travail (dit-il) s'établissent, se règlent mutuellement comme d'elles-mêmes ; et attendu que tout vient du travail et de la terre, leurs différentes valeurs servent à déterminer la valeur de tout. Mais c'est le travail qui a le plus de part au très-grand nombre des produits ; c'est donc sa valeur qui doit être réputée la principale règle de toutes les valeurs, sur-tout quand celle de la terre est, pour ainsi dire, comprise dans celle du travail. »

L'auteur des Recherches sur la Richesse des Nations est de tous les écrivains celui qui a fait le plus d'efforts pour établir que le travail peut être considéré comme une exacte mesure de la valeur ; et le baron de Hertzberg, qui, dans son Discours sur la Richesse des Nations, a déclaré que l'ouvrage profond et classique de M. Smith prouvait très-bien que le travail est la vraie, l'exacte et l'universelle mesure de la valeur, n'est pas le seul disciple distingué qui ait combattu pour la doctrine de son maître.

Après tout, l'effet dangereux de cette opinion, la tendance qu'elle a à détruire toute idée juste de la nature de la valeur, l'autorité de ceux qui l'ont avancée, voilà ce qui la rend digne de quelque considération, plutôt que les raisonnemens ingénieux ou même plausibles par lesquels on l'a défendue.

Pour peu que l'on conçoive la nature de la valeur et les causes de ses variations, on doit voir au premier coup-d'œil qu'il n'en peut exister de mesure parfaite : car de même que rien de ce qui est sujet à changer de dimensions ne peut être la vraie mesure de la longueur et de la quantité, ainsi rien de ce qui varie sans cesse dans sa valeur ne peut être la mesure

réelle de la valeur des autres objets. Mais comme il n'est rien qui ne soit exposé à des variations, et par rapport à la quantité, et par rapport à la demande, il n'est rien aussi qui ne soit sujet à changer de valeur.

Néanmoins, le savant auteur de la Richesse des Nations, sans daigner entrer dans aucun raisonnement, attribue au travail le caractère d'une mesure de valeur, en déclarant que « le travail seul ne change jamais de valeur ¹. » Cette assertion paraît d'autant plus extraordinaire, que le travail est la chose du monde la plus sujette à varier dans son prix, par conséquent la moins propre à remplir les vues de l'auteur, et la dernière qu'il aurait dû choisir.

Comme c'est aussi la seule qu'on ait donnée pour exacte mesure de la valeur; comme cette opinion a encore de nombreux partisans, et qu'elle peut conduire à de graves erreurs, il faut détruire jusqu'à l'idée que cette prétendue mesure soit possible, en prouvant que le travail n'a aucune qualité pour l'être, d'après l'autorité la moins suspecte. En effet, mes preuves seront les opinions même consignées dans ce

¹ Richesse des Nations, liv. I, chap. v.

livre où M. Smith déclare que le travail possède une valeur fixe et invariable; dans ce livre où, dit-on, il prouve, par des raisons irréfragables, que le travail est la vraie mesure de la valeur.

Les choses peuvent changer de valeur, 1°. à des époques prochaines, dans la même année, par exemple; 2°. à des époques éloignées; 3°. en des pays différens; 4°. en différentes parties du même pays.

Voilà les quatre cas où tout peut subir des changemens de valeur; car, en général, il n'est rien qui y soit sujet dans le même tems et dans le même lieu. Cependant le travail, dans l'opinion de notre savant auteur, qui l'appelle la seule chose invariable quant à sa valeur, le travail est non-seulement sujet à en changer dans les quatre circonstances ordinaires, mais encore il lui appartient exclusivement d'en changer en même tems et en même lieu.

1.° On ne doutera pas qu'il ne change de valeur à différentes époques de la même année, si l'on a fait cette remarque facile, « que l'agriculture demande plus d'ouvriers aux jours de la fenaison et de la moisson, que

« dans le reste de l'année , et qu'alors aussi
 « *leur salaire augmente de prix*. En tems de
 « guerre, lorsque quarante ou cinquante mille
 « matelots , enlevés aux bâtimens du com-
 « merce, passent sur les vaisseaux du roi, les
 « hommes manquent à la marine marchande,
 « qui les recherche avec un empressement
 « proportionné à leur rareté; et leur salaire,
 « qui est ordinairement de vingt-quatre à
 « vingt-sept schellings par mois, s'élève alors
 « à deux et jusqu'à trois livres sterling ¹. »

2.^o Que le travail éprouve des changemens
 de même nature à des époques éloignées,
 c'est ce qui paraît bien établi par les faits sui-
 vans : « La récompense *réelle* du travail, ou
 « la quantité *réelle* d'objets de nécessité et
 « d'agrément que l'ouvrier peut se procurer,
 « a peut-être augmenté pendant le cours de
 « ce siècle dans une plus grande proportion
 « que le *prix en argent* ². » Puis : « Il est vrai
 « que ce siècle a vu s'élever dans la Grande-
 « Bretagne le prix pécuniaire du travail. Mais
 « c'est moins l'effet d'aucune diminution qu'ait

¹ Richesse des Nations, liv. 1, chap. x.

² *Ibid*, liv. 1, chap. viii.

« éprouvée la valeur de l'argent dans le mar-
 « ché d'Europe, que d'une augmentation de
 « demande pour le travail, opérée par la
 « Grande-Bretagne même, et due à la grande,
 « disons mieux, à la presque universelle pro-
 « périté dont elle jouit ¹. »

3.^o Cette comparaison entre l'Angleterre et
 l'Amérique, montre clairement la différence
 que l'éloignement des contrées met dans la
 valeur du travail : « Certainement il y a au-
 « jourd'hui en Angleterre beaucoup plus de
 « richesse qu'en aucune partie de l'Amérique
 « septentrionale, et néanmoins le prix de la
 « main-d'œuvre s'élève beaucoup plus haut
 « dans ce dernier pays. Le moindre ouvrier,
 « dans la province de New-York, gagne par
 « jour deux schellings et six sous, monnaie
 « du pays, équivalant à deux schellings d'An-
 « gleterre; le charpentier de vaisseau, dix
 « schellings et six sous, avec une pinte de
 « rum valant six sous sterling; le charpentier
 « de maison et le maçon en brique, huit
 « schellings et six sous sterling; le garçon

¹ Richesse des Nations, liv. 1, chap. xx.

« tailleur , cinq schellings ; représentant à-
 « peu-près deux schellings et dix sous ster-
 « ling. Tous ces prix sont au-dessus des prix
 « de Londres ; et l'on dit qu'il en est de même
 « dans les autres provinces des Etats-Unis.
 « Par-tout les comestibles s'y vendent bien
 « moins cher qu'en Angleterre. Jamais on n'y
 « connut de disette. Les plus mauvaises an-
 « nées , si elles fournissent moins pour l'ex-
 « portation , donnent toujours assez pour la
 « subsistance des habitans. Or , si le *prix pé-*
 « *cuniaire* du travail monte ici plus haut que
 « dans la mère-patrie , le *prix réel* , c'est-à-
 « dire , la faculté qu'il donne à l'ouvrier de
 « se procurer et les choses nécessaires et
 « les choses agréables , doit , par une propor-
 « tion encore plus forte , monter à un plus
 « haut degré ¹. » En outre : « Le travail est
 « si bien payé en Amérique , que de nombreux
 « enfans , loin d'être un fardeau , sont pour
 « leurs parens une source d'opulence et de
 « prospérité. Avant qu'ils soient en âge de
 « quitter la maison paternelle , le travail de

« chacun vaut cent livres sterling par an , non
 « compris la dépense. Une jeune veuve , mère
 « de quatre ou cinq enfans , et placée dans un
 « rang moyen ou dans les derniers , difficile-
 « ment trouverait en Europe un second mari ;
 « dans l'Amérique septentrionale elle est vi-
 « vement recherchée : on prétend à sa main
 « comme à une espèce de fortune ¹. »

4.^o Les faits suivans montrent quelles gran-
 des variations de prix le travail subit dans di-
 verses parties de la même contrée ; et l'habile
 raisonnement qui les accompagne , fait voir
 pourquoi le travail doit y être plus constam-
 ment sujet que toute autre chose. « A Lon-
 « dres et dans ses environs , on peut évaluer
 « le prix commun du travail à dix-huit sous
 « par jour. A quelques milles de là , il tombe à
 « quatorze ou quinze sous. Le taux d'Edim-
 « bourg et du voisinage est de dix sous. Il
 « n'est plus que de huit à quelques milles de
 « distance ; et c'est aussi le prix courant du
 « travail , ordinaire dans la plus grande partie
 « de la basse Ecosse , où il varie beaucoup

¹ Richesse des Nations , liv. 1 , chap. VIII.

¹ Richesse des Nations , liv. 1 , chap. VIII.

« moins qu'en Angleterre. Cette différence de
 « prix, qui ne paraît pas toujours suffire pour
 « transporter un homme d'une paroisse à une
 « autre, occasionnerait nécessairement un
 « transport si considérable des marchandises
 « les plus volumineuses, non-seulement de
 « paroisse à paroisse, mais d'un bout à l'autre
 « du royaume, mais presque d'un point de la
 « terre jusqu'au point opposé, que cette dif-
 « férence s'effacerait promptement, et que
 « tous ces prix se mettraient enfin de niveau.
 « Après tous les reproches faits à la légèreté
 « de l'homme et à son inconstance, on est
 « forcé de convenir que de toutes les espèces
 « de bagage, c'est encore le plus difficile à
 « transporter¹. »

Ainsi le travail est évidemment soumis à ces quatre causes de variation, qui affectent généralement le prix de toutes les marchandises. Mais ce n'est pas tout : ce prétendu type de toute valeur n'a pas même la propriété dont jouissent d'autres choses vénables, d'être dans un même tems et dans un même lieu une

vraie mesure de la valeur. Pour s'en convaincre, on n'a qu'à lire ces passages : « Dans le
 « même tems et dans le même lieu, le prix
 « réel et le prix nominal de toutes les mar-
 « chandises sont dans un rapport exact. Par
 « exemple, plus au marché de Londres vous
 « retirerez d'*argent* d'une marchandise, plus,
 « au même instant et au même lieu, vous
 « serez en état d'acheter ou de commander de
 « travail ; moins vous en recevrez, moins vous
 « pourrez acquérir. L'argent est donc, pour
 « toutes les marchandises, la mesure exacte
 « de leur valeur vénale, en un tems et en
 « un lieu donnés¹. » Cependant nous lisons
 plus loin : « Il faut observer que nulle part
 « on ne saurait exactement apprécier la valeur
 « du travail ; car dans un même lieu, on voit
 « souvent le même travail obtenir des prix
 « différens, non-seulement en raison de l'ha-
 « bileté des ouvriers, mais suivant aussi la gé-
 « nérosité ou la dureté des maîtres². »

Or, ces variations doivent s'entendre de la valeur réelle du travail, et non de celle de

¹ Richesse des Nations, liv. I, chap. VIII.

¹ Richesse des Nations, liv. I, chap. V.

² *Ibid*, liv. I, chap. VIII.

l'argent, qui n'en est que l'expression ; car l'argent formant , en même tems et en même lieu, une exacte mesure de la valeur vénale, ne peut, dans ces circonstances , perdre sa propre valeur.

En vérité il paraît bien extraordinaire que l'auteur de la Richesse des Nations ait considéré le travail comme mesure exacte de la valeur, lui qui, dans le second livre de son ouvrage, au chapitre troisième, traite du travail *productif* et du travail *non productif* ; qui même y avance une opinion qui forme un des traits les plus frappans de sa théorie, qu'une grande partie du travail est absolument non productive. Observons qu'il n'y aurait pas plus d'absurdité à donner un point mathématique pour mesure des dimensions, qu'à proposer une chose non productive pour mesure des valeurs.

Ainsi, quelque imposante que soit l'autorité des écrivains qui veulent que la valeur se mesure par le travail, et qui par - là contredisent l'idée que nous avons donnée de sa nature, il ne paraît pas que le travail doive être excepté de la règle générale, d'après laquelle rien ne possède de valeur réelle, fixe ou intrinsèque ; et

il n'y a pas de raison pour douter des deux principes généraux que nous avons tâché d'établir, savoir ;

1.^o Que les choses n'ont de valeur qu'autant qu'elles joignent à un certain degré de rareté, les qualités qui en font des objets de notre désir ;

2.^o Que, pour toute espèce de marchandise, le degré de valeur dépend de la proportion entre la quantité et la demande.

CHAPITRE II.

De la richesse publique , de la richesse individuelle , et du rapport de l'une avec l'autre.

QUOI QU'IL soit évident qu'une explication claire de ce qui constitue la richesse nationale, doit répandre une grande lumière sur tous les raisonnemens d'économie politique ; quoiqu'il semble que la connaissance précise de ce qu'est cette richesse soit un préliminaire nécessaire pour discuter avec quelque degré d'exactitude les moyens de l'accroître, nous en sommes encore à regretter qu'une définition de la richesse publique ne se trouve nulle part. Je pense qu'il ne faut pas tant attribuer ce défaut à aucune difficulté que présente la définition, qu'à la persuasion où l'on a été qu'il était inutile d'expliquer ce dont tout le monde était d'accord. Car les théories de tous les écrivains spé-

latifs montrent assez qu'ils ont eu là-dessus les mêmes idées que ceux qui, s'occupant de la partie pratique des impôts, ont été obligés d'exprimer plus nettement leurs opinions.

Les uns et les autres ont pensé que la richesse publique se composait simplement des richesses des individus appartenant à la communauté ; que les capitaux d'une société étaient les mêmes à tous égards que ceux des membres qui la forment¹ ; qu'enfin la somme totale des fortunes particulières donnait l'état exact de la masse de la richesse nationale. L'épargne, qui, d'après l'expérience, est le moyen le plus ordinaire d'augmenter la fortune privée, nous est généralement représentée comme la mère de la fortune publique. L'épargne passe pour accroître, la prodigalité pour diminuer les capitaux de l'état². Tout prodigue est regardé comme un ennemi public, tout économiste comme un bienfaiteur de la société³. On est si universellement persuadé que la richesse

¹ Richesse des Nations, liv. II, chap. III.

² Ibid.

³ Ibid.

publique n'est autre chose que la masse des richesses privées, que tout moyen d'accroître la fortune d'un individu, pourvu que ce ne soit pas directement aux dépens d'un autre, est jugé favorable à l'opulence de la nation.

Sur ce principe sont basés les divers états de la richesse nationale, publiés à différentes époques. C'est ainsi que par le calcul de William Petty, donné en 1664, la richesse totale de la Grande-Bretagne, en biens-fonds, maisons, marine, or et argent monnayés, orfèvrerie, marchandises, etc., s'élevait à deux cent cinquante millions sterling. Au commencement du dix-huitième siècle, Grégoire King évalua la propriété territoriale et personnelle à six cent quinze millions sterling; et, environ cinquante ans après, M. Hooke la porta à deux mille et cent. Trente ans plus tard, sir William Pulteney vint la fixer à deux mille millions. Enfin le docteur Beke, ayant pesé la valeur de tous les articles précédemment cités, a trouvé que la richesse totale de la Grande-Bretagne s'élevait à environ deux mille cinq cents millions sterling, non compris cent millions, représentant la valeur de ce que les sujets du roi d'An-

gleterre possèdent dans les pays étrangers.

On ne peut cependant souscrire à l'idée que la somme des fortunes particulières représente exactement l'état de la richesse publique. Quoique cette opinion ait généralement prévalu, elle est fausse et mal fondée. Que l'on considère attentivement le sujet, qu'on se forme une notion juste et nette de la nature de la valeur, et l'on sera convaincu de cette vérité.

On sait qu'il ne suffit pas qu'une chose soit utile ou agréable pour avoir de la valeur; que pour en obtenir une, c'est-à-dire, pour être propre à entrer dans la richesse individuelle, il faut de plus qu'elle se trouve dans un certain degré de rareté. Mais proposer d'augmenter la richesse d'une nation en faisant naître la disette d'une denrée généralement utile et nécessaire à l'homme, ce serait révolter le sens commun. Par exemple, une contrée possède tout ce qui satisfait aux be-

* Ces calculs sont pris de l'ouvrage de M. Arthur, intitulé : *Financial and Political Facts* (Faits de Finance et de Politique). Cependant la plupart ont été conférés avec les originaux.

soins et aux agrémens de la vie, et de tous côtés elle est arrosée par des ruisseaux de l'eau la plus pure : que dirait-on de l'homme qui proposerait comme moyen d'accroître la richesse de ce beau pays, le projet d'amener une bonne disette d'eau, au lieu de cette abondance que les habitans regardent comme un des plus grands bienfaits de la nature ? Assurément on le traiterait de fou. Il est pourtant vrai que son avis tendrait à augmenter la masse des fortunes individuelles ; car l'eau, conservant toujours la qualité qui la rend utile et agréable, y joindrait dès-lors la circonstance d'être rare, et acquerrait par là une certaine valeur. Alors les mêmes circonstances qui fixent pour un certain nombre d'années la valeur du produit de la terre, comme prix de la possession de ce qui fournit des comestibles, fixeraient également pour un tems déterminé la valeur du produit des sources, comme prix de la possession de ce qui donne de la boisson : ainsi seraient accrues les richesses individuelles de la contrée, d'une somme égale à la valeur du fief absolu de toutes les sources.

Mais pour mettre cette proposition dans

tout son jour, pour faire voir clairement que la richesse de la nation et la masse des fortunes privées ne peuvent être considérées à tous égards comme une même chose, supposons un moment qu'il fût possible de rendre certains alimens aussi abondans que l'eau. Comment accueillerait-on le conseil d'un homme qui, dans une pressante disette, viendrait mystérieusement vous dire : Gardez-vous de produire cette abondance si vantée ; il est vrai qu'elle remédierait au mal présent, et cette raison la fait paraître assez avantageuse ; mais, par le fait, il n'est rien de plus dangereux, puisqu'elle diminuerait la richesse de la nation ? L'homme et ses idées paraîtraient fort ridicules. Cependant, comme une chose devenue aussi commune que l'eau ou l'air ne peut plus avoir de valeur, il s'ensuit qu'en faisant naître cette abondance, on diminuerait très-certainement la somme des richesses individuelles d'une quantité égale à la valeur totale des alimens dont le prix se trouverait par là réduit à zéro.

Qu'on réfléchisse à la situation de l'Angleterre, et l'on trouvera ma proposition évidente d'elle-même. Actuellement la dette

nationale s'élève à cinq cents millions sterling environ. Nous savons et nous avons vu que la guerre, dans le courant même de la première année, peut faire baisser d'environ vingt pour cent la valeur de ce capital ; c'est-à-dire, qu'elle peut enlever cent millions aux fortunes privées. Celui qui pense que la réunion de celles-ci donne l'état exact de la richesse publique, et qui l'aura calculé sur ce principe, sera donc obligé de dire que cent millions de la richesse de l'Angleterre se sont évanouis.

Mais ce n'est pas tout : plusieurs choses perdent en même tems beaucoup de leur valeur. Le prix des terres, en particulier, diminue considérablement ; ce qui exigerait une seconde réduction dans ce calcul de la richesse publique. Cependant la surface du territoire national n'a point changé ; le propriétaire reçoit les mêmes revenus, le capitaliste les mêmes intérêts : il n'est aucune partie de la richesse nationale qui ne paraisse conserver les qualités qui la rendaient soit utile ou désirable, et rester la même sous tous les rapports.

Il paraît donc démontré qu'une augmenta-

tion dans la masse des richesses particulières n'accroît pas nécessairement la richesse nationale ; qu'il est possible d'imaginer un notable accroissement de celle-ci, lequel diminuera la masse des premières ; qu'enfin chercher dans la somme des unes l'état précis de l'autre, c'est une manière de calculer fort sujette à erreur.

Par le fait, il est évident que dans une société où, soit par la libéralité de la nature, soit par l'effort de l'art, les hommes jouiraient de tout ce qu'exigent leurs besoins, et de tout ce que leurs desirs peuvent envier, ils se trouveraient au plus haut degré de richesse nationale ; et néanmoins il est impossible qu'alors aucun objet eût de la valeur : car tout ce qui participe de l'abondance de l'eau et de l'air, doit en même tems perdre sa valeur vénale, et la possibilité d'être partie constituante des richesses particulières. Ces hommes dont une heureuse abondance remplirait tous les desirs, sans pouvoir jamais être riches, goûteraient tous les biens, tous les agrémens que peuvent donner les plus grandes fortunes. Diminuez cette abondance supposée, il est clair que vous appauvririez la communauté ; mais par là vous donnerez infailliblement de la valeur à toutes

les choses que l'homme désire, d'où naîtront les richesses individuelles. Après cette diminution, qui amène les fortunes, les plus opulens même ne sauraient jouir d'une plus grande quantité de biens que ne le faisait chaque membre de la société, quand l'abondance en excluait la valeur vénale, et par conséquent les fortunes privées¹.

La distinction que nous avons tâché d'établir entre les deux sortes de richesses, celle de la nation et celle des individus, est sans doute très-importante pour régler nos opinions sur toutes les questions relatives à l'économie po-

¹ Quoique les opinions des économistes les aient presque toujours induits à confondre les *biens* avec les *richesses* (c'est-à-dire la richesse publique avec les richesses privées), on trouve dans leurs écrits certains passages qui prouvent qu'ils en ont fait quelquefois la distinction ; celui-ci, par exemple : « Il faut distinguer les biens d'avec les richesses. Ceux-là ont une valeur usuelle, et n'ont point de valeur vénale ; celles-ci ont une valeur usuelle et une valeur vénale. Il ne suffit pas à une nation d'avoir des *biens* ; il faut qu'elle tende à se procurer de grandes *richesses*, pour subvenir par le commerce à tous les besoins différens des membres dont elle est composée. » *Physiocratie*, pag. 118.

litique ; mais une observation qui peut l'être encore plus, c'est qu'en général la richesse nationale diminue à proportion que les fortunes individuelles s'accroissent par l'augmentation de la valeur vénale ; et qu'à mesure que celles-ci se réduisent par la diminution de cette valeur, la première augmente généralement.

On ne saurait douter que l'abondance des grains ne soit un très-important article de la richesse nationale. Il est tout aussi évident que la disette des mêmes denrées est un symptôme très-sérieux de la pauvreté publique. Cependant, s'il faut s'en rapporter à une grande autorité¹, le prix du blé, quand la moisson vient à manquer, s'élève dans les proportions suivantes :

Manque.	Surhaussement du prix.
1 Dixième.	5 Dixièmes.
2 Dixièmes.	8 Dixièmes.
3 Dixièmes.	16 Dixièmes.
4 Dixièmes.	28 Dixièmes.
5 Dixièmes.	45 Dixièmes.

¹ Calcul de Grégoire King (*Gregory King's Calculation*), publié par Davenant, tom. II, pag. 224.

Suivant cette opinion, quand un pays récolte trois dixièmes de moins que le produit ordinaire, la valeur du grain doit augmenter de 160 pour cent. En effet, supposons le produit ordinaire de 300 setiers, et la valeur de ce grain de 300 liv. sterl. ; si ce produit éprouve une réduction de trois dixièmes, la valeur des 30 setiers restans sera de 546 liv. sterl. Ainsi la richesse de la nation diminuera par la perte des trois dixièmes de sa récolte ; la valeur de ses grains s'élèvera de 300 liv. sterl. à 546 ; ce qui ajoutera à la masse des richesses privées une somme presque égale à la valeur de tous les grains recueillis quand cette disette n'a pas lieu.

D'autre part, une autorité non moins respectable prétend que si la récolte des grains surpasse d'un dixième ce qu'on en consomme habituellement, ils perdent moitié de leur valeur. Je m'explique, une contrée produit ordinairement 300 setiers de blé, valant en tout 300 liv. sterl. ; l'abondance d'une année donne 30 setiers de plus ; par là les biens de la nation sont accrus ; mais la masse des richesses indi-

viduelles fait une perte de 135 liv., parce que la valeur des 330 setiers, au prix de 10 schellings, ne se porte qu'à 165 liv. sterl. ; au lieu qu'avant l'augmentation du produit, la valeur des 300 setiers, à vingt schellings chacun, était de 300 liv. sterl. !

Ce principe est si bien compris de ceux à qui la cupidité conseille d'en tirer avantage, qu'il n'y a que l'impossibilité d'une ligue générale qui protège le bien public contre la rapace

Qu'à l'égard des denrées, une quantité moindre a pour effet d'élever le prix pour lequel la totalité se serait vendue au marché, tandis qu'une plus forte quantité produit l'effet contraire en le diminuant, c'est une observation que plusieurs écrivains ont faite, quoiqu'ils ne soient pas d'accord sur la progression de cette hausse et de cette baisse. Voici comment l'un d'eux s'exprime : « Les marchands observent que quand une denrée monte au marché d'un tiers de sa quantité moyenne, elle double presque de valeur ; mais qu'elle perd environ moitié de son prix, si ce même tiers y est en excès ; et qu'en diminuant ou en augmentant encore plus la mesure, ces disproportions entre la quantité et le prix peuvent s'étendre extrêmement loin. » *Considerations on the Policy of Entails, etc., by sir JOHN DALRYMPLE*, pag. 14.

avarice des particuliers : toutes les fois que le monopole a été possible , les nations ont éprouvé , par la perte de leur richesse , les funestes effets de cette disposition. Il ne faut point chercher d'autre raison de la conduite que tenaient les Hollandais quand , dans les années trop fertiles à leur gré , ils brûlaient une immense quantité d'épiceries ; quand ils distribuaient des récompenses aux naturels des îles où croît le muscadier , pour les engager à en cueillir les jeunes fleurs et les feuilles vertes , afin de détruire l'arbre. Ce fut par un motif semblable , qu'en 1731 les propriétaires des anciens vignobles de France sollicitèrent et obtinrent un ordre du conseil , faisant défense de planter de nouvelles vignes , et de renouveler celles dont la culture se trouvait interrompue depuis deux ans ; ordre auquel on ne pouvait déroger sans la permission expresse du roi , laquelle n'était donnée que sur l'avis de l'intendant provincial , qui certifiât qu'il avait visité les lieux , et que le sol n'était susceptible d'aucune autre culture. La même idée enfin déterminâ les planteurs de tabac , en Virginie , à faire un règlement qui limitait cette culture à six mille plantes par nègre , et à convenir ensuite , que

dans les années d'abondance chacun en brûlerait une certaine quantité , en raison du nombre d'esclaves qu'il possédait.

Tous ces exemples montrent avec évidence ; non-seulement qu'on ne saurait trouver dans la somme des richesses privées l'état exact ni la juste définition de la richesse publique ; mais , au contraire , qu'on peut généralement affirmer que l'accroissement ou la diminution des unes , quand cela résulte d'un changement survenu dans la quantité des denrées , est toujours une preuve de la diminution ou de l'augmentation immédiate de l'autre. On trouvera cette proposition invariablement vraie dans tous les cas , hors un seul , dont on parlera ci-après. A présent , il devient nécessaire d'adopter pour la richesse publique une définition qui en donne une idée différente de celle qu'on s'en fait généralement. Je crois qu'elle sera bien définie ainsi : *La richesse publique consiste dans tout ce que l'homme désire , comme lui étant utile ou agréable* ¹.

¹ Dans le *Projet d'une Dixme royale* , publié sous le nom du maréchal de Vauban , et qu'en général on croit lui appartenir , quoique M. de Voltaire , dans ses *Doutes*

Mais rappelons-nous ce qui a été dit de la nature de la valeur, ou des circonstances qui donnent à une chose le caractère qu'elle doit avoir pour faire partie des richesses privées; et si la définition précédente est vraie et juste, nous savons qu'en ajoutant un degré de rareté aux qualités qui rendent une marchandise propre à la richesse publique, nous lui donnerons une valeur qui la rattache aux richesses particulières : d'où il suit qu'on peut définir celles-ci en ces mots : *Les richesses individuelles consistent dans tout ce que l'homme désire comme lui étant utile ou agréable, et qui se trouve dans un certain degré de rareté.*

Quant au rang qu'une marchandise doit occuper comme partie de ces richesses, on a déjà expliqué et démontré jusqu'à l'évidence, que la valeur de tout objet dépend de la proportion entre la demande et la quantité. Mais

sur le Testament du cardinal de Richelieu, l'attribue à Dubois Guilbert; dans cet ouvrage, la richesse est à-peu-près exactement définie en ces mots : *La vraie richesse d'un royaume consiste dans l'abondance des denrées.*

pour concevoir parfaitement la nature des richesses individuelles, ainsi que les changemens et les variations dont elles sont susceptibles, il faut examiner les altérations de valeur que la masse de ces richesses éprouve quand cette proportion varie dans une seule marchandise.

On a vu que la valeur de toute marchandise peut changer, 1.^o par une diminution de quantité; 2.^o par une augmentation de quantité; 3.^o par l'augmentation de la demande; 4.^o par la diminution de la demande.

Et pour développer entièrement ce sujet, nous considérerons chacun de ces cas en particulier, ainsi que les effets qu'ils doivent probablement produire, non-seulement sur la marchandise même qu'ils affectent directement, mais encore sur la valeur de toutes celles qui font partie des richesses privées.

1.^o *Des effets que produit sur la valeur d'une marchandise la diminution de sa quantité.*

Au premier moment, on est induit à penser que si les membres d'une société avaient consacré chacun une partie de sa fortune à

l'acquisition d'une certaine marchandise , qui dans la suite se trouvât , par une disette soudaine , réduite à la moitié de sa quantité ordinaire , on pense , dis-je , que la même portion de revenus , qui eût précédemment été employée à acquérir le tout , restant applicable à l'acquisition de cette moitié , la marchandise devrait doubler de valeur.

Par exemple : mille livres pesant de sucre forment la consommation ordinaire d'une société , et 50 livres sterling représentent la valeur des denrées que les différens membres de cette société consacrent à l'achat de ce sucre : il se vend ainsi à raison d'un schelling la livre ; car la millième partie de dix quintaux est une livre , comme un schelling est la millième partie de 50 livres sterling. Or si l'approvisionnement en sucre est réduit à cinq cents livres pesant , une livre sera la cinq centième partie de toute la provision : il semblerait donc naturel de conclure qu'il doit valoir deux schellings la livre , attendu que cette somme est la cinq centième partie de 50 livres sterling.

Ce raisonnement serait absolument faux. Le changement de valeur qu'éprouve une

marchandise en diminuant de quantité , dépend d'un principe tout-à-fait différent.

Un millier de sucre est ce que la société désirait quand cette denrée ne se vendait qu'un schelling la livre ; c'est aussi tout ce qu'elle en consommait habituellement. Veut-on se faire une idée de l'effet qui a véritablement lieu quand la provision de sucre est tout à coup réduite à cinq cents livres pesant ? Supposons que notre société est composée de cent familles ; que chacune d'elles avait coutume , dans les approvisionnements ordinaires , de consommer dix livres de sucre ; que pour en payer l'achat , chacune y sacrifiait , dans l'ordre de ses dépenses , une portion de ses denrées égale à la valeur de dix schellings : d'où l'on voit que la valeur totale des denrées employées au même usage par les cent familles réunies , s'élevait à cinquante livres sterling.

Chacune ayant contracté l'habitude de consommer dix livres de sucre , il est naturel que toutes désirent la continuation de cette jouissance , et qu'elles tâchent d'en perdre le moins qu'il est possible. Cependant , à cause de la variété des goûts , les uns y sacrifieront plus ,

les autres moins ; mais tous probablement retrancheront sur d'autres pour se procurer celle-là : car il est très-peu vraisemblable que le sucre ou tout autre article de consommation qui soudain disparaît en partie, soit parmi les objets qu'on désire, celui dont chacun voudra supprimer ou restreindre l'usage.

Ainsi le désir d'avoir du sucre, désir né du goût ou de l'habitude, peut être assez fort dans quelques familles pour leur faire sacrifier d'autres jouissances équivalant à vingt schellings, plutôt que de renoncer à la moindre partie de celle-ci. D'autres, portant ce désir plus loin encore, y sacrifieront une valeur de trente schellings. Enfin, comme on ne peut prescrire de bornes au goût et à l'habitude, il peut s'en trouver qui ne balanceront pas à se priver d'autres objets jusqu'à une valeur de quarante schellings, afin de conserver, autant qu'il est possible, la quantité de sucre à laquelle ils sont accoutumés.

De là naîtrait une certaine concurrence qui pourrait élever le prix de cette denrée beaucoup plus haut qu'on ne saurait d'abord l'imaginer d'après la quantité qui manque. Il est sûr qu'elle devrait produire cet effet ; mais il

peut y avoir des consommateurs qui, donnant la préférence à d'autres choses, voudront se restreindre sur cet article, ou peut-être y renoncer entièrement. Dans cette dernière supposition, les cinq quintaux de sucre qui forment maintenant tout l'approvisionnement du marché, vont être acquis par le reste des consommateurs, dont chacun en prendra une partie proportionnée aux sacrifices qu'il veut faire. Mais supposons que tous veuillent en faire, et que la demande qui en résulte soit telle qu'elle augmente de trente schellings le prix d'une portion de sucre qui n'en valait que dix ; cent fois trente schellings faisant 150 livres sterling, nous aurons, en les joignant aux cinquante premières, une somme de 200 livres sterling, qui représente la valeur des marchandises consacrées à l'achat du sucre, lequel se vend ainsi à raison de huit schellings la livre.

Ce calcul hypothétique sur l'augmentation de valeur que la marchandise éprouve quand une moitié de l'approvisionnement vient à manquer, sans qu'on ait prétendu fixer le point précis de cette augmentation, aidera l'esprit à se former une idée juste de la ma-

nière dont la diminution d'une denrée par rapport à sa quantité en affecte la valeur.

Il est évident que le desir naturel à tous les hommes de conserver leurs jouissances , doit élever le prix de toute marchandise dont la quantité diminue : le surhaussement de prix doit aussi dans quelques circonstances arrêter les demandes, et cela tend à affaiblir les premiers effets de la disette sur le prix. Ce qui règle donc la valeur d'une marchandise devenue rare , c'est la persévérance des consommateurs à en demander la même quantité ; persévérance qui dépend de la nature de l'objet, puisqu'elle est toujours proportionnée à la force du penchant qui , né de la nécessité, de l'habitude ou du goût, nous le fait désirer. C'est pourquoi, dans certaines situations et dans des circonstances particulières , les grains, la viande et d'autres articles de première nécessité ont augmenté de valeur dans la proportion d'un à cinquante¹ ; tandis qu'il est presque sans exemple que les

¹ Voyez l'Etat du Prix des Grains, etc. pendant le siège de Paris, en 1590. *Rapport entre l'Argent et les Denrées*, pag. 44 et 45.

objets qui sont purement de goût ou de luxe, se soient élevés au double ou au triple de leur valeur ordinaire.

Ainsi, la diminution de quantité doit élever le prix des diverses marchandises à des degrés différens, ayant toujours un plus puissant effet, suivant que la marchandise elle-même paraît plus nécessaire.

2.° Des effets que produit sur la valeur d'une marchandise l'augmentation de sa quantité.

En considérant comment une marchandise est affectée dans sa valeur par la diminution de sa quantité, on a remarqué que si les membres d'une société avaient consacré une portion de leurs richesses à l'achat de cette marchandise, et qu'une disette soudaine l'eût réduite à la moitié de sa quantité ordinaire, on serait naturellement porté à croire qu'elle doit doubler de valeur, attendu que la même partie des autres biens destinée à l'acquisition du tout, reste applicable à l'achat de cette moitié.

De même, en considérant les effets que l'augmentation d'une marchandise produit

sur sa valeur, on croit d'abord pouvoir conclure que si la quantité en était subitement doublée, le prix, pour une partie quelconque, en serait réduit à moitié; parce que les mêmes denrées ou les mêmes biens qu'avant l'augmentation on eût employés à acquérir ce qui ne fait plus qu'une moitié de la marchandise, demeurent applicables à l'achat de la totalité.

Toutefois ce raisonnement serait aussi faux que le premier : les effets dont il est question ont un principe très-différent.

Pour donner une idée des véritables effets que l'augmentation de quantité produit sur une marchandise, nous allons supposer encore une société qui consomme ordinairement un millier de sucre, et où cinquante livres sterling représentent la valeur des objets que les vendeurs de cette denrée prennent en échange, et dont ils ont coutume de jouir.

Si tout-d'un-coup il arrivait au marché deux milliers de sucre, ce changement dans la proportion de la quantité avec la demande diminuerait promptement la valeur de la denrée. Les consommateurs verraient qu'ils peu-

vent avoir leur provision ordinaire, en ne donnant en échange qu'une bien moindre partie de leur propriété. Au contraire, les vendeurs s'apercevraient qu'avec leur sucre il leur est impossible de se procurer la même quantité des objets qu'ils désirent. Chacun d'eux cherchant à l'obtenir, parce qu'il y est habitué, offrirait sa denrée, s'empresserait pour la placer. Sans doute il peut y avoir des cas où le marché soit conduit de manière que d'abord le rabais sera à peine sensible; mais l'extrême désir que les propriétaires du sucre auront de faire des échanges, et d'obtenir les mêmes objets que jusqu'alors ils ont obtenus, forcera enfin le marché, et le leur rendra si désavantageux, que leur sucre, quoique doublé en quantité, sera bien loin de pouvoir soutenir l'ancienne balance.

A la vérité, ce rabais déterminera de nouveaux consommateurs, et par là seront affaiblis les effets de l'augmentation de quantité sur la valeur du sucre. C'est le contraire de ce qui est arrivé dans la supposition précédente, où l'on a vu que le surhaussement de prix, causé par la rareté d'une marchandise, se trouvait limité parce que le nombre des

consommateurs diminuait. Quant à l'effet que l'abondance d'une denrée produit sur sa valeur, il n'est pas douteux qu'il ne doive être plus ou moins grand, selon que le rabais multiplie les demandes.

Par conséquent l'altération que subit dans ce dernier cas la valeur des marchandises, dépend beaucoup de la nature des marchandises mêmes.

A l'égard des objets de subsistance, si une année très-fertile les rend extrêmement abondans, il n'est guère possible d'imaginer aucune source de demande capable de contrebalancer les effets de cette abondance, attendu que chaque individu doit généralement en avoir à-peu-près autant qu'il en peut consommer, sans quoi il ne pourrait exister. Il en est autrement de ces objets d'ornement et de luxe, précieux par leur rareté : quand même la quantité s'en accroîtrait dans une proportion égale, la valeur n'en serait pas exposée aux mêmes variations. Dès qu'un article, d'ailleurs assez rare, diminue de valeur, le nombre des acheteurs augmente ; il se forme ainsi de nouveaux débouchés, qui suffisent pour absorber l'excédant bien avant

que la chose soit notablement dépréciée.

Concluons donc que l'augmentation de quantité doit rabaisser dans des proportions différentes le prix des différentes marchandises, et avoir toujours un plus puissant effet à mesure que l'objet est plus nécessaire, et qu'il appartient davantage à la consommation générale.

Ainsi, quoiqu'il soit probable, comme le conjecture sir Richard Steele, que le prix des grains baisserait de moitié dans un pays qui s'en trouverait pourvu d'un dixième de plus qu'il n'en consomme ordinairement, il est très-vrai que cet effet n'aurait jamais lieu ni pour l'or ni pour les diamans, si la quantité de ces objets précieux était augmentée d'un dixième.

3.° *Effets de l'augmentation de la demande sur la valeur de la marchandise demandée.*

La valeur de toute marchandise dépend uniquement du rapport de la demande à la quantité. Quand l'un ou l'autre de ces termes vient à varier, il peut en résulter des changemens semblables dans la proportion. De là il suit que de semblables effets doivent avoir

lieu, soit que le changement provienne d'une altération dans la quantité, soit qu'il s'opère par une altération dans la demande : il suffit que la demande et la quantité soient dans la même proportion après ces altérations.

Par exemple : imaginons deux sociétés qui possèdent en même quantité toutes sortes de denrées, et dont chacune ait pour provision annuelle mille livres pesant de sucre, d'après une demande fixe et constante. Si dans l'un des deux pays cette provision se trouve réduite à cinq cents livres, il est évident que la demande sera double de la quantité fournie ; et si dans l'autre, la provision étant toujours de mille livres, on vient à en demander deux mille, il est encore clair que dans ce cas la demande s'élèvera au double de la quantité livrée. Le nouveau rapport entre la quantité et la demande sera donc exactement le même dans ces deux circonstances ; par conséquent, dans l'une et l'autre, la valeur d'une quantité donnée de sucre éprouvera précisément le même changement.

S'il y avait quelque exactitude à conjecturer que quand la provision de sucre diminue de mille livres pesant à cinq cents, la valeur

en augmente d'un à huit schellings par livre, il s'ensuivrait que la livre de cette denrée monterait jusqu'à huit schellings toutes les fois que la demande en serait portée au double. Alors tout le millier vaudrait quatre cents livres sterling : et aux cinquante livres sterling qu'on y consacrait lorsque le sucre ne se vendait qu'un schelling la livre, il faudrait en ajouter trois cent cinquante, c'est-à-dire, un objet de cette valeur, auparavant destiné à l'acquisition d'autres marchandises.

En établissant quels effets ont lieu lorsqu'une moitié du sucre vient à manquer, on a observé que le renchérissement pouvait engager quelques consommateurs à renoncer en tout ou en partie à l'usage de cette denrée, et par là trouver certaines limites. De même, quand par une augmentation subite de demande, telle que nous la supposons ici, la valeur du sucre s'élève à un très-haut degré, il est clair qu'elle sera limitée par une cause semblable : des personnes qui achetaient du sucre à un schelling la livre, n'en voudront plus à un prix fort supérieur, parce qu'il leur répugne de renoncer à tant d'autres jouissances qu'il faudrait y sacrifier.

Cependant l'action de cette cause dépendra, ainsi que dans le premier cas, de la nature des marchandises sur lesquelles porte la demande accrue. Il n'est point de prix exorbitant qui puisse nous faire renoncer aux choses nécessaires à la vie ; l'impossibilité de les acquérir peut seule nous en priver. Cette action sera donc proportionnée au désir d'avoir toujours la même quantité des objets demandés, soit que ce désir naisse de la nécessité, du goût ou de l'habitude ; c'est-à-dire, qu'elle sera d'autant plus faible qu'il sera moins pressant.

4.º Des effets que la diminution de la demande produit sur la valeur d'une marchandise.

D'après ce qui a été dit sur trois des cas de variation auxquels la valeur de toute marchandise est sujette, on verra sans peine que le quatrième et le dernier qui reste à examiner, supposant de même un changement dans le rapport de la demande à la quantité des marchandises qui s'y trouvent, doit produire des effets analogues à ceux qui ont déjà été décrits.

Mais pour rendre ces effets plus sensibles, supposons encore une société qui reçoive d'or-

dinaire un approvisionnement de mille livres de sucre, et qui en fasse une demande fixe et constante. Si, par quelque changement dans l'état de cette société, il arrive tout-à-coup qu'elle trouve en avoir assez de cinq cents livres, la demande se réduira naturellement à moitié de ce qu'elle était. Le prix du sucre baissera. Les vendeurs, qui tiennent à leurs habitudes, cherchant à se procurer, autant qu'il est possible, toutes les choses que jusque-là ils ont obtenues en échange de leur sucre, ne manqueront pas de forcer le marché ; et la totalité de leur denrée, qui leur produisait cinquante livres sterling quand ils la vendaient un schelling la livre, ne leur donnera qu'une somme bien inférieure.

Ce rabais, ainsi que dans le cas pénultième, pourrait occasioner de nouvelles demandes ; mais ici, comme ailleurs, le changement de valeur dépend de la nature et se proportionne à l'utilité de la marchandise.

Avant de quitter ce sujet, il importe d'ajouter cette remarque : quoique les changements de valeur amenés, soit par l'altération de la quantité, soit par celle de la demande, doivent, quand la proportion change de la même,

manière, produire les mêmes effets sur la valeur de toute marchandise, c'est-à-dire, sur le degré de son importance comme partie intégrante des richesses privées, ils indiquent des effets bien différens sur l'état de la richesse publique : car on a déjà observé qu'une marchandise en diminuant de quantité augmente de valeur, bien qu'alors l'opulence nationale diminue; et que si la quantité augmente, la valeur diminue, quoique cette circonstance ajoute à l'opulence nationale. Cependant, lorsque l'accroissement ou la réduction de valeur a pour cause l'augmentation ou la diminution de la demande, la richesse publique, au moment où la demande éprouve ce changement, reste la même à tous égards; elle n'est ni altérée ni changée, malgré la révolution qui s'opère dans les richesses individuelles.

Ayant ainsi expliqué de quelle manière la valeur des marchandises, ou le degré jusqu'ou elles font partie des richesses privées, se trouve affecté, premièrement, par la diminution de quantité; en second lieu, par l'augmentation de quantité; troisièmement, par le surcroît de demande; enfin, par la diminution de demande; je vais maintenant considérer quel effet le

changement qui doit avoir lieu dans l'ordre des dépenses toutes les fois qu'une marchandise augmente ou diminue de valeur, quel effet, dis-je, il produira, dans chacun de ces évènements, sur la totalité des richesses privées.

1.° Des effets du changement occasioné dans l'ordre des dépenses par la diminution de la quantité d'une marchandise.

Revenons à notre hypothèse. Que dans une société qui reçoit habituellement mille livres de sucre, cette quantité soit réduite à moitié; que par une suite de cette réduction, la valeur du sucre s'élève de cinquante à deux cents livres sterling: naturellement on croirait d'abord que les 150 liv. sterl. qu'il faut ajouter pour l'achat du sucre, et qu'on employait à l'acquisition d'autres articles, vont faire baisser la valeur de ces articles précisément autant que celle du sucre augmente; d'où cette conséquence, que la somme des richesses individuelles reste la même. Mais cela ne peut se passer ainsi; et pour s'en convaincre, il suffit de réfléchir un peu aux remarques précédemment faites sur les suites des variations qui surviennent dans la demande, ainsi que sur les effets des changemens qui modifient la quantité.

Il y a une grande diversité dans les goûts de l'homme, il y a une grande différence dans la force de ses habitudes. Les membres de notre société pourraient bien se décider à sacrifier au desir de se procurer du sucre pour 150 liv. sterl. de leurs autres jouissances; mais il est probable qu'ils formeraient cette somme, en retranchant plus ou moins sur la consommation de chacun des articles qui composent la richesse individuelle.

Voilà un dérangement dans les dépenses. Pour en expliquer les effets, supposons que, par un choix particulier, on veuille se procurer les 150 liv. ster. que le sucre exige de plus, en transportant à l'achat de cette denrée une partie des marchandises destinées à payer la viande de boucherie, le vin et la moutarde; et supposons encore que la somme soit également répartie sur ces trois articles, c'est-à-dire, qu'on prélève sur chacun 50 liv. sterl.

Il s'ensuivra qu'à l'égard de la viande, par exemple, on en demandera moins; le rapport entre la demande et la quantité sera changé de manière à en diminuer la valeur. Mais on a déjà fait voir que toutes les fois que les demandes pour une marchandise quelconque de-

viennent plus rares, le rabais qu'éprouve la totalité de cette marchandise va beaucoup au-delà du montant des demandes qui ont cessé. Dans ce cas-ci, les propriétaires des bestiaux et tous ceux qui trafiquent de leur chair, seront pressés de jouir des choses qu'ils obtenaient ordinairement en échange; ils voudront en avoir la même quantité: ce qu'ont fait les marchands de sucre, ils le feront aussi; ils forceront tellement le marché, que 50 livres sterl., qui représentent la réduction de la demande, ne représenteront qu'en très-petite partie les non-valeurs de leur marché, causées par cette réduction: car il est sûr qu'alors la valeur de la viande diminuera d'une somme beaucoup plus forte.

On sent bien que la même cause doit produire de semblables effets sur la valeur de la moutarde et du vin.

Les cultivateurs et les marchands de ces denrées, afin d'obtenir en échange la même quantité de marchandises qu'on leur donnait précédemment, ou du moins une quantité aussi approchante de celle-là qu'il est possible, seront obligés, comme il arrive dans tous les cas où la demande se ralentit, de diminuer le

prix de l'objet offert, d'une somme fort supérieure à la valeur de la demande supprimée. Cependant, retrancher pour 50 liv. sterl. de demande à chacun de ces articles, la viande, le vin et la moutarde, est un événement qui doit produire des effets très-divers quant au degré, parce qu'il doit en produire de très-différens dans la proportion de la demande à la quantité de chacun.

Ce retranchement pourrait être de moitié pour la moutarde ; peut-être n'irait-il pas au-delà d'un cinquième pour le vin ; et à l'égard de la viande , il est probable qu'il serait borné à un vingtième ou même à un trentième de la demande ordinaire. De là résulterait une grande différence dans la proportion entre la quantité et la demande de ces articles, et par conséquent dans leur valeur, soit partielle, soit totale. On a donné un exemple de cela en citant le calcul de Davenant sur le prix du blé¹.

2.^o *Des effets du changement produit dans l'ordre des dépenses, par l'augmentation de la demande relativement à une marchandise quelconque.*

Nous savons déjà qu'une plus forte demande,

si elle établit des proportions semblables entre le débit et la valeur d'une marchandise, doit produire des effets semblables sur la valeur d'une partie quelconque du même objet. Maintenant supposons que l'approvisionnement de sucre, au lieu d'être réduit de mille livres pesant à cinq cents, reste le même, c'est-à-dire, de mille livres, et qu'il s'en fasse subitement une demande de deux mille. D'après cela, si notre conjecture était juste, que le sucre en diminuant de moitié relativement à la quantité, s'élèverait à huit schellings la livre, il doit à présent acquérir le même prix, puisque la demande est augmentée du double ; ce qui donne à tout le millier une valeur de quatre cents livres sterling.

Il ne suffit plus aux consommateurs de soustraire 150 liv. sterl. des autres acquisitions ; il faut qu'ils en retirent 350 liv., et qu'ils prennent cette somme sur des objets précédemment employés à leur procurer d'autres jouissances. Admettons qu'ils la forment encore aux dépens de la consommation de viande, de vin et de moutarde : tout-à-coup voilà le débit ordinaire de chacun de ces articles qui éprouve une réduction égale au tiers de trois cent cin-

¹ Voyez pag. 33.

quante liv. sterl., c'est-à-dire, à cent seize liv. treize schellings et quatre deniers. On sent qu'alors la valeur en diminuera beaucoup plus qu'elle ne l'a fait par le retranchement antérieur de 50 liv. sterl., et que nécessairement les possesseurs en seront beaucoup plus appauvris.

Il importe extrêmement d'observer en cet endroit, que, quoique la masse des richesses individuelles soit ainsi fort diminuée, notre supposition se fonde néanmoins sur l'idée que le sucre, la viande, le vin et la moutarde existent toujours en même quantité, et que, par le fait, l'état d'aucune espèce de marchandise n'a changé: la richesse nationale reste absolument la même; et si les fortunes particulières font des pertes, c'est uniquement dû à l'inconstance des goûts, qui produit une altération soudaine dans la demande d'une denrée.

Poursuivons: cette demande imprévue d'une plus grande quantité de sucre, en avilissant le prix des trois autres articles, doit, par une conséquence nécessaire, faire une brèche considérable dans la masse des richesses individuelles; mais les effets ne s'en bornent pas là. Les propriétaires de la viande, du vin et de la moutarde, souffrant une perte

dans la valeur de leur propriété, pourront se procurer beaucoup moins de jouissances. La demande pour les autres marchandises diminuera, et toujours dans un plus grand rapport que la somme qui représente les premières demandes supprimées; car il faut se souvenir toujours que toute suppression de demande doit produire dans la valeur totale de la marchandise qu'elle affecte, une plus grande diminution que ne l'indique la somme soustraite.

C'est sur ce principe qu'une grande et subite altération dans la demande d'une marchandise quelconque ou d'une espèce de marchandise, a toujours été funeste aux richesses individuelles, quoique la richesse publique ne soit ni altérée ni changée en aucune manière. La vérité de cette proposition est indépendante de toute théorie. Les marchands anglais en ont fait une cruelle épreuve au commencement de la dernière guerre et à la reprise des hostilités actuelles¹. La seule ex-

¹ Nous plaçons ici une liste de banqueroutes, tirée de la Gazette de Londres (London Gazette). Cette liste prouve, ce me semble, que l'effet de ce dérangement des

périence des effets malheureux causés par une soudaine altération dans la demande, fait dire aux spéculateurs une chose qui paraît ridicule aux personnes peu versées dans leur science, c'est qu'ils préfèrent même les calamités d'une guerre continue, avec toutes ses suites, telles que de plus forts salaires, des frets plus chers, le haut prix des assurances; qu'ils préfèrent, dis-je, toutes ces charges à une incertaine fluctuation entre la guerre et la paix; et notre théorie explique sur quoi est fondée leur assertion.

Rien n'est plus propre à répandre un grand jour sur cette doctrine, que les évènements arrivés au commencement de la dernière guerre. La subite demande de tout ce que la guerre rend nécessaire, paralysant en grande partie le débit des marchandises qui

dépenses se fait plus ou moins sentir au commencement de chaque guerre.

Banqueroutes.	Banqueroutes.	Banqueroutes.
En { 1752. . . 158	En { 1774. . . 360	En { 1784. . . 517
1753. . . 214	1778. . . 675	1791. . . 604
1754. . . 244	1779. . . 544	1792. . . 628
1756. . . 278	1780. . . 449	1793. . . 1,304
1757. . . 274		

étaient prêtes ou qu'on préparait pour le marché, dans la persuasion que rien n'en troublerait l'état, diminua si fort la valeur de ces marchandises, que les manufacturiers et les marchands étaient dans l'impossibilité de remplir leurs engagements.

Dans cette situation, le gouvernement vint au secours du négoce par des prêts d'argent. Il en accorda deux cents trente-huit, formant une somme d'environ deux millions deux cent mille livres sterling¹. Par là les négocians furent en état de garder quelque tems leurs marchandises; et la guerre gênant l'importation et arrêtant les manufactures, l'ordinaire proportion entre la demande et la quantité se rétablit bientôt; de sorte que ceux qui avaient été secourus par le gouvernement, le remboursèrent sans avoir souffert de perte; et cela pouvait se prévoir, parce que les marchandises, quoique diminuées de valeur, restaient les mêmes en substance. La richesse nationale n'était aucunement affectée par l'altération de la demande; et les objets livrés au

¹ La somme exacte était 2,202,200 liv. ster., ou, en évaluant la livre sterling à 24 fr., 52,852,800 fr.

commerce devaient, à coup sûr, reprendre leur valeur dès que la diminution des approvisionnemens rétablirait la proportion entre la quantité et la demande ¹.

3.^e *Des effets du changement qui s'opère dans l'ordre des dépenses, quand la quantité d'une marchandise augmente.*

On sait déjà quel changement probable subit la valeur d'une marchandise qui augmente de quantité; nous en avons donné un exemple dans la supposition que l'approvisionnement en sucre reçu ordinairement par une société, était tout-à-coup porté de mille à deux mille livres pesant. On a vu aussi jusqu'où la valeur de cette denrée se trouve réduite par la manière dont les possesseurs l'of-

¹ C'est peut-être un malheur qu'on n'ait jamais assez expliqué et la cause du mal et les effets du remède. Sans cela aurait-on pu, au commencement de la guerre actuelle, refuser des secours pareils? Le mal ayant sa source dans les mesures que les ministres jugent nécessaires à la sûreté publique, ce n'est pas seulement dans des vues d'utilité que le Gouvernement devrait venir au secours des commerçans : l'équité leur fait un droit de ce secours.

frent et la poussent au marché, pressés d'obtenir la quantité accoutumée des choses qu'ils désirent. Enfin, il paraît évident qu'en réduisant ainsi la somme totale des objets applicables à l'acquisition du sucre, la conséquence doit être qu'une partie de cette somme restera, faute d'emploi, entre les mains des consommateurs, qui l'emploieront, suivant leur goût, à l'achat d'autres marchandises.

Quelles qu'elles soient, il y aura donc pour ces marchandises un surcroît de demande; et la valeur de chacune s'élèvera plus ou moins, selon qu'on y consacrera une plus ou moins grande partie des objets précédemment destinés à l'achat du sucre.

Quoique la raison nous apprenne que cela doit se passer ainsi, ce n'est pas seulement de la théorie et de la spéculation qu'on peut l'inférer. En pratique, c'est un fait depuis longtemps reconnu, que l'abondance d'une marchandise renchérit les autres. Ceux qui suivent habituellement le cours des effets publics, ont constamment remarqué que, dans les années fertiles, le prix des actions est généralement de deux ou trois pour cent plus haut que dans les tems de disette.

Les grains sont la denrée la plus nécessaire à l'homme. Puisque son existence en dépend , il doit en avoir toujours une quantité à-peu-près suffisante. Si cette quantité s'accroît subitement, il s'ensuivra un rabais beaucoup plus considérable que ne l'éprouveraient dans les mêmes circonstances des objets purement de goût. La raison en est connue : il est presque impossible de concevoir un grand et subit débouché pour une chose dont chacun doit être à-peu-près assez pourvu ; et il l'est aussi d'imaginer par quels moyens on le remplirait s'il venait à s'ouvrir ; au lieu que dans les articles de goût, la diminution de valeur produite par l'augmentation de quantité (augmentation après laquelle ils sont encore comparativement rares), doit donner lieu à de nouvelles demandes long-tems avant que le rabais soit considérable.

L'effet de l'abondance des grains se fait donc plus facilement apercevoir dans le renchérissement des autres marchandises ; mais il n'est aucune chose qui puisse à-la-fois augmenter de quantité et diminuer de valeur , sans en renchérir quelque autre.

Des effets du changement qui se fait dans l'ordre des dépenses , quand la demande d'une marchandise diminue.

Comme il n'y a jamais ni desir ni demande pour une marchandise , qu'autant qu'elle peut satisfaire ou notre appétit ou notre goût ; de même il n'y a jamais de ralentissement dans la demande que par l'une ou l'autre de ces deux causes : premièrement, l'augmentation du prix de quelqu'autre marchandise , dont on préfère la pleine jouissance , et à laquelle on sacrifie , pour s'en priver le moins qu'il est possible , une partie des objets destinés à l'acquisition de la première : en second lieu , la découverte d'une chose plus propre à satisfaire les mêmes desirs.

Or, on voit d'après cela que les effets du changement qui s'opère dans l'ordre des dépenses quand la demande d'une marchandise *diminue* , ont déjà été considérés sous le chef précédent, où l'on traite des effets du changement qui a lieu dans l'ordre des dépenses quand la demande d'une marchandise *augmente*.

On y a développé ce point , en montrant les

conséquences de la diminution des demandes pour la viande, le vin et la moutarde. Il suffira de répéter ici que les effets de cette diminution, en général, ne se bornent jamais à réduire la valeur de la marchandise sur laquelle ils portent; parce que le propriétaire vendant à meilleur marché, peut moins donner à ses jouissances habituelles, ce qui diminue la demande de plusieurs objets; que l'abandon de ceux-ci agit sur d'autres de la même manière; qu'enfin cette première impulsion semble devoir se communiquer à tous les ressorts du commerce.

Quoique les raisonnemens qui précèdent semblent établir que l'augmentation des richesses individuelles peut entraîner la diminution de la richesse publique; que celle-ci en s'étendant peut porter atteinte à celles-là; que, tandis que l'opulence nationale n'est altérée sous aucun rapport, il peut s'opérer, suivant l'espèce de variation que subit la demande, ou une réduction ou un accroissement dans la somme des fortunes privées; quoiqu'il soit en effet très-rare que ces deux sortes de richesses prospèrent simultanément et au même degré, il est néanmoins possible que

celles que nous nommons individuelles soient favorisées par de telles circonstances, que leur accroissement indiquera une augmentation proportionnelle dans la richesse publique.

Je suppose que dans une société la provision de sucre soit inopinément portée de mille à quinze cents livres, et que la demande augmente dans la même proportion; je suppose aussi que ceux qui cultivent ou qui fabriquent les articles échangés contre le sucre, en produisent une quantité surabondante, et que les possesseurs du sucre fassent une demande proportionnellement plus grande de ces articles. Comme notre hypothèse emporte que dans l'un et l'autre cas le rapport entre la quantité et la demande restera le même qu'avant cette double augmentation de produits, la valeur vénale doit suivre exactement la progression croissante de la quantité; c'est-à-dire, que la masse des richesses individuelles et la richesse nationale augmenteront dans un rapport égal.

Il suit de là que lorsqu'on veut examiner si des réglemens proposés sont réellement favorables au bien public, (car les hommes ne

sont intéressés à solliciter des mesures législatives qu'autant qu'ils les jugent propres à augmenter les richesses individuelles), on doit considérer :

Premièrement, si cette augmentation de richesses est seulement produite par la diminution de la quantité d'une marchandise ;

En second lieu, si elle est produite seulement par un surcroît de demande pour une marchandise.

Car, dans le premier cas, il y aura nécessairement diminution de richesse nationale ; et dans le second, il n'y aura ni augmentation ni diminution. Mais, dans l'un et l'autre, bien qu'il y ait un accroissement immédiat de richesses individuelles, autant que peut y contribuer la valeur d'une seule marchandise, le dérangement des dépenses causera une non-valeur beaucoup plus forte dans tout le reste, et par conséquent un grand déficit dans la masse générale des fortunes.

Si le projet tendait à augmenter dans la même proportion la quantité et la demande d'un article, et en même tems à procurer des fonds pour l'achat de la quantité accrue, sans diminuer le débit d'aucune autre marchan-

dise, il n'y aurait pas à balancer : ce projet serait fait pour élever au même degré et la richesse des individus et celle de la nation.

Par exemple : l'approvisionnement en sucre, au lieu d'être, selon l'usage, de mille livres pesant, se trouve une année porté à quinze cents ; et en même tems les consommateurs recueillent une surabondance de grains que les propriétaires du sucre demandent, et qui suffit juste pour leur payer l'excédant de leur denrée. La proportion entre la demande et la quantité est par là maintenue, malgré l'excès de l'approvisionnement ; elle subsiste encore par rapport aux grains ; elle n'est altérée dans aucune espèce de marchandise : l'accroissement des richesses individuelles sera donc en raison directe de l'augmentation en quantité des grains et du sucre ; c'est-à-dire, la richesse publique et les richesses privées augmenteront dans le même rapport.

S'il paraît que les moyens proposés tendent seulement à augmenter la demande et la quantité d'une marchandise, du sucre, par exemple, et que, pour payer la partie excédante, il faille restreindre d'autres acquisitions, la richesse nationale pourra, il est vrai, suivre

la progression croissante des richesses individuelles dans le seul article du sucre, parce que la quantité et la valeur de cette denrée s'élèveront dans le même rapport : mais, en raison de ce retranchement, la demande des autres objets languira, leur prix baissera, et la masse des richesses individuelles sera diminuée. On a vu, en effet, que si l'on supprime pour une certaine somme de demandes, la marchandise que cette suppression affecte perd beaucoup plus de sa valeur que ne l'indiqué la somme supprimée.

Servons-nous encore d'un exemple : si les consommateurs de sucre, qui en ont demandé et acheté une plus grande quantité qu'ils ne faisaient ordinairement, au lieu d'avoir pour le payer une surabondance de grains, en avaient acquitté le prix avec une partie des denrées qu'ils consacraient à l'achat de la viande, du vin et de la moutarde, il est clair que le prix de ces derniers articles baisserait, la demande n'en étant plus aussi considérable ; et ce rabais, nonobstant que la richesse de la nation et celle des individus se fussent accrues en même proportion relativement au sucre, diminuerait la masse des

richesses individuelles : car la diminution que souffriraient ces articles, l'emporterait de beaucoup sur l'augmentation de valeur que le sucre pourrait éprouver.

Il faut donc conclure, par une conséquence forcée, qu'il n'y a qu'un seul cas, et un cas très-peu probable, où une augmentation dans la masse des richesses individuelles en produise une semblable dans la richesse de l'état : c'est lorsque la quantité et la demande d'une marchandise éprouvent une augmentation proportionnelle, et qu'en même tems il se crée des fonds pour acheter la quantité accrue, ainsi que pour satisfaire à la demande extraordinaire.

Il est encore nécessaire d'observer que lorsque la valeur des choses, ou la masse des richesses privées, varie par suite de quelques altérations dans la quantité d'une marchandise, toujours la richesse publique éprouve immédiatement l'effet opposé. Une diminution de valeur, quand un changement de quantité l'amène, est un indice infailible d'un immédiat accroissement de quantité, et par conséquent de richesse publique : une augmentation de valeur, qu'une variation de

quantité produit, est un signe assuré que la quantité a diminué, et la richesse publique en même tems.

D'autre part, si une marchandise diminue de valeur en conséquence d'une variation dans la demande, cela n'annonce pas une immédiate altération dans la quantité de cette marchandise ; mais c'est un présage assuré que cette quantité diminuera, et par suite la richesse publique ; et si la valeur augmente parce que la demande varie, on ne peut pas en conclure que la quantité soit actuellement altérée ; mais certainement elle sera réduite, et la richesse publique aussi.

La confirmation de cette vérité, qu'à peine arrive-t-il jamais que les richesses privées et la richesse nationale augmentent dans des proportions semblables, n'est donc pas la seule instruction précieuse que nous donne l'étude des variations que les changemens de quantité et de demande amènent, non-seulement dans la valeur des marchandises qui les subissent, mais indirectement dans celle de tous les objets commercables ; c'est-à-dire, dans la valeur de la masse des produits que la nature et l'art fournissent tous les ans.

La valeur vénale, que toute chose doit posséder pour faire partie des richesses individuelles, n'est, à la bien considérer, que le moyen pratique d'exprimer le degré de desir qu'on a pour un article particulier de la richesse nationale. C'est pourquoi il importe beaucoup d'observer combien, d'après cette analyse des causes de variation qui agissent sur la valeur des marchandises, il paraît incontestable que la demande doit toujours régler la quantité et la qualité de toutes les productions.

Aussi, quand la valeur d'une marchandise vient à varier par une augmentation de demande, voit-on l'industrie, invitée par l'appât d'un prix supérieur, non-seulement se diriger vers cet article afin de le multiplier, mais en négliger, en abandonner d'autres, parce que la valeur en est diminuée. C'est ce dont on a vu un exemple dans cette demande extraordinaire de sucre, qui en élevait le prix, mais en rabaisant la valeur de la moutarde, du vin, de la viande, et, par suite, de divers autres objets.

De même, quand la diminution de la de-

mande altère la valeur d'une marchandise, le découragement en arrête la production; et cet effet n'est pas dû tout entier au grand rabais que l'objet éprouve. Une autre cause, c'est que les fabricans voient s'ouvrir de nouveaux canaux d'industrie qui leur paraissent plus avantageux; c'est qu'ils prévoient que d'autres marchandises vont éprouver une demande plus étendue, et un renchérissement qui leur promet de gros bénéfices.

De ce qu'on a établi il suit encore, que si des changemens dans la quantité font varier la valeur, la demande doit aussi agir avec une double énergie. En effet, la quantité d'un objet vénal se trouvant augmentée, non-seulement on néglige de le produire parce qu'il a perdu de sa valeur, mais l'industrie même se tourne vers la fabrication d'autres articles, à l'achat desquels est employé ce que fait économiser le bas prix de la marchandise qui abonde, et dont la valeur remonte maintenant par ce surcroît de demande.

Enfin, quand la quantité d'une marchandise a diminué, la demande a pour effet de la remettre à son niveau. D'abord elle en relève

le prix, et engage ainsi l'intérêt de ceux qui la doivent produire. Ensuite, secondée par la dépréciation inévitable d'autres objets, elle indique à l'industrie, qui les abandonne, celui dont la quantité insuffisante doit être accrue.

CHAPITRE III.

Des Sources de la Richesse.

IL pourra paraître extraordinaire que les sources de la richesse, qui ont été l'objet de tant de spéculations, n'aient été depuis long-tems ni soigneusement recherchées, ni exactement définies : toutefois est-il certain qu'il n'y a point de sujet sur lequel il ait existé, sur lequel il existe encore une plus grande diversité d'opinions.

La terre, le travail et les capitaux, voilà les seules sources auxquelles on a jusqu'ici rapporté l'origine de tout ce qui fait partie de nos biens. Mais tandis que les uns ont vivement soutenu que la terre est la mère de l'opulence, et que tout ce qui s'acquiert par le travail et par les capitaux est fourni par le possesseur du sol ; d'autres n'ont pas montré moins d'ardeur pour attribuer l'origine et l'accroissement de notre richesse au com-

merce et aux manufactures, c'est-à-dire, à l'opération des capitaux et du travail.

Le système qui fait du produit de la terre l'unique source du revenu et de la richesse nationale¹, a long-tems eu des partisans en Angleterre. Ils considéraient la terre comme un grand réservoir d'où les richesses et l'abondance du monde découlaient en différens fleuves, représentés par ses mines, par ses pêches, et, le principal, par tout ce qui végète et vit à sa surface².

« Ce que nous appelons marchandises, dit « un ingénieux écrivain du dix-septième siècle

¹ Cette opinion est fort ancienne. On rapporte ce mot d'Artaxerce, roi de Perse, que « l'autorité du prince doit « être soutenue d'une force militaire ; que cette force ne « peut être entretenue que par des impôts, et que tous les « impôts doivent, en dernier résultat, tomber sur l'agriculture. » Histoire de Gibbon, tom. I, pag. 256 de l'édition anglaise in-4°.

² Voyez *Treasure of Traffic by Lewis Roberts*, 1641 (Le Trésor du Négoce, par Louis Roberts) ; et *Vanderlint's Essay to make money plenty* (Essai de Vanderlint sur les moyens de rendre le numéraire abondant). Consultez aussi l'ouvrage de Locke sur les moyens de diminuer l'intérêt et d'augmenter la valeur de l'argent.

« cle¹, n'est rien autre que la terre sévrée du
 « sol. L'homme ne trafique que de terre. Les
 « marchands sont les facteurs du monde, pour
 « échanger une partie de la terre contre une
 « autre. Le roi même est nourri par le labeur
 « du bœuf; et l'habillement des troupes, et
 « les vivres de la marine, tout doit être payé
 « au propriétaire du sol, comme dernier re-
 « ceveur. Tout ce qui existe est originaire-
 « ment le produit de la terre, et c'est de la
 « terre que tout doit se tirer. »

Ensuite ce fut, durant quelques années, le système favori des Anglais, sinon leur doctrine établie, que le commerce possédait à un degré supérieur le pouvoir de former la richesse*. On prétendait qu'une nation qui ne possède ni mines d'or ni mines d'argent, n'a pour se procurer ces métaux d'autre moyen que le négoce étranger; que suivant qu'elle

* *Several Assertions proved, in order to create another species of money than Gold, 1696.* (Plusieurs Assertions prouvées afin de créer une autre sorte de monnaie que l'or.

* Voyez le Supplément, n.º I.

en acquiert ainsi une plus ou moins grande quantité, le prix de ses marchandises, l'étendue de sa population, et par suite la valeur de ses propriétés s'accroissent ou diminuent; que si un peuple exporte plus de produits qu'il ne reçoit d'importations, les étrangers doivent solder la balance en espèces, et lui s'enrichir; que si les importations, au contraire, surpassent les exportations, la balance sera payée en argent aux étrangers, et la nation s'appauvrira.

Cette dernière opinion, quoique de bonne heure combattue par des hommes d'un mérite supérieur, a long-tems servi de base au droit public de l'Europe, du moins s'il faut en juger par les lois et les réglemens qu'ont faits les différens Gouvernemens.

Les économistes en France, l'auteur de la Richesse des Nations en Angleterre, se sont élevés contre ces idées, et en ont exposé les perfides et dangereuses conséquences. Mais quoique nous soyons redevables aux philosophes français et au docteur Smith, d'avoir renversé un système plein d'erreur, malheureusement aucun d'eux ne nous donne une

solution satisfaisante de cette question capitale en économie politique : quelles sont les sources de la richesse ?

Le préjugé et la raison (les preuves n'en manqueront pas) sont révoltés des opinions soutenues avec tant de persévérance et d'adresse par les disciples de Quesnay ; de ces opinions qui excluent entièrement le travail et les capitaux de la formation de la richesse ; qui établissent que ce qui reste du produit de la terre , tous les frais de la culture payés , contribue seul à la richesse d'une nation. Quant à M. Smith , de quel secours nous peut-il être pour former un jugement sur cet important sujet , lui qui ne semble pas en avoir eu d'idée fixe ? En effet , de toutes les opinions qu'on a publiées sur les sources de la richesse publique , il n'y en a pas , je crois , qui ne se trouvent adoptées en différens endroits des *Recherches sur la Richesse des nations*.

Et d'abord vous y lisez : « Le travail annuel de chaque nation est le fonds primitif d'où elle tire tous les objets de nécessité et d'agrément qu'elle consomme dans l'année , et qui est toujours ou le produit immédiat de

« ce travail , ou ce qu'elle achète avec ce même produit chez les autres nations ¹. »

En second lieu , l'auteur affirme que , « La terre , les mines et les pêcheries remplacent avec profit , non - seulement les capitaux qu'on y emploie , mais tous les autres capitaux qui servent dans la société ². » Or ce qui remplace tous les capitaux employés chez un peuple , et qui est le principe de ses profits , doit être la seule source de la richesse. C'est donc ici de la terre que les hommes tirent toute leur richesse.

Troisièmement , il dit ailleurs , que la simple raison apprend que la vraie richesse d'un pays consiste dans le produit annuel de la terre et du travail ³. Généralement même il adhère à cette opinion , qui se rapporte à la pensée de l'évêque de Cloyne ⁴, et se trouve

¹ *Richesse des Nations*, Introduction, p. 1. M. Hume , dans son *Discours sur le Commerce*, soutient la même opinion.

² *Ibid*, liv. II, chap. I.

³ *Ibid*, liv. II, chap. III.

⁴ « Les quatre élémens , et le travail qui les exploite , ne seraient-ils pas la vraie source de la richesse ? » *Querist. Quer. 4.*

conforme à celle de M. Locke, dans son *Essai sur les Monnaies* ¹.

Quatrièmement, dans une autre partie du même ouvrage, on trouve cette assertion : « Les terres et les capitaux sont les deux sources primitives de tout revenu, soit public, soit particulier. Les capitaux paient le salaire du travail productif, appliqué, soit à l'agriculture, aux manufactures, ou au commerce ². » Ainsi l'auteur ne voit à présent les sources de la richesse que dans la terre et les capitaux, d'où le travail tire son salaire, sans rien ajouter à l'opulence de la société.

Enfin, il veut que l'on considère comme sources de la richesse, et la terre, et les capitaux, et le travail. Voici le passage : « Qui-
conque tire son revenu d'un fonds qui lui

¹ « La terre et le travail (dit M. Locke) sont ensemble les sources de toute richesse. Les objets de subsistance manqueraient sans une suffisante quantité de terre ; et sans travail, ils seraient très-rare et très-mauvais. De sorte que la richesse générale ou les richesses individuelles consistent ou dans la propriété de la terre, ou dans les produits de la terre et du travail. »

² Richesse des Nations, liv. v, chap. iii.

« appartient, doit l'obtenir ou de son travail, ou de ses capitaux, ou de ses terres. Le revenu venu du travail, se nomme salaire ; celui des capitaux, profit ; celui des biens fonds, rente ou rapport ¹. » Cette opinion semble avoir été indiquée par sir William Petty ², lorsqu'il a dit qu'un des obstacles qui s'opposaient à la richesse de l'Angleterre, était dans la répartition des taxes, qui ne tombaient principalement que sur les terres, et non sur les capitaux et le travail. Néanmoins cet écrivain ingénieux considère généralement la terre et le travail comme les seules sources de la richesse ³.

En traitant de l'économie politique, de cette science qui a pour but d'expliquer et d'enseigner les moyens d'accroître la richesse des Etats, le premier, le plus pressant objet aurait dû être, ce semble, de savoir ce qu'est la richesse, et quelles en sont les sources ;

¹ Richesse des Nations, liv. v, chap. iii.

² Dans ses traités, pag. 268, édit. de 1768.

³ « Le travail est le principe générateur, le père de la richesse, comme la terre en est la mère. » *Treatise on Taxes and Contributions* (Traité des Taxes et des Contributions), 1667, édit. in-4.^e, pag. 47.

car peut-on discuter avec précision les moyens d'augmenter une chose, si l'on n'a des idées exactes de sa nature et de son origine ? Cependant, si nous rejetons la doctrine des économistes, en vain chercherons-nous dans tous les ouvrages modernes d'économie politique, une opinion décidée et précise sur l'origine de la richesse ; et il est impossible, en lisant ces philosophes, de ne point penser que l'envie de ruiner le système qui faisait du commerce la seule source de l'opulence, les a portés hors des bornes de la raison, quand ils ont refusé d'admettre le travail et les capitaux comme principes de cette opulence.

Les doctrines libérales où menait cette théorie, en montrant le danger d'entraver les transactions du commerce par l'entremise du pouvoir législatif, méritent notre approbation ; mais elles ne sont aucunement incompatibles avec l'opinion que je me propose d'établir, savoir, que la terre, le travail et les capitaux sont tous trois les sources premières de la richesse ; que chacun, par des moyens distincts et séparés, concourt à la production des objets que l'homme désire, de ces objets qui, ainsi qu'on l'a vu, constituent son opulence.

Sans doute, dans les divers états où l'histoire nous montre l'homme, ces trois sources de biens contribuent à l'enrichir avec des proportions très-différentes ; mais dans tous les états de société connus aujourd'hui, chacune lui paye plus ou moins son tribut.

Il est très-reconnu que la consommation doit toujours précéder la production. Cependant, long-tems avant que l'homme cultivât la terre pour en tirer sa subsistance, il faut qu'il ait puisé sa richesse à ces trois sources. Il ne peut avoir rendu ni le fruit ni l'animal propres à lui servir de nourriture, sans avoir travaillé jusqu'à un certain point. On fera voir que le premier bâton ou la première pierre qu'il prit dans sa main pour s'aider dans la poursuite de ces objets, en accomplissant une partie de son travail, fit précisément l'office des capitaux actuellement employés par les nations commerçantes.

Tous les genres de travaux de la culture, de l'industrie, du commerce, exigent des avances. Quand on labourait avec les mains, il faudrait semer avant de recueillir ; il faudrait vivre jusqu'après la récolte. (Note du traduct.)

1.° *De la Terre, y compris les Mines et les Pêcheries, considérée comme source de la richesse nationale.*

Aux premières époques de la société, l'homme acquiert cette portion de richesse qu'il trouve à la surface de la terre, de la même manière qu'à toute autre époque il obtient celle que lui offre l'océan. Ses efforts ne tendent pas à en augmenter la quantité : il les dirige à rendre propres à son usage celles des productions naturelles que ses besoins et ses appétits lui font désirer.

C'est dans cette primitive existence que, toute proportion gardée, il tire de la terre une plus grande partie de ce qui forme sa richesse. Plus tard, il appelle à son secours le travail et les capitaux, non-seulement pour se rendre propres et tourner à son avantage les objets dont ses desirs font naître la demande, mais encore pour en perfectionner la nature et en accroître la quantité.

Toutefois ce premier état est de courte durée. La nature, qui a jeté dans notre âme les semences d'une infinie variété de desirs, a répandu par-tout d'une main très-avare les moyens de les satisfaire. Il nous faut recourir

de bonne heure au travail et aux capitaux, et déjà les appliquer au plus important emploi qu'ils puissent jamais recevoir, je veux dire celui d'augmenter les productions de la nature qui sont l'objet de nos desirs; et dès ce moment la fertilité de la terre, secondée par l'industrie de l'homme, qui en perfectionne la culture, donne des produits plus abondans et d'une qualité supérieure.

On voit qu'en traitant de l'augmentation de la richesse, nous serons ramenés à considérer ce sujet. Dans ce moment, il suffit d'observer qu'à l'exception seulement du système économique qui fut long-tems à la mode en France, il n'en est pas un qui n'ait établi en principe, que tout ce que la terre donne de choses utiles à l'homme, soit spontanément, soit par art, ajoute à la richesse d'un pays.

C'est bien, à la vérité, le point principal de la doctrine des économistes, *que la terre est l'unique source des richesses, et que c'est l'agriculture qui les multiplie*¹; mais par une manière de raisonner fort étrange, ils préten-

¹ Maxime économique d'un Royaume agricole. *Physiocratie*, pag. 107.

dent que la partie du produit réservée pour ensemençer les terres et pour nourrir les cultivateurs, ne peut faire partie de la richesse nationale¹. Ils la croient nécessaire pour assurer la production de la richesse future ; et, pour me servir de leur langage, ils la regardent, non comme richesse, mais comme une machine qu'il faut soigneusement conserver pour la reproduction continuelle de la richesse².

Il est si vrai que ces philosophes voient entièrement la richesse publique dans ce qui

« Il y en a environ la moitié qui se consomme immédiatement et en nature chez les cultivateurs. On ne peut donc imputer à cette moitié qui n'est pas commercable, ni l'augmentation des prix, ni l'augmentation des dépenses, causée par le renchérissement. Ainsi elle ne doit pas entrer dans le calcul du changement de prix dont il s'agit ici, puisqu'elle n'entre pas dans le commerce, et que la consommation qui en est faite constamment chez les cultivateurs, n'augmente ni ne diminue, dans les changemens du prix, les frais d'exploitation de la culture. » *Physiocratie*, pag. 188.

« Les avances de l'agriculture d'un royaume doivent être envisagées comme un immeuble, qu'il faut conserver précieusement pour la production de l'impôt, du revenu, et de la subsistance de toutes les classes de citoyens. » *Physiocratie*, pag. 109.

constitue la masse des richesses individuelles, qu'une autre de leurs maximes affirme que le bon marché des denrées n'est pas avantageux au petit peuple¹. Ils pensent que le revenu, qui fait la richesse de la nation, augmente comme le prix des productions de la terre. L'abondance et la cherté sont, à leur idée, également nécessaires pour former la richesse². Si M. Quesnay avait bien compris la nature de la valeur, il aurait su que la cherté et l'abondance ne sont pas plus compatibles que le froid et le chaud.

C'est pourtant cette idée qui paraît leur avoir fait exclure de la richesse publique cette partie des denrées qui est destinée à la semence du champ et à la subsistance du cultivateur. Ils la considéraient comme une quantité invariable, qui ne devait jamais entrer au marché, qui ne pouvait dès-lors influer sur le prix, et que par cela même ils croyaient ne pouvoir appartenir

¹ *Physiocratie*, pag. 162.

² « Telle est la valeur vénale, tel est le revenu. Abondance et non-valeur n'est pas richesse. Disette et cherté est misère. Abondance et cherté est opulence. » *Physiocratie*, pag. 116.

à la richesse nationale, ou aux richesses individuelles, car ils ont toujours confondu ces deux choses.

D'après leurs principes mêmes, il est évident qu'ils sont dans l'erreur, du moins en tant qu'ils excluent la provision alimentaire du cultivateur. Pour la semence, qu'ils la considèrent comme une quantité invariable, cela se peut à la rigueur. Mais la disette, qui renchérit toujours les denrées, devient pour lui un motif de vendre : ainsi elle diminuera la subsistance du laboureur, comme elle diminue celle de tout autre ouvrier.

Remarquons bien que de cette doctrine sort une conséquence désolante, et qu'on ne peut récuser : c'est que plus vous restreindrez l'entretien du laboureur, plus vous ajouterez à la richesse nationale ; puisque alors il restera plus de denrées pour le marché, et pour le compte du produit net. Ainsi l'on fait dépendre l'opulence d'une nation de l'adresse à priver ses plus utiles habitans d'une partie des objets qui leur sont ou agréables ou nécessaires.

Mais faut-il tant de raisonnemens pour ruiner une telle opinion ? Si la distinction que l'on

a faite de la richesse publique et des richesses privées est fondée en vérité ; si l'on a bien défini la première en disant qu'elle consiste dans tous les objets que l'on désire, on ne voit pas la raison pourquoi ce qui peut satisfaire les desirs d'un laboureur, ne serait pas aussi véritablement une partie de notre richesse, que ce qu'il faut à tout autre travailleur pour remplir les siens. On ne peut pas dire non plus, avec quelque exactitude, que la partie du produit annuel réservée pour la semence ne doive pas être comptée dans la richesse publique, seulement à cause qu'elle n'est pas immédiatement appliquée à nos besoins, mais destinée à former ce qui doit y pourvoir dans un tems futur.

C'est d'après ces principes qu'il faut considérer tous les fruits de la terre, ainsi que le produit des mines et des pêches, comme parties constituanes de la richesse publique.

2.^e Du travail considéré comme source de la richesse.

Cette espèce de travail dont on a parlé, qui perfectionne et augmente les produits naturels du sol, a été généralement reconnu pour une source de richesse. Il l'est en effet à un degré très éminent. C'est de quoi il n'est pas possible

de douter quand on réfléchit à la quantité de nourriture, à toutes les matières d'habillement que l'homme aidé de l'art parvient à tirer d'une médiocre étendue de terrain, et que l'on compare ces richesses avec ce que la nature brute donne dans tous les pays. Voyez la situation d'un sauvage errant dans ses forêts, voyez celle d'un paysan qui habite un pays cultivé: quel contraste! L'un a beaucoup de peine à trouver sa subsistance dans un canton entier; l'autre obtient de quelques champs assez de denrées pour faire subsister plusieurs de ses semblables. L'Troquois, vivant du produit de la chasse, doit jouir au moins d'une superficie de cinquante acres pour se procurer les alimens nécessaires; tandis que tous les ans le Chinois recueille dans son champ trois moissons de riz, dont chacune rendant cent pour un, fournit sur le même espace de cinquante acres de quoi nourrir cinq cents laboureurs.

On sait qu'aux environs de Londres une acre de terre en potager rapporte, d'après un calcul modéré, deux cents livres sterling¹.

¹ Voici l'estimation qu'un jardinier fit du produit

Ainsi le produit de cinquante acres, à peine suffisant pour alimenter d'une manière très-précaire un malheureux Américain, donne à un Anglais la faculté de jouir de tous les raffinemens du luxe européen.

Le travail du laboureur a, dans la production de la richesse nationale, une supériorité décidée sur tous les autres. Cependant il ne serait pas raisonnable d'en conclure que hors celui-là, il n'en est aucun de productif. C'est

que donne une acre de terrain aux *Neat-Houses*, lieu peu distant de Londres :

Raves.	10 liv. sterl.
Choux-fleurs, souvent 70 liv. ou davantage, mais posons.	60
Choux.	30
Céleri, la première récolte souvent plus de 60 liv., posons.	50
Endives.	30
Céleri, seconde récolte.	40

Produit total. . . . 220 liv. sterl.

Il basa ce calcul sur un taux au-dessous du cours. *Middletons Report on the County of Middlesex.* (Rapport de Middleton sur le Comté de Middlesex), p. 264. Voyez aussi la page 267.

l'erreur des économistes, qui disent expressément que le travail de l'artisan et du manufacturier est absolument non productif : ils prétendent qu'une chose n'est richesse qu'en raison de sa valeur ¹. Partant de ce principe, ils affirment, mais ne prouvent nulle part, que la valeur que, dans sa journée, l'ouvrier ajoute aux matières brutes, est exactement égale à la valeur des alimens, des habits, en un mot, de toutes les choses qu'il consomme ; d'où, par une conséquence douteuse même en admettant les prémisses, ils infèrent qu'à la fin du jour il ne peut avoir augmenté en rien le capital de la nation.

Les habiles défenseurs de cette doctrine, dialecticiens pressans, subtils et nerveux, ne l'ont pas tant favorisée avec toute leur adresse et tout leur talent, que l'auteur de la Richesse des Nations par la manière dont il a cru la réfuter.

¹ « Posons maintenant en principe que la valeur vénale est la base de toute richesse, que son accroissement est accroissement de richesse. » *Philosophie rurale, ou Economie générale et politique de l'Agriculture. Voyez aussi la note de la page 91.*

« L'erreur capitale de ce système, dit M. Smith, est de nous représenter comme entièrement stérile et non productive la classe des artisans, des manufacturiers et des marchands. Les observations suivantes serviront à prouver combien est fausse cette idée qu'il nous en donne.

« Premièrement, cette classe, comme tous le reconnaissent, produit annuellement la valeur de ce qu'elle consomme dans l'année, et continue au moins l'existence du fonds ou capital qui la fait travailler et subsister. Cet avantage, fût-il le seul, suffirait, ce me semble, pour rendre très-impropre la dénomination de stérile ou de non productive qu'on lui applique.

« Le mariage qui ne donne qu'un garçon et une fille, pour remplacer le père et la mère, jamais on ne le qualifiera d'infertile, quoiqu'il n'ajoute pas à l'espèce, et qu'il ne fasse que la continuer. Les fermiers et les laboureurs, il est vrai, outre le fonds qui les fait vivre et travailler, reproduisent tous les ans un revenu net pour le propriétaire. De même qu'un mariage qui

« a donné trois enfans est certainement plus
 « fécond que celui qui n'en a donné que deux ;
 « ainsi le travail des fermiers et des laboureurs
 « est sans contredit plus productif que celui
 « des marchands , des manufacturiers et des
 « artisans. Mais de ce qu'une classe , par les
 « abondans résultats de son travail , l'emporte
 « sur une autre, il ne s'ensuit pas que celle-ci
 « ne produise rien , et qu'elle mérite l'épithète
 « de stérile ' . »

Examinons un peu cette comparaison de M. Smith. Au lieu de la réfuter, ne semble-t-elle pas confirmer la doctrine des économistes ? N'enferme-t-elle pas l'aveu implicite que le travail des manufactures ne produit point d'accroissement de richesse ?

Le mariage qui ne produit que deux enfans , n'augmente pas l'espèce humaine ; il remplace simplement le père et la mère. Qu'en peut-on inférer, lorsqu'on y compare le travail des manufactures ? La conséquence est évidente : de même que ce mariage ne fait que continuer l'espèce, sans y ajouter ; ainsi ce

travail, malgré la consommation de l'ouvrier, maintient la richesse publique au même niveau, mais sans l'accroître en aucune manière. Et c'est là précisément ce que les économistes enseignent.

« Deuxièmement (continue M. Smith) l'œuvre est complète de mettre à cet égard les
 « artisans, les manufacturiers et les marchands
 « sur la même ligne que les domestiques. Le
 « travail de ceux-ci ne continue pas l'existence
 « du fonds qui les emploie et qui les nourrit.
 « Ils ne travaillent et ne s'entretiennent qu'aux
 « dépens de leur maître, et l'ouvrage qu'ils
 « font n'est pas de nature à réparer cette dépense. Il consiste en un service qui péricule
 « généralement à l'instant même qu'il est
 « rendu ; il ne se fixe pas, ne se réalise pas
 « en marchandises commerciables qui puissent
 « remplacer la valeur des gages et de la
 « subsistance. Au contraire, le travail des artisans, des manufacturiers et des marchands,
 « se fixe et se réalise naturellement en objets
 « propres au commerce. C'est pourquoi, au
 « chapitre où je traite du travail productif et
 « du non productif, j'ai rangé les marchands,
 « les manufacturiers et les artisans dans la

« classe productive, et dans la classe stérile;
« les domestiques ¹. »

Ici l'auteur, sans faire de nouvelle objection contre l'opinion qu'il se propose de réfuter, donne les premiers traits de cette distinction qu'il établit entre le travail productif et le travail non productif : distinction dont nous examinerons ci-après le mérite.

« Troisièmement, (dit-il enfin) dans aucune hypothèse, on ne saurait dire avec quelque vraisemblance, que le travail des artisans, des manufacturiers et des marchands n'ajoute rien au revenu réel de la société. Quand même on supposerait, par exemple, comme on semble le faire dans le système des économistes, que la valeur de ce que cette classe consomme chaque jour, chaque mois, chaque année, est précisément égale à la valeur de ce qu'elle produit tous les jours, tous les mois et tous les ans, il ne s'ensuivrait pas que son travail n'ajoutât rien au revenu réel, à la valeur réelle du produit annuel de la terre et du travail de la société. Un artisan, par exemple, qui,

« dans les premiers six mois après la moisson,
« exécute pour dix livres sterling d'ouvrage,
« cet artisan, quand même il consommerait,
« dans cet espace de tems, pour dix liv. sterling
« de grains et d'autres choses nécessaires,
« ajoute réellement la valeur de dix liv. sterling
« au produit annuel de la terre et du travail
« de la société. Pendant que pour subsister il
« consommait ce revenu d'une demi-année, il
« en reproduisait, par son ouvrage, toute la
« valeur, qui maintenant peut servir à acheter,
« soit pour lui, soit pour un autre, un égal
« revenu de six mois. Ainsi la valeur de ce
« qu'il a consommé et produit dans cette
« demi-année est égale, non pas à dix, mais
« à vingt liv. sterling. Il se peut, à la vérité,
« qu'en un même instant cette valeur n'ait
« jamais été au-delà de dix liv. sterling. Mais
« si ce qu'il a consommé en grains et en autres
« objets nécessaires, l'avait été par un soldat
« ou par un domestique, la valeur de cette
« partie du produit annuel qui existe à la fin
« des six mois, serait de dix livres sterling au-
« dessous de ce qu'elle est actuellement par
« l'effet du travail de cet artisan. Ainsi, quand
« même, dans aucun instant, on ne pourrait

¹ Richesse des Nations, liv. iv, chap. viii.

« supposer à ce que produit celui-ci une valeur supérieure à celle de ce qu'il consomme, toujours serait-il vrai que, dans tous les instans, la valeur actuelle des marchandises exposées en vente est, à raison de ce qu'il produit, plus considérable qu'elle ne le serait autrement ! »

Il n'est pas douteux que la richesse nationale ne soit, à chaque instant de ces six mois, plus grande qu'elle ne le serait si l'artisan consommait sans travailler, ou sans ajouter de valeur aux matières premières. Mais sur la supposition précédente, que dans les premiers six mois qui succèdent à la moisson, il exécute pour dix liv. sterling d'ouvrage et consomme pour autant de denrées, c'est-à-dire, qu'il soustrait du capital de la nation une somme égale à celle qu'il y met, sur cette supposition, dis-je, si l'on fait dépendre la richesse publique de la valeur vénale, il est difficile d'apercevoir en quoi et comment on peut la croire augmentée par l'existence d'un tel ouvrier.

Quelque glorieuse que soit pour les écono-

mistes cette attaque dirigée contre le principe fondamental de leur doctrine, il est impossible de penser avec eux que le travail du manufacturier et de l'artiste ne produise point de richesse.

Il y a deux manières d'envisager ce sujet. On peut regarder la richesse comme le résultat du prix, c'est-à-dire, de la valeur vénale; ou la faire consister dans l'abondance des objets que l'homme désire, et c'est ici l'idée la plus vraie qu'on puisse en avoir.

Si l'on voit la richesse dans la valeur vénale; si l'on adopte cette maxime, que la valeur vénale est la base de toute richesse, et que son accroissement est accroissement de richesse, la question est toute résolue. En effet, il est tout aussi impossible de soutenir que le travail du manufacturier ou de l'artiste n'ajoute rien à la richesse de la nation, qu'il l'est de croire qu'un peintre dont les tableaux se sont vendus plusieurs mille livres sterling, et ont acquis un plus haut prix encore un siècle après sa mort, n'a communiqué d'autre valeur à la toile, que l'équivalent de sa subsistance et des frais de son apprentissage.

Si d'ailleurs on embrasse la seconde et la véritable opinion, qui fait consister la richesse dans la plus grande abondance possible des objets désirés de l'homme, cette question exige quelques nouvelles observations.

A voir ainsi la chose, on peut dire que l'abondance, en raison de la demande, constitue la richesse, mais qu'elle diminue toujours le prix. On peut ajouter que, poussée à l'extrême, elle anéantit la valeur; qu'aussi long-tems néanmoins que l'opulence publique n'a pas détruit la valeur vénale, le plus bas prix de toutes les productions de l'art doit être la subsistance de l'artiste, sans quoi il ne pourrait exister: d'où l'on peut inférer que les salaires qui annoncent le plus haut degré d'opulence publique relativement aux ouvrages d'art, sont ceux qui égalent en valeur les objets sans lesquels l'artiste ne saurait vivre.

Dans l'état actuel des choses, et sous le point de vue où nous considérons le sujet, la valeur que l'ouvrier ajoute réellement aux matières premières doit être attribuée à la rareté de l'adresse manufacturière. Comme prix du monopole, elle est la plus haute où

l'on puisse atteindre. Peu d'artistes s'élèvent à la perfection de leur art: le talent est rare, et il met un impôt sur le public. Cela n'arriverait pas si la nation avait un plus grand nombre d'artistes; c'est-à-dire, si elle possédait, par rapport à eux, une plus grande opulence. Il est très-possible d'imaginer les talens assez multipliés, les artistes assez nombreux, pour que le salaire des peintres et des sculpteurs fût réduit au simple équivalent d'un strict entretien; et dans cet état, une nation s'élèverait au plus haut degré d'opulence en productions des arts, j'entends le plus haut degré qui soit compatible avec l'existence de la valeur vénale.

Mais cet état malheureusement ne peut exister qu'en imagination. Le monopole que l'habileté, le talent et le génie exercent, n'est pas un mal qui naisse des absurdes réglemens de l'homme: c'est la main de la nature qui l'a comme attaché à l'espèce humaine, et il durera aussi long-tems que le génie décorera le monde.

Il y a de grandes différences dans la valeur de la terre. Tel champ a intrinsèquement plus de fertilité que tel autre. Que tout-à-coup,

par une heureuse révolution dans notre globe, sa surface devint par-tout également fertile, dès-lors nous cesserions de remarquer la fécondité de ce terrain favorisé, par la même raison que nous n'estimerions plus le travail du manufacturier et de l'artiste, si tout travailleur ordinaire les égalait en talent, en goût et en dextérité. Mais jusqu'à ce que la nature ait changé, nous ne cesserons ni d'admirer la fertilité du champ, ni de penser que les occupations du manufacturier et de l'artiste produisent quelque chose.

Je veux même que leurs ouvrages, par un changement extraordinaire dans la nature des choses, deviennent si abondans, relativement à la demande qui s'en fait, que leur salaire n'excède pas l'équivalent de leur subsistance ; et si la richesse consiste véritablement dans l'abondance des objets désirés de l'homme, on sera forcé, aussi long-tems que régnera l'amour de l'aisance et du goût, de considérer comme travailleurs productifs le manufacturier et l'artiste, sur le même principe qui a fait regarder l'eau comme un article de la richesse publique.

Dans le vrai, ce n'est qu'en confondant la

richesse nationale avec les fortunes individuelles, et en la considérant tantôt comme dépendante de la valeur vénale, et tantôt comme formée par l'abondance des objets que l'homme désire, que cette doctrine des économistes peut un moment se maintenir. Car en supposant qu'un artiste ou un ouvrier n'ajoute aux matières premières que la valeur de son entretien, son travail, dans ce cas même, engendre richesse, si l'on prend ce dernier mot dans son vrai sens. La nourriture qu'il prend est richesse, parce que c'est un objet des desirs de l'homme. En satisfaisant le desir de l'ouvrier, elle a rempli sa destination ; tandis que d'autre part, grace à la forme qu'il donne aux objets de son industrie, une certaine portion de richesse se trouve prête pour satisfaire le desir de quelque autre individu. Ainsi, en admettant qu'en aucun moment l'ouvrier n'établisse en effet un surcroît de valeur par son industrie, est-il toujours évident que par cette industrie même il satisfait des desirs, et crée une certaine richesse qui n'eût jamais existé.

Ces philosophes pensent (et c'est une conséquence nécessaire de leur doctrine) qu'il

importe peu à un pays d'exporter une pièce de drap pour recevoir en échange des marchandises étrangères, ou d'acquiescer ces mêmes marchandises en exportant la laine dont le drap est fait, et les alimens dont l'ouvrier s'est nourri. Ils vont plus loin, et prétendent que l'exportation des matières brutes est la plus avantageuse¹. Toutefois il y a une grande différence. Dans le premier cas, le pays acquiert autant de marchandises étrangères que dans le dernier; et en outre un de ses habitans se trouve entretenu, c'est-à-dire, jouit de sa portion de richesse nationale en obtenant les objets de son desir.

A la vérité, l'auteur de la Richesse des Nations regarde comme travailleurs productifs et l'artiste et le manufacturier; et à cet égard la distinction qu'il établit entre le travail productif et le travail non productif, choque moins les opinions généralement re-

¹ « Si l'on considère simplement le commerce d'exportation dans un royaume agricole, qui peut devenir d'un grand commerce extérieur des denrées du cru, lequel doit être favorisé préférablement à tout autre. » *Philosophie rurale*, pag. 371.

ques; mais en y réfléchissant un peu, on s'aperçoit qu'elle n'en est pas plus conforme à la raison.

Il regarde comme non productif le travail de tous ceux dont « les services périssent à l'instant même qu'ils sont rendus, et qui ne peuvent se fixer ou se réaliser en quelque « marchandise commercable, qui puisse remplacer la valeur du salaire et de la subsistance¹. » Quant au travail productif, il se « fixe (dit-il), se réalise en un objet vénal. C'est, pour ainsi dire, une quantité de travail dont on a fait un fonds, une provision, pour l'employer au besoin. Cet objet, ou, ce qui est la même chose, le prix de cet objet, peut ensuite, s'il est nécessaire, mettre en action une quantité de travail égale à celle qui a produit cet objet même². »

Malheureusement, pour peu qu'on y réfléchisse, on voit que cette distinction n'est nullement fondée sur la nature du travail, mais qu'elle dépend uniquement de l'usage qu'on

¹ Richesse des Nations, liv. IV, chap. VIII.

² *Ibid*, liv. II, chap. III.

fait de son produit. Ainsi le même travail paraîtra ou productif ou non productif, selon l'emploi subséquent de l'objet auquel on l'a appliqué. Si mon cuisinier, par exemple, fait une tarte que je mange sur-le-champ, c'est un ouvrier non productif, et sa besogne un travail également stérile, parce que *ce service a péri aussitôt qu'il a été rendu*. Mais ce même travail se fait-il dans la boutique d'un pâtissier, dès-lors il devient productif, par la raison que *c'est une quantité de travail dont on a fait un fonds, une provision, pour l'employer au besoin; dont le prix peut ensuite, s'il est nécessaire, mettre en action une quantité de travail égale à celle qui a d'abord produit l'objet*. Sur ce principe encore, l'accident qui ferait brûler une pièce de drap à l'instant qu'elle a reçu la dernière façon, donnerait au travail du drapier un caractère de stérilité, lui mériterait l'épithète de non productif. Ainsi une tarte placée dans une boutique fait que le travail d'un pâtissier produit quelque chose, et une étoffe jetée au feu, fait que le travail d'un manufacturier ne produit rien.

Cette distinction extraordinaire, fondée sur

la simple durée des services, range parmi les travailleurs non productifs, des personnes occupées aux plus importantes fonctions de la société. Le souverain, les ministres de la religion, les magistrats, les défenseurs de l'Etat; tous ces hommes, sans excepter ceux dont l'habileté ou le soin conserve la santé ou forme l'éducation des citoyens, tous ces hommes sont réputés travailleurs non productifs¹.

Si l'on veut que la valeur vénale soit la base de la richesse, il est inutile d'entrer dans de longs raisonnemens pour démontrer les erreurs de cette doctrine. Rien n'en prouve mieux la fausseté que l'estime que les hommes font de ces services, à en juger par le prix qu'ils y mettent.

Si d'ailleurs on regarde la richesse dans son vrai jour, qu'on la trouve dans l'abondance des objets désirés, il est impossible de concevoir pourquoi on n'y rattacherait pas ce qui tend à satisfaire nos desirs immédiats, aussi bien que ce qu'on amasse et réserve pour la satisfaction de nos desirs futurs. L'évidence a ici tant de force, que cette distinction qui

¹ Richesse des Nations, liv. II, chap. III.

établit la valeur des objets sur leur durée, personne ne l'a critiquée avec plus d'acrimonie que celui qui veut qu'on distingue le travail productif du non productif, seulement par la durée du produit. « On ne regarde pas « comme désavantageux (dit M. Smith) l'échange de la quincaillerie d'Angleterre « contre les vins de France. Néanmoins les « objets de quincaillerie résistent à l'usage, « durent très long-tems; et sans l'exportation « qui s'en fait continuellement, ils pourraient « s'accumuler pendant des siècles entiers, « jusqu'à former un amas incroyable de vais- « selle et d'ustensiles de ménage . » Ailleurs il ajoute : « Un ouvrier, dit-on, fait avec le « cabaretier qui lui vend de la bière un com- « merce à perte, et celui que ferait une na- « tion manufacturière avec un pays de vigno- « bles, serait de la même nature. Je réponds, « que le commerce avec le marchand de « bière n'est pas nécessairement un com- « merce à perte pour l'ouvrier *. » Il paraît donc impossible de soutenir que le travail du

* Richesse des Nations, liv. IV, chap. I.

* *Ibid*, liv. IV, chap. III.

manufacturier et de l'artiste, et même de celui dont les services périssent à l'instant, ne doit pas, non plus que le travail du laboureur, être considéré comme générateur de la richesse. Nous n'examinerons point ici les degrés comparatifs d'utilité des différens genres de travaux qui la produisent; la discussion en sera mieux placée au chapitre où nous traiterons des moyens de l'accroître.

5.° *Des capitaux, considérés comme une source de la richesse.*

En traitant de la terre envisagée comme source de la richesse, il eût été superflu de discuter les moyens dont elle contribue à la masse des biens de l'Etat. Ces moyens sont évidemment les produits des mines et des pêches, et tous les comestibles, toutes les matières propres à l'habillement, qui abondent à la surface du globe. Cette discussion n'était pas plus nécessaire quand on a traité du travail sous le même rapport. Il est clair que le travail du laboureur concourt à la formation de la richesse, en fertilisant le champ qu'il cultive; et quoiqu'on ait disputé au manufacturier et au domestique la faculté d'y coopérer, lors-

qu'ils rendent les objets propres à la consommation, il n'en est pas moins évident que s'ils augmentent la richesse de l'Etat, c'est en donnant une certaine forme aux matières brutes et en les préparant pour notre usage.

D'abord on n'aperçoit pas aussi clairement comment les capitaux ou les fonds contribuent à la richesse. Quelle est la nature du bénéfice qu'ils donnent ? Quelle en est l'origine ? Ce sont là des questions dont la réponse ne se présente pas sur-le-champ à l'esprit. Rarement elles ont été discutées par ceux qui ont écrit sur l'économie politique ; et tout importantes qu'elles sont, il semble qu'elles n'aient jamais été résolues d'une manière satisfaisante.

L'auteur de la *Richesse des Nations* pense que le profit des capitaux se trouve dans la valeur que l'ouvrier ajoute aux matières qu'il travaille. « Aussitôt, dit-il, que des particuliers ont accumulé dans leurs mains un capital, quelques-uns l'emploient à faire travailler des hommes industrieux auxquels ils fournissent la subsistance et la matière première, dans l'espoir d'un bénéfice sur la vente de l'ouvrage, c'est-à-dire, sur ce que

« le travail ajoute de valeur à la matière.
« L'échange d'un ouvrage fini, soit contre de
« l'argent, soit contre du travail, soit contre
« d'autres marchandises, ne doit pas simplement rembourser le prix des matières et de
« la main-d'œuvre ; il faut qu'il donne outre cela un bénéfice qui dédommage le fabricant des hasards de son entreprise. La
« valeur que l'ouvrier ajoute aux matières
« premières, se divise donc, dans ce cas, en
« deux parties affectées, l'une à son propre
« salaire, l'autre au bénéfice que l'entrepreneur doit faire sur les fonds qu'il a avancés,
« tant pour l'achat des matières que pour le
« paiement des salaires¹ ».

Et ailleurs : « En général un ouvrier, par son travail, ajoute à la valeur des matières qu'il façonne, celle de sa propre subsistance et du bénéfice de son maître². »

¹ *Richesse des Nations*, liv. 1, chap. vi.

² *Ibid.* liv. II, chap. III.

Voici un passage qui prouve que M. Smith pensait que le profit des fonds était une valeur ajoutée par l'ouvrier :
« L'homme qui prête des fonds à intérêt, les regarde toujours comme un capital ; il s'attend qu'ils rentreront

Il y a plus d'un siècle que M. Locke établit à-peu-près la même opinion. « La terre, dit-il, produit naturellement quelque chose de nouveau et d'utile, et même de précieux pour l'homme ; mais l'argent est une chose stérile qui ne produit rien : tout le service qu'on en retire, c'est qu'il transporte, par un accord mutuel, le profit qui a salarié le travail d'un homme dans la poche d'un autre ¹ ».

Si cette idée du bénéfice des capitaux était rigoureusement juste, il s'ensuivrait qu'il serait, non une source première de revenu, mais une source dérivée ; et l'on ne pourrait considérer les capitaux comme un des principes de la richesse, leur profit n'étant qu'un

« au terme marqué, et que cependant l'emprunteur, pour l'usage qu'il en fait, lui paiera une rente annuelle. Celui-ci peut en user, ou comme d'un capital, ou comme d'un fonds réservé pour sa consommation immédiate. S'il l'emploie comme capital, il en paye des travailleurs productifs, qui lui en reproduisent la valeur accrue d'un bénéfice ». *Richesse des Nations*, liv. II, chap. III.

¹ Quelques Considérations sur la conséquence de diminuer l'intérêt et de hausser la valeur de l'argent.

transport de la poche du travailleur dans celle du capitaliste.

L'ingénieux auteur des *Réflexions* sur la formation et la distribution des richesses, semble penser que le capitaliste a droit à un dédommagement égal à ce que ses fonds lui auraient rapporté s'il les eût placés en acquisitions territoriales ¹. Mais on n'ignore point que dans la pratique cela ne fournit pas même une règle certaine pour déterminer le montant des bénéfices, et assurément ne donne aucune notion, ni de la manière dont ils se forment, ni du principe qui les produit.

Les capitaux font tant d'offices divers, que pour donner une idée juste et claire du mode suivant lequel ils bénéficient dans toutes les circonstances, il faut nécessairement faire l'énumération des différens usages auxquels on peut les appliquer.

1°. Le manufacturier les emploie à élever des bâtimens, à construire des machines.

2°. Il les emploie encore à se procurer des

¹ *Réflexions* sur la formation et la distribution des richesses, par M. Turgot, §. 60.

matières brutes, à les transporter à sa manufacture, à avancer des salaires, à voiturier au marché les objets manufacturés, à les fournir au consommateur ; c'est-à-dire, il les emploie au commerce intérieur.

3°. Ils servent pour l'importation des marchandises étrangères, ou pour l'exportation des produits de l'industrie nationale ; c'est-à-dire, pour le commerce extérieur.

4°. Ils peuvent venir au secours de l'agriculture.

5°. Dans tout pays une partie des capitaux n'a d'autre emploi que d'alimenter la circulation, qui doit toujours être plus ou moins abondante, pour faciliter les transactions des habitans.

Dans cette énumération des divers emplois où les capitaux peuvent donner un bénéfice, il n'est point nécessaire de parler du prêt sur hypothèque territoriale, ni du prêt sur garantie personnelle. Le capitaliste qui prête à un possesseur de terre devient, sous certaines conditions, co-propriétaire du fonds. Celui qui prête à un individu sans propriété, entre, à des conditions semblables, en société avec l'emprunteur pour le partage des

profits que celui-ci fait par le travail ou par l'argent, suivant que ses revenus naissent de l'un ou de l'autre. Ainsi le bénéfice des capitaux prêtés est le transport d'une personne à une autre de ce qui existe déjà ; on ne peut donc pas dire que ce bénéfice soit produit.

Il paraît que tous les moyens d'employer un capital en vue d'un bénéfice, se trouvent compris dans les cinq modes de placement spécifiés ci-dessus. En examinant bien, on s'apercevra qu'alors même qu'on l'emploie ainsi, une partie du profit est, en certains cas, plutôt acquise que produite.

On conçoit maintenant que le profit des capitaux provient toujours, ou *de ce qu'ils suppléent à une portion de travail que l'homme devrait faire de ses mains ; ou de ce qu'ils accomplissent une portion de travail au-dessus des efforts personnels de l'homme, et qu'il ne saurait exécuter lui-même.*

1.° *Comment les capitaux employés en bâtimens et en machines produisent leur profit.*

De tous les capitaux de l'Etat, la partie que l'on applique aux machines, est celle dont le

profit résulte plus évidemment d'un travail auquel les capitaux suppléent, et que l'homme devrait faire, ou d'un travail qu'ils exécutent, et qu'il ne pourrait lui-même exécuter. C'est un des traits qui caractérisent et distinguent l'espèce humaine, de suppléer ainsi au travail par un capital transformé en machines. Sans cette faculté singulière, nos efforts pour satisfaire à nos besoins, semblables à ceux des brutes, se borneraient aux simples opérations de nos mains, de nos dents et de nos pieds.

Pour mieux apercevoir comment le profit des capitaux ainsi employés naît d'un travail auquel ils suppléent, considérons-en les effets dans la première occupation de l'homme, je veux dire la culture de la terre. Dès l'instant qu'il a mis une portion de son capital à se procurer une bêche, il est en état avec cet outil de préparer pour l'ensemencement autant de terre que cinquante hommes réduits à se servir de leurs ongles. Ainsi ce capital supplée au travail indispensable de quarante-neuf hommes. Le temps amène la perfection : la charrue est inventée ; on y consacre une partie quelconque des fonds publics. Celui qui s'en servira fera probablement le même ou-

vrage que six autres travailleurs avec la bêche. Cette portion de capitaux qu'une charrue exige, supplée donc au travail de cinq individus qui bêchent, ou de deux cent quatre-vingt-dix-neuf qui, par le défaut absolu de capital, sont obligés de fouir la terre avec leurs mains.

A présent considérons l'emploi des fonds dans la construction des machines. Je m'arrête à une des opérations les plus familières, la fabrication des bas. Les aiguilles dont on se sert pour tricoter, premiers instrumens de cet art, nous offrent un exemple bien simple d'un capital employé à exécuter un travail dont l'homme par lui-même ne saurait venir à bout. En effet, sans leur secours, serait-il capable de faire une paire de bas ? Dans les progrès de l'art, on met sur un métier à bas

* Les Français prétendent que la première manufacture de bas au métier fut établie en 1656, par Jean Hindret, dans le château de Madrid, au Bois de Boulogne. A Londres, la compagnie des fabricans de bas au métier attribue l'invention de cette machine à William Lee, du collège de St.-Jean, à Cambridge; c'est pourquoi elle a pris pour un des supports de ses armes un maître-

une partie quelconque des capitaux du pays; et le profit de ces fonds provient de ce que la machine supplée au travail d'un certain nombre de tricoteurs. Une preuve bien claire que telle est la source du bénéfice que donne le nouvel instrument, c'est que le salaire des tricoteurs au travail desquels il supplée, forme d'un côté la mesure du plus haut prix que puisse prétendre le propriétaire de la machine, et de l'autre, la règle par laquelle on juge de l'utilité de l'invention.

Par exemple, je suppose qu'un homme fasse sur le métier trois paires de bas par jour, et qu'il faille six tricoteurs pour faire aussi bien le même ouvrage en un tems égal. Il est clair que le propriétaire du métier peut demander pour la façon de ses trois paires de bas le salaire de cinq tricoteurs, et qu'il l'obtiendra; parce que le consommateur, en s'adressant à lui plutôt qu'aux autres, épargnera dans l'achat de ses bas le salaire d'un tricoteur. Mais si lorsque chaque tricoteur fait une paire de

bas en deux jours, il en fallait trois pour la terminer au métier, le propriétaire de la machine ne pourrait se défaire de ses bas, obligé de demander le prix d'une journée de plus que les tricoteurs; et la machine, fit-elle l'ouvrage le plus parfait, serait proscrite comme inutile, par la seule raison qu'elle ne saurait remplacer aucune portion de travail.

Les minces bénéfices que font en général les propriétaires des machines, comparés au prix du travail auquel elles suppléent, feront naître des doutes peut-être sur la justesse de cette opinion. Une pompe à feu, par exemple, tire en un jour plus d'eau d'une mine de charbon, que ne pourraient en sortir sur leur dos trois cents hommes qui s'aideraient même de baquets; et il n'est pas douteux qu'elle remplace leur travail à bien moins de frais. C'est ici le cas de toutes les machines. Le travail qui se faisait par la main de l'homme, à laquelle elles sont substituées, elles doivent le faire à plus bas prix; sans quoi elles auraient le sort de ce métier qui ne fabriquerait en trois jours qu'une paire de bas, et seraient condamnées comme inutiles.

Le profit actuel que donne l'usage d'une

ès-arts en robe et en bonnet doctoral. Voyez l'Encyclopédie, article *Bas*, et l'histoire du commerce, par Anderson.

machine généralement adoptée, doit se régler sur le même principe que le fermage d'un champ, que le paiement d'un artiste, que le prix de toute espèce de marchandise ; c'est-à-dire, par la proportion entre la quantité de machines qu'on peut se procurer aisément, et la demande qu'on en fait. Mais il est évident que le bénéfice des capitaux placés sur des ouvrages de mécanique, est payé d'un fonds destiné au salaire de la main-d'œuvre que ces ouvrages remplacent. En effet, si les propriétaires de tous ces capitaux s'accordaient pour mettre le service des machines à un taux plus élevé que le prix du travail suppléé, on y renoncerait sur-le-champ, et la partie des revenus du pays dont on soldait la main-d'œuvre avant l'invention des machines, reprendrait sa première destination.

En Angleterre la loi accorde un brevet ou privilège exclusif de quatorze ans à l'auteur d'une invention ingénieuse : cela va nous fournir un plus grand éclaircissement.

Je suppose que ce brevet soit donné à l'inventeur d'une machine à l'aide de laquelle un homme fait l'ouvrage de quatre : comme le privilège exclusif empêche toute concurren-

rence, hors celle qui résulte du travail des quatre ouvriers, il est clair que le salaire de ceux-ci, dans toute la durée du privilège, sera la mesure du prix que l'inventeur doit mettre à ses produits ; c'est-à-dire, que pour s'assurer de l'emploi, il exigera un peu moins que le salaire du travail auquel sa machine supplée. Mais à l'expiration du privilège, d'autres machines de même espèce s'établissent et rivalisent avec la sienné. Alors il réglera son prix sur le principe général, le faisant dépendre de l'abondance des machines, ou, ce qui revient au même, de la facilité de s'en procurer combinée avec la demande qui s'en fait. Ce changement de règle pour les prix n'empêche pas que le bénéfice de la machine ne se tire d'un fonds de même nature que celui dont il était soldé avant l'expiration du brevet : ce fonds est toujours cette partie des revenus du pays, auparavant destinée à salarier le travail auquel la nouvelle invention supplée¹.

¹ Par une suite de sa théorie, l'auteur de la Richesse des Nations conclut que le bénéfice des fonds provient du travail de l'ouvrier productif ; mais j'ai trouvé dans

Je ne puis citer à l'appui de mon opinion aucun des savans auteurs qui ont traité de

son livre des passages qui tendent fortement à confirmer mon opinion; celui-ci, par exemple : « Dans les manufactures d'étoffes de laine, soit fines, soit communes, le système des machines était, vers le milieu du quinzième siècle, bien plus imparfait qu'il ne l'est aujourd'hui; il a reçu depuis ce tems trois notables degrés de perfection, indépendamment de plusieurs autres dont il serait difficile de fixer l'époque et de constater l'importance. Ces trois perfectionnemens principaux sont : premièrement, au lieu de la quenouille et du fuseau, la substitution du rouet, qui, avec la même quantité de travail, donne une double quantité d'ouvrage; en second lieu, l'usage de diverses machines ingénieuses qui facilitent et abrègent encore davantage l'opération de filer et de dévider les laines, celle de disposer la chaîne et la trame, opérations qui, avant l'invention de ces machines, devaient être aussi embarrassantes que longues; enfin, l'emploi du moulin pour fouler les draps, au lieu d'y employer, comme autrefois, les bras de l'homme. Avant le seizième siècle l'Angleterre ne connaissait ni moulins à vent ni moulins à eau; et je crois que toute l'Europe en-deça des Alpes était à cet égard dans la même ignorance; mais depuis quelque tems l'Italie en possédait. Ce perfectionnement de la mécanique explique en quelque façon pourquoi le prix réel de toutes les étoffes de laine était anciennement beaucoup plus élevé

l'économie politique; mais je l'appuie sur une base peut-être plus solide, qui est l'expérience. Pour en prouver la vérité, je ne veux que les témoignages multipliés qu'offre la conduite des ignorans ouvriers employés aux manufactures; il me suffit de ces réclamations, de ces cris, de ces émeutes qui ont suivi l'introduction de divers ouvrages de mécanique, et sur-tout l'établissement des belles machines à carder et à filer.

2.^o *Comment produisent leur profit les capitaux employés à procurer et à porter à l'ouvrier les matières premières, par avancement de salaires; ou à transporter au marché la marchandise manufacturée et à la fournir au consommateur; c'est-à-dire, les capitaux employés au commerce intérieur.*

Si l'on a porté jusqu'à l'évidence cette proposition, qu'un capital appliqué à des machines ne bénéficie qu'en supplantant à un certain travail, on fera voir tout aussi clairement que les fonds-employés, par avancement des salaires, à procurer et à porter à l'ouvrier les matières

« que de nos jours. Il en coûtait une plus grande quantité de travail pour les mettre en état de vente ». Richesse des Nations, liv II, chap. I.

premières, ou à transporter au marché la marchandise manufacturée, et à la fournir au consommateur, tirent de la même source le bénéfice qu'ils produisent. Ce mot *produisent*, je l'écris à dessein ; car je montrerai par l'analyse des causes qui mettent les propriétaires de cette partie du capital national en possession de leur bénéfice, qu'ils ont titre pour en faire un, outre celui dont on peut dire exactement que leur capital produit.

Pour bien voir de quelle manière ce capital obtient son bénéfice, supposons que tout-à-coup on le soustraie à la société, et que chaque consommateur soit obligé de faire lui-même tous les divers services qu'il en retirait.

On ne saurait dire, sans manquer aux lois de la concision, tous les pas que, dans cette hypothèse, il en coûterait au consommateur pour se procurer une marchandise. Par bonheur, il suffit d'un aperçu général qui découvre l'espèce de besogne à laquelle il serait tenu.

Par l'emploi actuel des capitaux, quand on a besoin d'une paire de bas, on peut l'aller prendre à la boutique du bonnetier. Mais s'il n'existait plus de fonds pour mettre les bas dans cette situation, voici à quoi serait réduit

le consommateur. Il faudrait d'abord qu'il interrompit ses occupations ordinaires pour aller chez le fermier acheter de la laine ; que l'ayant achetée et payée, il la portât au cardeur et au fileur, et leur donnât à chacun son salaire ; qu'ensuite il fût prendre le fil, le remit à la teinturerie, y acquittât de nouveaux frais ; qu'enfin il transportât le fil de chez le teinturier chez le fabricant de bas, d'où, après en avoir payé la façon, il emporterait les bas chez lui.

On voit que sa tâche a deux parties distinctes. Premièrement, quelque tems avant que les bas soient à sa disposition, il est forcé de tirer de son propre fonds la valeur numéraire de la laine, le salaire du cardeur et du fileur ; et celui du teinturier ; ce qui diminue le profit qu'il ferait en conservant à sa profession cette partie de capitaux. Deuxièmement, il est assujéti à plusieurs travaux : c'en est un de chercher la laine, un autre de la donner à carder et à filer, un troisième de la porter au teinturier, un quatrième de la remettre au fabricant, un cinquième enfin d'emporter l'ouvrage chez lui.

Or, ces deux sortes de tâches imposées au consommateur par la soustraction du capital employé à procurer et à porter au manufac-

turier les matières premières, ou à transporter au marché la marchandise fabriquée, et à la fournir aux acheteurs, ces deux tâches, dis-je, font voir distinctement quelle est la source du bénéfice de ce capital.

1°. Il semble qu'il doive donner un bénéfice, en ce qu'il dispense le consommateur d'avancer le paiement de la laine, etc. Mais ce bénéfice n'est pas le produit propre du capital ainsi employé : seulement on peut regarder le capital qui alimente le commerce intérieur, comme ayant droit à ce bénéfice. Ce sont évidemment les fonds que le consommateur a dès-lors la faculté de garder entre ses mains, qui le produisent : il provient des rentes territoriales, si le consommateur y place ses capitaux ; de l'agriculture, s'il les emploie à cultiver la terre ; d'un travail remplacé quelconque, s'il les consacre au commerce.

2°. Ce capital a droit à un bénéfice, parce qu'il exempte le consommateur de la seconde espèce de tâche dont on a parlé. Il le produit proprement, et c'est en remplaçant le travail auquel, sans ce moyen, le consommateur serait tenu.

Ainsi que le travail suppléé par les fonds

dont on a payé une machine, la valeur de ces tâches réunies forme, d'un côté, la mesure du plus fort intérêt que puisse demander le propriétaire de cette portion de capitaux, et, de l'autre, une base certaine pour juger de l'utilité de leur emploi.

Par exemple, je suppose que des fonds restés à sa disposition au lieu d'avoir été employés au paiement de la laine et à l'avance de tous les autres frais, le consommateur a retiré un bénéfice de six sous ; et, quant au travail dont il est dispensé, qu'il l'évalue à cinq schellings : la plus forte demande que puisse faire le fabricant, en sus du prix de la matière et de la main-d'œuvre, sera un peu moins de cinq schellings et six sous ; car si elle excédait cette somme, le consommateur ferait la besogne lui-même, et le capital qui y est destiné deviendrait inutile.

D'ailleurs, il en est de ceci comme du travail suppléé par une machine, le prix duquel se règle sur un principe différent dès qu'il y a concurrence entre plusieurs machines du même genre. Quoique le prix des bas, outre leur valeur intrinsèque, pût se soutenir à cinq schellings et six sous, tant que les consommateurs

n'auraient affaire qu'à un seul capitaliste, aussitôt qu'il s'en présenterait plusieurs pour le même commerce, il se réglerait comme dans le cas précédent. En un mot, obéissant au principe commun à tous les prix, il suit la proportion entre la quantité de capitaux concourant à la production d'un même objet, et la demande qui s'en fait.

Enfin, il est bon de remarquer que si le capitaliste, par l'usage qu'il fait de son argent, épargne un certain travail à la classe des consommateurs, il n'y en substitue pas une égale portion du sien; ce qui prouve que c'est son capital qui l'exécute, et non lui-même. Au moyen de ce capital, il fait peut-être en un jour l'ouvrage de trois cents consommateurs. Les voitures, les bateaux, nombre d'autres machines qui tendent toutes à suppléer au travail, entrent utilement dans la grande échelle de son négoce; tandis qu'un simple consommateur n'en retirerait aucun avantage pour se procurer le peu que demande la satisfaction de ses desirs personnels.

5.^e *Comment est produit le bénéfice des capitaux employés, soit dans l'importation des marchandises étrangères, soit dans l'exportation des produits nationaux; c'est-à-dire, dans le commerce extérieur.*

Cette partie de mon sujet n'exige pas heureusement de si longs détails. Les raisonnemens par lesquels on a démontré qu'un capital engagé dans le commerce intérieur remplace une certaine portion de travail, et que de cette circonstance résulte toujours le profit qu'il donne; ces mêmes raisonnemens s'appliquent au capital employé dans le commerce extérieur. Comme ici il supplée à une portion de travail beaucoup plus considérable, s'il n'y avait de concurrence qu'entre le consommateur et un seul capitaliste, celui-ci pourrait établir pour ses marchandises un taux beaucoup plus élevé.

Le commerce extérieur est l'échange des marchandises ou denrées d'une partie éloignée du globe contre celles d'une autre; au moyen de quoi chacun, selon ses desirs, obtient des choses que l'industrie des peuples étrangers produit à plus bas prix ou de meilleure qualité; ou des productions que ne pourraient donner ni le sol qu'il cultive, ni le climat où il vit.

Dans tous les cas de commerce, soit étranger ou domestique, le consommateur, s'il n'existait point de capitaux, devrait lui-même payer ou faire en détail la dépense du le travail requis pour remettre entre ses mains une marchandise sous la forme qu'il désire. Si donc la matière brute croît dans un pays lointain, et que les divers procédés pour lui donner une certaine forme s'exécutent en des lieux distans les uns des autres, la portion de travail auquel l'usage du capital supplée, sera plus grande. Mais le profit des fonds employés au commerce étranger, quoiqu'il résulte d'un travail suppléé, se règle enfin, non par la valeur de ce travail, mais, comme dans tous les autres cas, par la concurrence entre les propriétaires des fonds; et le degré en est toujours fixé par la proportion de la quantité de capitaux offerts pour cette fonction, avec la demande qu'on en fait.

Dans la marine marchande que le commerce extérieur occupe, on voit le grand exemple d'un capital faisant un travail que l'homme réduit à ses seules forces ne saurait exécuter : chargé du plus léger fardeau, il ne pourrait passer à la nage des îles au continent, de l'ancien au nouveau monde; encore moins serait-il

capable de ces longs voyages que la science de la navigation moderne met nos marins en état d'entreprendre.

La fonction que fait ce capital, fonction qui est la source du profit qu'il produit, est si évidemment de la même nature, qu'il n'est besoin d'aucune explication pour faire voir qu'elle consiste dans le travail ¹.

4.^o *Comment les capitaux employés dans l'agriculture produisent leur profit.*

Le seul moyen de fertiliser la terre, c'est le travail.

« La terre est mandite à cause de toi. Tu
« n'en tireras de quoi te nourrir durant ta vie
« qu'avec beaucoup de travail. Elle te produira
« des épines et des ronces, et tu mangeras
« l'herbe des champs. Tu mangeras ton pain à
« la sueur de ton visage ². »

¹ Voltaire, dans son Dialogue entre un philosophe et un contrôleur des finances, a mis cet aperçu de imagination dans la bouche du premier : « Le commun fait le même effet que le travail des mains ».

² Genèse, chap. III.

Et rien n'est plus vrai : ce n'est qu'à force de travail que l'homme peut arracher à la terre et sa nourriture et ses vêtemens.

En faisant voir que les capitaux dont on acquiert des machines ne donnent du profit que parce qu'ils suppléent au travail, on a décrit l'effet de la bêche et de la charrue, qui absorbent une partie des fonds du cultivateur. On a prouvé que si ces fonds bénéficient, c'est uniquement en supplant à une portion de travail que sans cela il serait obligé de faire ; et le même raisonnement explique comment le profit que fait la totalité de son capital, mis en chevaux, en charrettes ou autres machines, dérive de la même circonstance.

« Le même nombre d'hommes et d'animaux
« employés à la culture de deux fermes égale-
« ment étendues et fertiles, mais inégalement
« entretenues, donnera à celle dont tous les
« bâtimens nécessaires, et les haies, et les fos-
« sés, et les communications se trouvent dans
« l'état le plus parfait, un produit beaucoup
« plus considérable ». Ainsi « on peut avec

« raison regarder une ferme améliorée comme
« ces utiles machines qui facilitent et abrègent
« le travail ».

Quoique l'auteur de la Richesse des Nations n'ait pas vu que le profit d'un capital employé, soit dans l'agriculture, soit dans la mécanique, venait d'un travail suppléé, le passage qu'on vient de citer prouve qu'il a senti la similitude des effets du travail et du capital. Si au lieu d'imaginer que l'effet d'une machine est de faciliter le travail, ou, comme il s'exprime lui-même, d'augmenter la puissance productive du travail *, il eût aperçu que c'est en y supplant que les fonds dont on paye la machine donnent du profit, il aurait attribué à la même circonstance l'origine du profit dont il parle ici.

Et par le fait, c'est de cette source que dé-

* Richesse des Nations, liv. II, chap. I.

* Ce n'est que par une étrange confusion d'idées que M. Smith a pu dire que l'effet des capitaux est d'augmenter la puissance productive du travail. Avec la même logique on pourrait fort bien prétendre que de raccourcir de moitié un chemin circulaire tracé entre deux lieux donnés, c'est doubler la vitesse du marcheur.

rive le bénéfice de tous les capitaux qui alimentent les différentes branches de l'agriculture.

Si le fermier emploie ses fonds à l'amendement d'une terre pour en augmenter la fertilité, c'est évidemment un travail qu'il fait ; et l'utilité qu'il en retire, est tout aussi clairement de suppléer au travail auquel sans ce soin il serait tenu pour obtenir un égal produit. Par ce procédé, double-t-il la fertilité de son champ ? le travail d'une acre-rapportera autant qu'aurait fait le travail de deux, et par cette fertilité communiquée, suppléera à la nécessité de la moitié du travail auparavant nécessaire.

Si avec son capital il achète des semences d'une qualité supérieure, ou des troupeaux de bœufs et de moutons d'une espèce particulièrement apte à s'engraisser, qu'arrivera-t-il ? c'est qu'avec le même travail il recueillera plus de grains, ou produira une plus grande quantité de viande. Il est si vrai que l'homme ne peut vivre qu'à la sueur de son front, que rien n'est capable de l'aider à féconder la terre, que ce qui exécute ou supplée une partie du travail que la nécessité lui prescrit à lui-même.

5^e. *Comment cette portion de capitaux nationaux qui entretient la circulation, produit du bénéfice.*

Dans l'examen de cette question, il faut bien distinguer ce qui forme le capital circulant, d'avec les biens qui circulent au moyen d'un capital ; et c'est d'autant plus nécessaire, qu'on voit presque toujours ces deux choses, quoique très-différentes, confondues par ceux qui ont traité ce sujet¹.

Par le mode de circulation actuellement établi dans la plupart des Etats de l'Europe, les capitaux circulans se composent de la monnaie, ou des signes substitués à la monnaie, que les banques ont créés pour la facilité du négoce. C'est cela seul qui forme le capital circulant, à se renfermer dans l'exacte signification de ce mot, et c'est ce que nous ferons.

¹ M. Smith prétend que le capital circulant d'un Etat se compose de quatre parties, dont la première est la monnaie, et qu'au moyen de celle-là toutes les autres circulent et se distribuent. Mais c'est avouer que ces trois autres prétendus élémens du capital circulant, loin d'alimenter la circulation, sont réellement des marchandises qu'il faut faire circuler. Par le fait, ce sont des parties de la consommation. *Richesse des Nations*, liv. II, chap. 1.

L'or et l'argent, comme monnaie, ne sont estimés qu'à raison de leur utilité pour suppléer au travail ; et l'avantage qu'on retire du mode plus parfait de circulation établi par les banques, est fondé sur le même principe. Un léger examen suffira pour apercevoir cette vérité.

La monnaie fait deux offices différens : outre qu'elle est un instrument d'échange, c'est encore une règle pratique par laquelle se mesure et s'exprime la valeur de toutes les marchandises. Pour distinguer bien clairement comment la portion des capitaux nationaux qui fait ces deux fonctions, ne donne du profit que parce qu'elle supplée à un certain travail, il n'est peut-être pas de meilleure méthode à suivre, que celle qui a servi à examiner le principe du profit des capitaux employés au commerce intérieur.

Recherchons donc ce qui arriverait si l'on retirait d'une société les capitaux qui y entretiennent la circulation des biens, et y sont pris pour signe et mesure des valeurs.

Au moment que cette partie des capitaux nationaux vient à manquer dans un pays, ce n'est que par échange qu'on peut s'y procu-

rer les choses qu'on n'a pas ; et toutes les ventes, toutes les acquisitions, en un mot, tout le négoce doit s'y faire de cette manière.

Par exemple, un fermier a plus de blé qu'il ne lui en faut pour la consommation de sa famille ; il destine le surplus à l'habiller et à la nourrir. S'il a besoin d'une paire de souliers, il faudra qu'il porte au cordonnier une certaine quantité de son blé, et tâche de conclure un échange. Mais il est possible que celui-ci ait déjà obtenu en retour des souliers qu'il a faits, autant de blé qu'il lui en faut ; le fermier sera donc forcé de se passer de chaussure jusqu'à ce qu'il ait découvert un cordonnier à qui son grain soit nécessaire.

Que ferait-il si tous les gens de ce métier en étaient fournis ? Il chercherait à découvrir quel article manque à quelqu'un d'entr'eux. Est-ce de la bière ? il ira trouver un brasseur, et lui proposera du grain en échange de la boisson. C'est le préliminaire de sa future négociation avec le cordonnier.

Mais le brasseur aussi pourrait avoir sa provision de blé ; ce qui obligerait le fermier de troquer son grain contre quelque denrée agréable au brasseur, afin d'acheter sa bière,

qu'il donnerait ensuite pour avoir des souliers.

Quelque long et ennuyeux que ce procédé puisse paraître, c'est un des cas les plus simples qu'on pouvait citer pour montrer et expliquer les pénibles démarches que chacun des membres d'une société privée de ses capitaux circulans serait obligé de faire, afin de pourvoir à ses besoins en cédant son superflu ; car il est aisé de voir que souvent sa course serait infiniment plus longue et plus difficile, pouvant être conduit à un grand nombre de trocs, avant d'obtenir la chose qu'on demande en échange de celle dont il a besoin.

Et ce n'est pas le seul genre de travail qui suivrait la perte des capitaux circulans. Comme il n'y aurait plus de mesure commune pour apprécier la valeur des choses, il faudrait nécessairement faire une recherche à chaque échange particulier, afin de déterminer la valeur relative des marchandises.

Supposons que le brasseur auquel le fermier propose son blé, veuille bien l'accepter et donner de la bière en place, mais que ni l'un ni l'autre ne se soient jamais trouvés dans le cas de troquer l'une de ces denrées contre l'autre : ils seront fort embarrassés de savoir

combien de blé il faut donner pour une certaine mesure de bière. Si, par un grand hasard, chacun d'eux s'était procuré avec sa denrée un gigot du même mouton, ils connaîtraient alors la valeur relative de la bière et du blé, puisque deux choses égales à une troisième sont égales entr'elles ; mais ils ne pourraient avoir recours à ce mode d'évaluation, s'il arrivait, comme le cas est probable, qu'ils n'eussent jamais échangé leurs denrées contre la même marchandise.

Ainsi la transaction du fermier, après bien de pénibles recherches, après la découverte d'un brasseur qui manquât de blé, ne se terminerai pas là ; elle pourrait le mener encore fort loin avant qu'au moyen de divers échanges, il en eût trouvé un qui offrît un point de comparaison entre la valeur du blé et celle de la bière.

Encore est-il possible qu'il n'y réussît pas. Dans ce cas, le seul moyen d'établir les termes de l'échange, serait de s'informer expressément de la proportion qui existe entre la demande et la quantité de l'une et l'autre denrée ; la valeur relative de toutes les marchandises dépendant de ces circonstances.

S'étant procuré de la bière, il est clair que notre fermier ne serait qu'à la moitié de sa besogne; il lui en resterait autant à faire pour négocier l'échange des souliers.

Il est donc clairement démontré que la monnaie, qui représente les capitaux circulans d'un Etat, n'est pas seulement utile comme un instrument d'échange qui épargne un certain travail, mais qu'elle l'est aussi comme un signe qui exprime la valeur des marchandises.

Peut-être n'est-il pas d'abord aussi évident que les capitaux circulans sont profitables à cause qu'ils suppléent à un certain travail, qu'il l'est que le profit d'une machine vient de cette même source; mais, dans le fait, il n'est aucun capital qui remplace une plus grande portion de travail, et certainement il n'en est aucun dont l'utilité, sous ce rapport, se fasse plus généralement sentir.

Le travail du manufacturier se fixe et se réalise en quelque production commercable. De là il est plus aisé d'y reconnaître une qualité productive que dans le travail du domestique, dont les services périssent communément à l'instant même qu'ils sont rendus.

Pareillement le travail d'une machine de manufacture se fixe, pour ainsi dire, en quelque marchandise de vente; et c'est ce qui rend l'origine du profit qu'il donne plus évidente que celle du bénéfice des capitaux circulans, dont les services, comme ceux du domestique, périssent dès que la fonction cesse, mais qui, sont, comme les siens, toujours prêts à suppléer à la nécessité d'une autre portion de travail que, sans cela, le maître devrait faire¹.

¹ Ni le travail du domestique, ni celui du capital circulant ne forment naturellement une accumulation, un fonds qui puisse se transmettre pour une valeur déterminée. Le profit qu'ils donnent provient également de ce qu'ils épargnent le travail du maître ou du possesseur. Ils ont des effets tellement semblables, que ce qui a fait juger l'un non productif, a dû donner de l'autre la même opinion. Aussi l'auteur de la Richesse des Nations, qui frappe du reproche de stérilité le travail du domestique, nous apprend-il que « l'or et l'argent monnayés qui circulent et font circuler le produit annuel de la terre et du travail, sont, de même que l'argent comptant du négociant, au nombre des capitaux infructueux, des capitaux morts. C'est une partie très-précieuse du capital de la société, mais dont la société ne retire rien ». *Richesse des Nations*, liv. II, chap. II.

La monnaie a donc été vivement recherchée, non pour l'or et l'argent qu'elle contient, mais uniquement à cause du travail qu'elle épargne. Néanmoins il faut un certain travail pour se la procurer; et quand on l'a, c'est encore un travail de la transporter. Pour s'en affranchir entièrement, et donner plus de facilité à la circulation, on a formé successivement diverses sortes de banques, extrêmement avantageuses à l'Etat où il s'en est établi, parce qu'elles suppléent d'abord au travail du souverain qui fait battre monnaie, ensuite à celui des sujets qui font des paiemens; et qu'avec une machine de médiocre

Dans l'ouvrage de M. Thornton sur les Papiers de crédit, se trouvent plusieurs passages qui confirment que le grand objet qu'on s'est proposé en substituant d'autres signes à l'argent, a été de suppléer au travail. Voici un de ces passages :

« Parlons d'abord des lettres-de-change. Quelque portatif que soit l'or, relativement à d'autres matières qu'on pourrait prendre pour mesure des valeurs, en grande quantité, il est incommode à transporter au loin. Supposez que dix manufacturiers de Londres vendent les produits de leur fabrique à dix marchands en détail d'York, et que dix manufacturiers d'York fournissent

valeur, elles effectuent un travail auparavant exécuté par un instrument fort coûteux.

Sans doute c'est à cette dernière circonstance qu'on doit presque par-tout le plus grand avantage que procure la manière supérieure dont se conduit aujourd'hui la circulation des marchandises. Mais il semble que c'est au desir de suppléer au travail que nous en devons l'invention. En effet, les premières

d'autres espèces de marchandises à dix détaillans de Londres : il ne sera nullement nécessaire que ces derniers envoient tous les ans à York une somme de guinées pour payer les manufacturiers de ce lieu, ni que les détailliers d'York fassent le même envoi à Londres. » Ici M. Thornton explique comment les lettres-de-change servent à suppléer au travail. Voyez page 34.

On lit encore, pag. 54 : « Si les lettres-de-change et les billets de banque étaient abolis, il n'y a pas de doute qu'on y substituerait autre chose que l'or. On aurait recours à divers expédiens pour s'épargner la peine de compter, peser, transporter des guinées, dans toutes les grandes opérations de commerce ». Voyez aussi, page 55 du même ouvrage, la manière dont les banquiers de Londres se font leurs paiemens les uns aux autres; cette méthode n'a d'autre but que de suppléer à un travail dont leurs commis seraient tenus.

banques furent, dit-on, établies en Suède¹; où toute la monnaie étant de cuivre, il devenait extrêmement incommode, à cause de son volume et de son poids, de la transporter en aussi grande quantité que l'exigeait le négoce.

A la vérité, l'Etat peut trouver un grand bénéfice à se servir d'un signe peu coûteux, d'autant que s'il est en disette de capitaux, il lui en restera davantage pour d'autres usages; mais il n'en est pas ainsi des particuliers, pour qui cette considération ne peut jamais être un motif de préférer un signe à un autre. Qu'importe au vendeur d'une marchandise la valeur de ce signe? Il lui suffit de savoir que ceux de qui il achètera en font la même estime

¹ « De tous les moyens jusqu'ici pratiqués pour augmenter la monnaie, le meilleur est l'usage des banques. Il y a long-tems que l'Italie les connut; mais j'ai appris que l'invention en était due à la Suède. Ce pays n'avait qu'une monnaie de cuivre, incommode par son poids et par son volume. Pour remédier à cet inconvénient, une banque fut établie: on y portait la monnaie, on l'y engageait en quelque façon; la reconnaissance de la somme déposée fut une valeur accréditée, qui passa en paiement. » *Essai sur la Monnaie et le Commerce*, par LAW.

que lui. L'homme ne peut avoir d'intérêt qu'à la valeur de ce qu'il produit et de ce qu'il consomme; et il ne consomme ni la monnaie, ni ce qu'on y substitue. Ces signes passent de main en main pour épargner la peine des échanges. Tout ce que peut désirer celui qui en reçoit une certaine quantité, c'est qu'ils le dispensent d'autant de travail qu'il est possible. Voilà pourquoi, à valeur égale, on préfère l'argent au cuivre, l'or à l'argent; et à ces métaux, les lettres-de-change, dans les grandes transactions.

Si l'ingénieux abbé Morellet s'était proposé de développer et d'appuyer la théorie que je viens d'établir, il n'aurait pas mieux défini le papier circulant qu'il l'a fait dans ce passage :
 « Nous entendons par *papiers de crédit*,
 « toute *créance* ou obligation; en un mot,
 « toute stipulation par écrit entre un débiteur
 « et un créancier ou *porteur de créance*, qui
 « oblige celui-là à payer, et autorise celui-ci
 « à exiger une valeur, et qui pouvant être
 « cédée et transportée, devient un moyen de
 « transporter la propriété de ces valeurs d'un
 « possesseur à un autre possesseur, sans trans-
 « porter les valeurs en nature.

« On voit que cette définition convient à tous les papiers, billets, actions des banques; aux créances qui représentent des valeurs empruntées par les Gouvernemens, ou des fonds d'entreprises de commerce, de finance, etc., et enfin aux créances mêmes de particulier à particulier, telles que les lettres-de-change, promesses, billets à ordre, etc. »

Mais ce n'est pas seulement dans l'utile et lucratif emploi du commerce, des manufactures, de l'agriculture et du change, que les capitaux sont précieux pour l'homme en suppléant au travail ou en l'accomplissant. Après les développemens qui précèdent, et sans qu'il soit besoin de se fatiguer de nouveaux détails, le lecteur apercevra facilement comment ces immenses capitaux prodigués à la malheureuse mais peut-être inévitable folie de la guerre, sont seulement avantageux à l'Etat sur le même principe.

On voit par ce court examen que les capitaux, soit fixes, soit circulans, dans le com-

* Prospectus d'un nouveau Dictionnaire de commerce, page 184.

merce intérieur, ou dans l'extérieur, loin de servir à donner de l'action au travail, loin d'en augmenter la puissance productive, ne sont, au contraire, utiles et profitables que dans ces deux circonstances, ou qu'ils suppléent à la nécessité d'une portion de travail que l'homme devrait faire de ses mains; ou qu'ils exécutent un certain travail qu'il n'est pas au pouvoir de l'homme de faire lui-même: et qu'on ne prenne pas ceci pour une vaine dispute de mots; c'est une distinction très-importante.

On fera voir, dans la suite de cet ouvrage, que le grand moyen d'augmenter la richesse, c'est le travail. Cependant l'idée que les capitaux le mettent en action, et ajoutent à sa puissance productive, donne lieu à cette opinion, que le travail est par-tout proportionné à la quantité des capitaux existans; que l'industrie d'un pays est toujours en raison des fonds employés: d'où il s'ensuivrait que l'augmentation des capitaux est le souverain

* Richesse des Nations, liv. II, chap. III, et en plusieurs autres endroits du même ouvrage.

* Ibid. liv. I, chap. I.

* Ibid. liv. IV, chap. II.

et illimité moyen d'accroître la richesse. Au lieu de cela, si l'on admet que les capitaux ne peuvent avoir d'emploi utile et profitable que celui de suppléer à un certain travail, ou de l'exécuter, on tirera cette conséquence naturelle, que l'État ne saurait trouver aucun avantage dans la possession de plus de capitaux qu'il n'en peut employer à faire le travail ou à y suppléer dans la production et la fabrication des choses que le consommateur demande.

Nous avons analysé et expliqué la nature et l'origine du profit que donnent les capitaux; nous avons essayé de répandre une lumière convaincante sur cette proposition: comme la terre produit du profit au moyen de ses productions; comme aussi le travail produit du profit en augmentant la quantité et perfectionnant la qualité des productions naturelles, et en leur donnant la forme qui les rend propres à notre usage; de même les capitaux produisent du profit en suppléant au travail que l'homme devrait faire de ses mains, ou en exécutant celui qui est au-dessus de ses facultés personnelles. Maintenant il serait conforme à notre plan de rechercher jusqu'à

quel point le profit des fonds doit être considéré, ainsi que les produits de la terre et les effets du travail, comme une source de richesse.

Mais les recherches précédentes nous dispensent, je crois, d'entrer dans aucun détail sur ce sujet; car si nous avons réussi à prouver que le travail, dans toutes ses variétés, produit plus ou moins de richesse, il s'ensuit que les capitaux, dont le profit vient de ce qu'ils font le travail avec grand avantage, doivent aussi être regardés comme une des sources de cette richesse.

CHAPITRE IV.

S'il est possible d'accroître la richesse publique par d'autres moyens que ceux qui la produisent.

Après avoir examiné et déterminé les sources de la richesse nationale, il semble que je pourrais passer immédiatement à la considération des effets qu'ont sur son accroissement le produit de la terre, l'opération du travail et l'action des capitaux qui suppléent au travail, et qui l'exécutent; car ce sont là les seules sources de la richesse, et par conséquent les seuls moyens de l'augmenter. De même que les animaux ne se multiplient que par les moyens qui les produisent; que le nombre des végétaux n'augmente que par des voies semblables; qu'on ne peut acquérir une plus grande quantité de métaux et d'autres productions

arrachées du sein de la terre, qu'en augmentant le travail qui les procure, et qu'enfin on ne saurait disposer pour la consommation une plus forte proportion de matières brutes, qu'en redoublant d'adresse ou d'activité dans le travail qui leur donne la forme; ainsi pourrait-on inférer raisonnablement que la richesse publique ne peut s'accroître que par les moyens qui la produisent.

Mais le préjugé populaire qui a toujours regardé comme synonymes la somme des fortunes privées et la totalité de la richesse nationale; qui a toujours cru que tous les moyens d'augmenter celles-là tendaient également à élever celle-ci, ce préjugé a persuadé que l'épargne, ou l'accumulation que l'on fait en se privant des objets que l'on désire et dont on pourrait jouir, (méthode ordinaire pour agrandir les fortunes particulières), était le moyen le plus actif pour accroître la richesse publique.

Quand on songe que cette suppression de dépense, et l'accumulation qui en est la suite, ne tendent ni à augmenter le produit de la terre, ni à redoubler l'action du travail, ni à suppléer à la main de l'homme dans aucune

fonction laborieuse, il semble qu'on serait en droit de prononcer que, si l'accumulation peut être une bonne voie pour transporter la richesse de A, B et C en D, elle ne saurait être un moyen de l'accroître, parce que la richesse publique ne peut être accrue que par les moyens qui la produisent.

Mais lorsque des hommes recommandables par leurs talens viennent confirmer ce préjugé; lorsque celui dont l'autorité a le plus de poids déclare tout prodigue ennemi public, et tout économe bienfaiteur de la société¹; qu'il soutient que l'épargne, et non l'industrie, accroît les capitaux (par quoi il entend la richesse nationale²); et que comme l'épargne les augmente et que la prodigalité les diminue, la conduite de celui qui égale précisément sa dépense à son revenu, ne les diminue ni ne les augmente³; on se trouve dans la nécessité d'examiner plus scrupuleusement cette opinion⁴; d'autant plus qu'elle a donné naissance

à un faux système de législation, qui, s'il se soutient, doit infailliblement ruiner le pays qui l'adoptera ou y persévérera.

Nous avons déjà examiné par quels moyens les fonds ou capitaux acquièrent du profit. Nous avons fait voir qu'ils sont toujours utiles à l'homme en supplantant à un travail que, sans leur secours, il serait obligé de faire lui-même, ou en effectuant un travail qu'il n'est pas personnellement capable d'exécuter. Il ne faut pas un bien long examen pour découvrir ce qui exécute ce travail : c'est évidemment une partie du produit de la terre, ou une partie de la terre même, à laquelle la nature ou l'art a donné une forme qui la rend propre à suppléer au travail.

Si les capitaux, dans toutes leurs variétés; ne sont qu'une partie du produit de la terre, ou qu'une partie de la terre même, disposée pour suppléer à une certaine portion de travail, ou pour l'exécuter, considérons s'il n'y

¹ Richesse des Nations, liv. II, chap. III.

² *Ibid.* liv. II, chap. III.

³ *Ibid.*, liv. II, chap. III.

⁴ Beaucoup d'autres écrivains ont énoncé la même

opinion sur l'épargne et ses effets salutaires, particulièrement M. Turgot, dans son *Traité de la Formation et de la Distribution des richesses*. Voyez cet ouvrage, depuis le paragraphe 49 jusqu'au paragraphe 83.

a pas de bornes à la quantité de revenu qu'un Etat peut consacrer aux dépenses qu'exige cet emploi.

Pour plus de clarté, nous commencerons par considérer les effets de l'accumulation dans la simplicité des sociétés primitives, dans cet état où les capitaux n'ont pas encore pris cette multitude de formes que, dans les progrès de la civilisation, l'homme leur donne pour les faire concourir au travail. Ensuite on verra que les mêmes observations s'appliquent naturellement à des sociétés telles qu'en offre l'Europe moderne, où le commerce porte les capitaux dans mille canaux divers, et où même les canaux naturels de toute propriété sont dérangés par les réglemens que l'esprit financier multiplie outre mesure.

Dans cet état social où l'agriculture fait la principale occupation de l'homme, en quoi peut consister sa propriété? Dans la terre qu'il possède, dans les grains qu'il recueille, dans les animaux qu'il élève pour la consommation; enfin dans les bestiaux et les ustensiles dont il se sert pour produire et consommer sa richesse avec moins de travail, c'est-à-dire, d'une manière plus commode et plus agréable. Alors sa

propriété se divise naturellement en trois différentes branches, qui sont : 1.^o La terre qu'il cultive; 2.^o le fonds qu'il réserve pour sa consommation, soit immédiate, soit éloignée; ce qui comprend tout le produit de sa ferme, végétaux et animaux; 3.^o son capital, qui se compose des animaux et des instrumens qu'il emploie pour suppléer au travail dans la culture de ses terres, ou dans la consommation de leur produit.

Que cette dernière partie de sa richesse est extrêmement utile et à lui-même et à sa patrie, c'est d'une évidence qui ne permet pas le moindre doute. Ces instrumens et ces animaux suppléent à des travaux que l'homme serait obligé de faire de ses propres mains; ils peuvent même en exécuter qui dépassent l'étendue de ses facultés personnelles. Si donc il ne possède pas une assez grande quantité de ces animaux, de ces instrumens, de ces machines qui composent son capital, ce sera d'une conduite louable, très-avantageuse pour la société, qu'il redouble d'industrie pour se les procurer; et s'il ne le peut autrement, la prudence et l'intérêt lui commandent même de retrancher sur sa consom-

mation actuelle pour ajouter à son capital ; c'est-à-dire , de consacrer une partie des bestiaux et des grains qu'il doit consommer immédiatement , à l'achat de ce qui peut le mettre à l'avenir en état de produire et de consommer davantage , avec plus d'agrément et de satisfaction.

Cependant , s'il possède déjà autant de capitaux qu'il peut en employer , dans l'état actuel de ses connaissances , pour suppléer au travail qu'exige la culture de ses terres , il ne saurait être avantageux ni pour le public , ni pour lui-même , qu'il diminue sa consommation d'alimens , d'habits et des autres objets de ses desirs , dans la vue d'accumuler une beaucoup plus grande quantité de capitaux qu'il n'en peut appliquer au travail. L'extension de ses terres , ou la découverte de nouveaux moyens de suppléer aux travaux , justifierait le désir d'augmenter son capital ; mais sans cela , l'accumulation qu'il ferait en retranchant de sa dépense , serait préjudiciable et à lui-même et à l'Etat.

Elle est désavantageuse au cultivateur , parce qu'il se prive , il prive sa famille des objets que naturellement ils désirent , et dont ils

pourraient jouir. Et pourquoi s'impose-t-il ces privations ? C'est ou afin d'acquérir une plus grande quantité de bêtes de labour qu'il n'en peut utilement employer (animaux dont l'entretien condamne sa famille à de nouveaux sacrifices), ou afin d'entasser une infinité d'instrumens d'agriculture , dont il connaît l'usage , mais dont l'usage lui est impossible : sacrifiant ainsi de solides jouissances à la passion d'accumuler une multitude de choses qui , passé un certain nombre , deviennent inutiles.

Elle est encore plus désavantageuse au public , parce qu'elle détourne l'industrie de sa véritable voie , et d'utile qu'elle était , la rend inutile , hors qu'il n'y ait ; ou addition de territoire , ou invention de moyens nouveaux pour suppléer au travail , ou pour l'exécuter par les capitaux.

Cette accumulation , il est vrai , procure des demandes au forgeron , au charpentier , à tous les artisans dont le métier est de donner aux matières brutes la forme qui les rend propres à suppléer aux bras de l'homme dans ses diverses fonctions : changeant ainsi la proportion de la demande à la quantité de leurs travaux ,

de manière à augmenter cette quantité par le surhaussement du prix. Mais comme ce renchérissement, et l'encouragement qui en résulte, font de nécessité que l'on dépense moins en choses d'un usage immédiat, il arrive qu'en diminuant la demande de ces choses, l'accumulation en réduit la valeur beaucoup plus qu'elle n'augmente celle du travail ou des objets à l'acquisition desquels elle est dirigée¹; c'est-à-dire, qu'elle décourage bien plus l'approvisionnement de comestibles, d'étoffes, de tous les articles qui, sans ce désir d'accumuler, se seraient consommés, qu'elle n'encourage la fabrication de ces choses dont l'objet, si elles pouvaient toutes servir, serait de suppléer au travail.

Mais montrons dans toute son étendue le mal qu'enfante cette funeste passion d'entasser, si faussement décorée du nom de vertu; et pour y parvenir, expliquons l'effet singulier que la demande qu'elle occasionne doit avoir sur les richesses individuelles.

Déjà l'on a fait voir clairement que le débit

soudain d'une marchandise, lequel en augmente la valeur, invitant à la produire en plus grande quantité, tend ainsi à multiplier la richesse, quoique l'effet en soit toujours contre-balancé par une diminution plus importante dans la valeur des autres choses; l'empêchement qu'une suppression de demande met à la production ayant plus de force pour diminuer la richesse, que n'en a pour l'accroître l'encouragement né d'un surcroît de demande. Ceci a été éclairci lorsqu'on a expliqué l'effet qu'aurait une double demande de sucre, dans le cas où il faudrait y satisfaire en supprimant une partie de la dépense en viande, en vin et en moutarde¹.

En considérant ce sujet, on a vu que quelque grande réduction que les richesses privées subissent relativement à ces trois articles, il se faisait, je ne dis pas une entière, mais une certaine compensation, par le surcroît de valeur qu'éprouvait le sucre, et par l'augmentation correspondante des richesses individuelles.

¹ Voyez pages 59 et 60.

¹ Voyez page 60.

Mais si cette suppression de demandes à l'égard des trois premières denrées venait de ce que le laboureur aurait voulu accumuler des capitaux, c'est-à-dire, entasser, sans aucune utilité, des charrues et d'autres instrumens aratoires, il arriverait que ces objets se multipliant en raison de leur débit, perdraient de leur prix, aussi bien que la viande, le vin et la moutarde, qu'on ne demande plus autant. Il y aura donc diminution de valeur, non-seulement dans les articles dont l'esprit d'économie arrête le débit, mais dans celui même qu'il fait demander; et la richesse publique recevra une rude atteinte des effets du découragement qu'éprouve ainsi la production des uns et des autres.

Poussé au-delà de ses justes limites, ce désir d'accumuler nuira donc au public de deux manières : en créant une plus grande quantité de capitaux qu'il n'est nécessaire, et en ôtant à la reproduction future une partie de son encouragement.

1.^o *En créant une plus grande quantité de capitaux qu'il n'est nécessaire pour le moment, quelque estimée que soit une chose, on la produit en telle abondance, que la*

totalité ne peut être employée : une partie cesse d'être un objet de désir; et comme les choses qui ne sont plus rares ne peuvent contribuer en rien aux richesses individuelles, dès qu'elles ne sont plus des objets de désir, elles ne font partie ni des fortunes privées ni de la richesse publique. Les plus beaux palais du monde restent inoccupés à Delhi : point d'hôtes qui les désirent; et les vastes magasins d'Anvers, à quoi servent-ils? Ils offrent les monumens d'un commerce qui n'est plus.

2.^o *En ôtant à la reproduction future une partie de son encouragement, on doit occasioner une diminution dans la richesse à produire; car tant que la nature humaine sera ce qu'elle est, la connaissance de ce qui s'est consommé et du degré d'avidité qu'on marque au marché pour les différens objets de consommation, réglera impérieusement la nature des produits ultérieurs. Il faut prendre ceci pour une proposition admise universellement; puisque ceux-mêmes qui prétendent que le retranchement de dépense, et l'accumulation qui en est la suite, sont un moyen d'accroître la richesse publique, avouent, par une inexplicable contradiction, que toute l'industrie*

employée dans une année à mettre une marchandise en état de vente, s'accorde d'elle-même avec la demande effective.

Toutefois si dans la société primitive ce retranchement et cette accumulation, loin de fournir un moyen d'accroître la richesse, tendent inévitablement à la diminuer, il semble difficile de découvrir quel changement de circonstances un pays subit dans les progrès de la richesse, qui puisse altérer la nature des choses au point que l'accumulation devienne un moyen de l'augmenter.

On a déjà observé que dans cet état de société la propriété de l'homme se divise naturellement en trois parties principales, qui sont : 1.^o la terre qu'il cultive; 2.^o le fonds qu'il réserve pour sa consommation actuelle et future, ce qui comprend les productions de sa terre, tant végétales qu'animales; 3.^o son capital, composé des animaux ou des machines qu'il emploie pour suppléer au travail dans la culture de ses biens, ou dans la commode consommation de leur produit.

Dans les progrès de la richesse, la terre cultivée, premier article de la propriété, de-

vient plus productive par les amendemens; un meilleur système de culture exige plus de capitaux, mais il n'en est aucun qui puisse prospérer par une application illimitée de fonds. *On a fait pour ce champ autant qu'il était possible de faire*, est une expression de la phraséologie du cultivateur dans tous les périodes de la société; et, dans tous ces périodes, elle a signifié qu'on avait consacré à l'amélioration de ce champ autant de capitaux que, d'après l'état actuel des connaissances, on pouvait y en consacrer avec avantage, c'est-à-dire, avec espoir d'en augmenter le rapport.

La terre étant devenue plus fertile par la sage application du travail et des capitaux, il s'ensuit une très-forte augmentation dans la quantité des substances végétales et animales, qui forment la seconde branche de la propriété. Cette branche est la seule qui paraisse susceptible d'un accroissement illimité. Plus elle s'étend, plus l'espèce humaine devient, ou riche ou nombreuse. Dans une société opulente, l'homme fortuné consomme davantage par la préparation de ses alimens, qu'il réduit sous une forme qui flatte son goût;

par le choix de ses habits, qu'il compose des productions naturelles les plus douces au toucher et les plus agréables à la vue; enfin par l'abandon d'une partie de son revenu, qu'il échange pour des denrées étrangères, dont la richesse et l'habitude lui apprennent à jouir. Si tous ces moyens ne suffisent pas pour absorber la production acorue, l'expérience prouve que l'abondance des choses nécessaires à la vie a une tendance directe à augmenter la population, et par conséquent à rétablir la proportion entre la demande et la quantité croissante des denrées : ainsi se maintient leur valeur, malgré leur abondance; ainsi se perpétue l'encouragement nécessaire à leur production.

La troisième espèce de propriété, le capital, qui se compose de tous les moyens divers de suppléer au travail, et d'exécuter celui que l'homme ne saurait faire de ses seules mains, est susceptible aussi, dans le progrès de la richesse et des connaissances, d'un accroissement prodigieux. Faut-il en citer des preuves? elles sont assez frappantes : la marine, les canaux, les routes, les machines de transport et celles de manufacture, les magasins qui

conservent les marchandises, et les capitaux qui les font circuler.

« Les capitaux circulans de l'Angleterre, grossissant avec son opulence, ont considérablement augmenté pendant le dernier siècle. On n'en peut donner une preuve plus forte que cet avertissement publié à Londres le 20 mars 1708, et itérativement les 23, 25 et 27 du même mois, dans le journal le *Post Boy*.

« Londres, le 20 mars. Comme la malice s'est étudiée à répandre contre sir RICHARD HOARE, orfèvre, des bruits aussi faux que dangereux, qui ne tendent à rien moins qu'à persuader qu'il a voulu entraîner le public à retirer subitement ses fonds de la banque d'Angleterre; qu'en particulier les directeurs mêmes de la banque l'accusent d'avoir, en une seule fois, fait demander dans leurs bureaux dix billets de 10 liv. sterl. chacun, avec l'intention d'en envoyer requérir le montant par plusieurs individus, afin d'effectuer ses mauvais desseins, de jeter du discrédit sur la banque, et d'exciter du trouble dans la cité de Londres; il lui importe que la vérité soit connue de tous, et la voici : Le très-honorable lord Ashburnham, dont le fils, major du premier régiment des gardes de Sa Majesté, était sur le point de partir pour l'Ecosse avec son corps, fit demander à sir Richard Hoare une grande quantité d'or et dix billets de banque de 10 liv. sterling chaque, pour fournir aux dépenses de son fils. Sir Richard envoya l'or à sa Seigneurie, mais il ne put obtenir du

Mais ce genre de propriété a des bornes au-delà desquelles il ne peut être avantageux de l'étendre. Dans tout état de société, il est une certaine quantité de capitaux, proportionnée à l'état actuel des connaissances, qu'on peut employer d'une manière utile et profitable à suppléer et à exécuter le travail nécessaire pour produire, mettre en œuvre, transporter et négocier les matières brutes. Grâce au génie inventif de l'homme, cette quantité peut s'accroître à mesure que la société fera des progrès. Mais toujours la connaissance acquise dans l'art de suppléer et d'exécuter le travail par les capitaux, doit fixer le degré de leur multiplication; degré qu'ils ne peu-

« caissier la délivrance des dix billets. S'il avait eu des-
 « sein d'embarrasser la banque, il eût pu employer un
 « moyen plus puissant, ayant entre ses mains, tout le
 « tems que dura cette fougueuse demande d'argent, si
 « poignante aux directeurs, pour plusieurs mille livres
 « sterling de billets payables à vue. Bien plus, à cette
 « même époque, diverses personnes lui en apportèrent
 « une somme immense, et voulaient qu'il s'en chargeât.
 « pour en recevoir de suite la valeur; ce qu'il refusa.
 « de faire, tant qu'il y aurait foule à la caisse ».

vent dépasser sans dommage, et qu'il n'est pas même naturel qu'ils dépassent. En effet, excédant cette mesure, la quantité augmentera en raison de la demande, et le prix baissant dans le même rapport, toute augmentation cessera par le fait. Il est surprenant que l'auteur de la Richesse des Nations qui frappe d'un si heureux ridicule l'accumulation indéfinie des capitaux circulans, lorsqu'il la compare à un immense entassement de pots et de casseroles¹, il est surprenant, dis-je, qu'il n'ait pas senti que le même ridicule atteint l'accroissement illimité de toute branche de cette espèce de propriété qui constitue le capital d'un pays.

Heureusement le mécanisme social est tel, que le mal occasioné par l'amour de l'épargne et de l'accumulation que montre un individu, a toujours son remède dans la prodigalité de quelque autre : de sorte que dans la pratique il n'est rien où la balance soit plus égale qu'entre la dépense et le revenu de toute société. Si donc on laissait à cet égard les hommes se conduire par leur penchant, la

¹ Richesse des Nations, liv. iv, ch. 1.

présente recherche serait plutôt un objet de curiosité que d'utilité; car si les effets de la parsimonie sont toujours contre-balancés par ceux de la prodigalité, il n'en peut résulter pour la richesse publique ni augmentation ni diminution.

Comme simple objet de curiosité, il serait encore intéressant d'examiner si l'épargne mérite tous les éloges que lui ont prodigués les habiles et les savans. Mais ces opinions influant beaucoup de nos jours sur la législation même, notre recherche acquiert par-là un degré d'importance qui la rend digne de toute notre attention.

Des hommes d'état et des législateurs ont cru, comme tant d'autres, que tout moyen d'accroître les fortunes privées était également propre à augmenter la richesse publique. Instruits à admirer l'effet de la parsimonie et de l'accumulation dans la conduite des affaires domestiques, ils ont pensé naturellement que la même disposition devait prévenir ou écarter tous les embarras du trésor public¹. Sur ce principe, la république de

¹ « Le même principe qui dicta la résolution du Parle-

Hollande statua en 1655, qu'une portion du revenu annuel serait mise en réserve et constamment accumulée pour l'utilité publique. En 1685, le pape Innocent XI suivit cet exemple. Les Anglais l'imitèrent aussi en 1717, et en 1727 leur trésorerie étendit beaucoup ce premier essai, en réglant que tous les ans une somme de 1,200,000 liv. sterling serait consacrée à l'accumulation, et placée à intérêt composé.

Cependant toutes ces différentes sommes mises alors en réserve à la Haie, à Rome et à Londres, provenaient des économies faites par la réduction de l'intérêt de la dette pu-

ment de 1786, fit passer cet autre acte de 1792, qui règle qu'à tous les emprunts futurs, outre les taxes nécessaires pour en payer les intérêts, on percevra tous les ans un pour cent du capital créé, pour le rachat de ce capital. *Cette idée naissait d'un esprit d'inflexible équité et d'économie sévère, bien rare parmi les Nations; et cependant on voit chez les individus cette même vertu élever au plus haut degré leur crédit et leur prospérité* ». *Brief Examination into the increase of the revenue, commerce, etc. of Great Britain. (Rapide Examen de l'accroissement du revenu, du commerce, etc., de la Grande Bretagne.)* Par George Rose, page 19.

bligue ; et les esprits n'étaient pas encore tellement infatués de ces idées d'accumulation, qu'aucune législature eût osé charger le peuple d'un impôt pour ce dessein avoué. Telle est l'origine des fonds d'amortissement.

Comment et pourquoi échoua ce premier essai qu'on fit en Angleterre d'établir par la force des lois un système d'accumulation ? C'est ce qu'on examinera ci-après. Quant au fait, un des plus habiles et des plus respectables avocats de ce système, nous apprend que peu après 1730, ce fonds de réserve qui, « s'il eût échappé à la violence, aurait rendu la Grande-Bretagne l'envie et la terreur du monde, fut prématurément détruit par la main même qui l'avait créé ». Après cette époque, bien qu'il existât le nom d'un fonds d'amortissement, et que de loin en loin on rachetât des portions de la dette publique, le plan d'une accumulation régulière et forcée par le Gouvernement fut en réalité aban-

* Voir un ouvrage du docteur Price, intitulé : *Appeal to the public on the subject of the national debt.* (Appel au peuple au sujet de la dette nationale.)

donné pendant plusieurs années¹. On le fit revivre en 1786. Pour lors il fut véritablement arrêté dans la Chambre des Communes, que le consentement unanime était qu'un million sterling fut prélevé et accumulé pour l'utilité publique.

¹ Sommes rachetées par le fonds d'amortissement établi en 1717 et 1727, puis augmenté entre les années 1750 et 1757, par la réduction de l'intérêt.

Années.	Liv. sterl.	sch.	d.	Années.	Liv. sterl.	sch.	d.
En 1723...	1,204,786	3	4½	En 1738...	1,000,000	0	0
1724...	333,447	18	4	1751...	368,771	2	4
1727...	650,453	2	8½	1752...	821,270	13	9
1728...	1,000,000	0	0	1765...	870,888	5	5½
1729...	1,275,027	17	10½	1766...	870,888	5	5½
1730...	1,000,000	0	0	1767...	2,616,776	10	11
1731...	1,000,419	16	4	1768...	1,750,000	0	0
1732...	1,000,000	0	0	1769...	875,000	0	0
1733...	913,115	15	3½	1770...	1,500,000	0	0
1734...	86,884	4	8½	1772...	1,500,000	0	0
1736...	1,000,000	0	0	1774...	1,000,000	0	0
1737...	1,000,000	0	0	1775...	1,000,000	0	0

Montant de la dette nationale à différentes époques antérieures à l'année 1775.

Années.	Dette.	Années.	Dette.
1688.....	664,263 liv. sterl.	1748....	78,293,311 liv. sterl.
1702.....	16,394,702	1755....	74,571,840
1715.....	54,145,363	1762....	146,682,844
1727.....	52,092,235	1755....	135,943,051
1739.....	46,954,623		

Cette résolution fut bientôt suivie d'une loi qui ordonnait l'accumulation par quart d'un million sterling, jusqu'à ce qu'avec les annuités échues, le fonds s'élevât à quatre millions par an¹. Le ministre, auteur de cette mesure, n'y borna point ses projets. En 1792, après avoir discoursé avec éloquence sur la prospérité qu'une longue paix avait procurée à sa patrie, il proposa d'augmenter la somme consacrée à l'accumulation. Voici ses propres expressions :

« Ayant fait connaître l'augmentation des
« revenus, ayant montré que la richesse nationale, le commerce et les manufactures
« se sont accrus dans la même proportion, je
« sens qu'il est naturel de demander à quelles
« circonstances nous sommes redevables de
« ces heureux effets ?

« La première réponse qui se présente à
« l'esprit, c'est qu'on les doit à l'industrie et
« à l'énergie naturelle de la nation. Mais quelle
« cause a mis cette industrie et cette énergie

¹ Chapitre xxxi de la loi rendue la vingt-sixième année du règne de George III.

« en état d'agir avec une vigueur si extraordinaire, et il faut l'avouer, si supérieure à
« tout ce qu'on avait vu jusqu'alors ? Sans
« doute une grande partie de ces effets est
« due à la manière perfectionnée dont se
« conduisent presque toutes les espèces de
« manufactures, et à l'économie d'un travail
« très-abrégé par l'application des machines
« nouvellement inventées. D'ailleurs, dans ces
« derniers tems plus qu'en aucun autre, a paru
« l'effet d'une circonstance qui est une des
« principales causes de la prééminence que
« l'Angleterre possède aujourd'hui dans le
« commerce : j'entends ce crédit vaste qui,
« par une double opération, à-la-fois étend
« et facilite dans l'intérieur les opérations de
« nos commerçans, et leur donne la faculté
« d'obtenir dans les marchés étrangers une
« supériorité proportionnée. Cet avantage a
« été très-remarquable depuis un certain
« nombre d'années, et il va sans cesse croissant avec la prospérité à laquelle il concourt.

« Ajoutez à cela que l'esprit explorateur et
« entreprenant de nos commerçans s'est distingué en étendant notre navigation et nos
« pêches, et en ouvrant de nouveaux mar-

« chés sur différens points du globe. Conve-
 « nons aussi que nos relations avec la France,
 « après le traité de commerce, ont beaucoup
 « secondé leurs efforts : ces relations qui, in-
 « terrompues aujourd'hui et même probable-
 « ment détruites par les dissensions qui dé-
 « solent ce royaume, ont donné une plus
 « grande activité et comme une ame nouvelle
 « à notre industrie.

« Enfin cette prospérité a une autre cause
 « qui plaît et satisfait davantage, parce qu'elle
 « est, de sa nature, plus étendue et plus du-
 « rable. L'accumulation nous la montre, cette
 « continuelle tendance à augmenter, dont
 « l'effet est toujours plus ou moins sensible,
 « lorsqu'il n'est point empêché par des cala-
 « mités publiques, ni par des actes d'une po-
 « litique aveugle et funeste ; mais qui doit être
 « considérable et rapide dans tout Etat par-
 « venu à un haut degré de prospérité. Quel-
 « que simple, quelque évident que soit ce
 « principe, quoique plus ou moins senti, plus
 « ou moins observé aux premiers tems même
 « de la société, je doute qu'il ait jamais été
 « pleinement développé et suffisamment ex-
 « pliqué ailleurs que dans les écrits d'un au-

« teur de nos jours, qui par son traité sur la
 « Richesse des Nations, a immortalisé sa car-
 « rière trop tôt finie ; de ce génie dont les
 « vastes connaissances de détail et les recher-
 « ches profondes donnent, je crois, la meil-
 « leure solution de toute question qui se lie,
 « soit à l'histoire du commerce, soit à l'éco-
 « nomie politique. Cette accumulation de ca-
 « pitaux s'opère en réservant au moins une
 « partie des profits annuels pour en accroître
 « la somme principale, qui doit être employée
 « de la même manière l'année suivante, et
 « donner par-là un profit continu. Ainsi s'ac-
 « croît à intérêt composé la grande masse de
 « la propriété nationale ; et cette progression,
 « après un tems considérable, donne des ter-
 « mes si élevés, que d'abord on a de la peine
 « à le croire. Si déjà cette cause a opéré de
 « grands effets, elle en produira de bien plus
 « grands à l'avenir ; car c'est en l'exerçant
 « qu'elle augmente sa puissance. Elle agit
 « avec une vitesse toujours accélérée, avec
 « une force toujours croissante. *Mobilitate
 viget, viresque acquirit eundo* »¹.

• Discours de M. Pitt, imprimé par ordre du Gouver-
 nement, 1792.

Tel fut le prélude de la loi qui ordonna l'accumulation d'un million sterling tous les ans, jusqu'à ce que la somme accumulée donnât un revenu annuel de trois millions sterling, en sus du million primitif et des annuités échues; et cette loi fut accompagnée d'un arrêté provisoire qui exigeait pour la même destination un pour cent du capital de toute dette qui serait contractée à l'avenir.

A ce fonds on ajouta cette même année une somme de quatre cents mille livres sterling; et ce fut comme la pierre d'attente d'une autre remise annuelle de deux cents mille livres sterling, qui ensuite y fut aussi affectée.

Mais les effets de cette admiration pour le nouveau système et pour les avantages qu'on en espérait, ne se bornèrent pas là. En 1799, le même ministre établit un impôt qui, d'après son calcul, devait produire dix millions sterling par an; et le parlement arrêta qu'à la paix ce produit serait mis en accumulation,

¹ Voir dans le Supplément, n.° 11, le calcul de la taxe sur les revenus, tel que l'a donné lord Auckland, dans son discours imprimé par ordre du Gouvernement. 1799.

jusqu'à ce qu'il formât une somme égale à la dette que l'on pourrait contracter pendant la guerre.

Le fonds d'accumulation créé en 1786, joint aux nouvelles sommes que la loi de 1792 y assigna, s'élevait alors assez haut pour faire préjuger qu'avant le retour probable de la paix, il donnerait un intérêt de cinq millions sterling.

Or d'après la loi existante, avec le nouvel impôt de dix millions sterling, il y aurait eu, à la paix, quinze millions sterling du revenu public consacrés à l'accumulation.

Ni M. Pitt¹, ni ses admirateurs² ne con-

¹ Voyez la Résolution sur l'état des finances, proposée par M. Pitt, et adoptée par la Chambre des Communes en 1801.

² « Mais les autres avantages qui résultent du nouveau système sont infiniment supérieurs; et le moindre n'est pas assurément l'extrême activité qu'il donne au fonds d'amortissement. Les différentes sommes appliquées au rachat de la dette nationale s'élèveront, au retour de la paix, à quinze millions sterling, ou à cinquante mille livres sterling par jour, en faisant de trois cents jours l'année financière. Une pareille somme, journellement portée sur la place pour acheter des bons de l'État, les-

testeront la vérité de ce calcul. Quant à lui, il eut tout l'honneur de l'invention; et les autres déclarèrent uniformément que son plan allait devenir plus avantageux à la Grande-Bretagne que ne le serait la possession de toutes les mines du Nouveau Monde, et que le mérite de l'avoir conçu ferait passer à la postérité son nom couvert de gloire ¹. Tel aussi était l'espoir de ces fous audacieux qui projetèrent la tour de Babel : « Allons, disaient-ils, bâtissons une tour dont la tête aille toucher les cieux, et faisons-nous un grand nom. » Et quelque grande ressemblance qu'il y ait dans l'objet, on trouvera dans le dessein un rapport bien plus frappant encore.

Si une profonde paix avait permis d'appliquer ces quinze millions sterling à l'usage in-

quels seront définitivement annulés et non remployés, produira sur le crédit public un effet incalculable autant qu'inoui. » *Discours de lord Auckland*, pag. 22.

¹ Voyez *Chalmer's Estimate of the Strength of Great Britain*. (*Estimation de la force de la Grande-Bretagne*, par Chalmer) pag. 183. Voyez aussi l'*Examen de l'accroissement du revenu*, etc., par M. Rose.

diqué par la loi, la ruine qui en eût été la suite aurait découvert et prouvé la folie de l'entreprise. Mais puisque l'expérience nous a manqué pour nous instruire, cherchons dans la théorie la preuve de si funestes conséquences : puisse-t-elle nous apprendre à les écarter.

Avant d'entrer dans ces recherches, je préviendrai le lecteur qu'un sou placé dès la naissance de Jésus-Christ, à cinq pour cent d'intérêt composé, aurait déjà produit une somme supérieure à une masse d'or qui égalerait cinq cents millions de fois celle de notre globe; et ce calcul est aussi exact et aussi vrai que tous ceux que nous a donnés le parlement depuis qu'il se berce de ces illusions ¹.

J'ai cru cet avertissement nécessaire, parce qu'en général on est trop disposé à croire que ce qui est vrai en chiffres et déduit d'un exact

¹ « Un sou placé, dès la naissance de Jésus-Christ, à cinq pour cent d'intérêt composé, équivaldrait déjà, en cette année 1781, à une masse d'or plus volumineuse que ne le serait la terre, ajoutée deux cents millions de fois à elle-même. Mais ce même sou, placé à intérêt simple, n'aurait pas donné, dans tout ce laps de tems, plus de sept schellings et six sous. Voilà deux opérations qui ont des résultats qu'on peut dire opposés; et les

calcul, doit être vrai dans la pratique et possible dans l'exécution.

Je suppose que le Gouvernement, pour couvrir les frais de la guerre ou toute autre dépense imprévue, mette sur le peuple un impôt extraordinaire de quinze millions sterling : cette somme, à peine levée, sera dépensée en objets de consommation ; et cette dépense du Gouvernement remédiera très-bien aux effets de l'économie à laquelle il oblige les sujets. Ici donc le seul mal sera dans la grande et subite demande qu'on fera d'un certain genre de denrées, et dans l'inconvénient de détourner de l'achat des articles habituellement consommés par le peuple, une si forte portion de ses revenus : mal qui n'est pas en soi peu de chose, ainsi qu'une expérience récente l'a appris aux négocians anglais¹.

Mais percevoir quinze millions sterling

Gouvernemens qui aliènent les fonds destinés à des remboursemens, choisissent la dernière des deux. » Observations sur les viremens de fonds, par Richard Price, page 228.

¹ Voyez page 62.

pour les mettre en accumulation, c'est-à-dire, convertir forcément en capital quinze millions sterling de revenu, cette opération aurait eu des effets bien différens. Tous les inconvéniens du cas précédent se seraient retrouvés dans celui-ci, mais non pas le correctif ; il n'y aurait pas eu de dépense extraordinaire qui pût contre-balancer l'économie forcée des individus ; car il eût été difficile de persuader aux propriétaires d'actions, de qui les commissaires de la caisse d'amortissement auraient fait ces immenses achats, de tout-à-coup dépenser comme revenu ce qu'ils ont toujours regardé comme capital ; ou, en d'autres termes, de se ruiner entièrement, pour empêcher les suites funestes d'une misérable politique.

Cependant, à moins de les y avoir déterminés, il se serait fait de moins une dépense de quinze millions sterling en objets du cru et des manufactures britanniques : c'est-à-dire que la demande de ces objets aurait souffert une réduction de quinze millions sterling ; somme équivalente presque à tout ce que le commerce étranger tirait de l'Angleterre en 1786, à cette même époque où l'on mit pour

la première fois un million en accumulation : cette année-là les exportations s'élevèrent à 15,385,987 liv. sterling.

Les auteurs qui ont traité de l'économie politique, quelque divisés d'opinion qu'ils soient sur d'autres points, conviennent tous sur celui-ci, que toute l'industrie occupée à remettre au marché une espèce quelconque de marchandise, se met d'elle-même et naturellement au niveau de la demande effective, et tend sans cesse à fournir précisément la quantité suffisante pour y satisfaire¹. Si cela

¹ « Que la totalité des sommes du revenu rentre dans la circulation annuelle, et la parcourt dans toute son étendue; qu'il ne se forme point de fortunes pécuniaires, ou du moins qu'il y ait compensation entre celles qui se forment et celles qui reviennent dans la circulation; car autrement ces fortunes pécuniaires arrêteraient la distribution d'une partie du revenu annuel de la nation, et retiendraient le pécule du royaume, au préjudice de la rentrée des avances de la culture, de la rétribution du salaire des artisans, et de la consommation que doivent faire les différentes classes d'hommes qui exercent des professions lucratives : cette interception du pécule diminuerait la reproduction du revenu. » *Maximes générales du gouvernement économique*, par QUESNAY.

« Le revenu est donc le canevas de la dépense propre-

est vrai, que s'ensuit-il? que la diminution des demandes amènera une diminution proportionnée des productions nationales.

Mais ce n'est pas seulement sur de célèbres autorités que je fonde cette vérité, que toute diminution de demande l'est aussi de production, et par conséquent de richesse. Je l'ai déjà établie sur la raison, quand j'ai examiné quels seraient les effets de cette diminution pour la viande, le vin et la moutarde¹; et le même raisonnement s'applique à toute production qui éprouve une cessation de demande.

Si tel est l'effet nécessaire d'une pareille cause, ce que la raison et l'autorité réunies nous confirment, retrancher pour quinze millions sterling de demandes, c'eût été empêcher pour une égale somme de productions

ment dite. Il importe que le revenu soit dépensé, car toute épargne sur le revenu est diminution de dépense, et par une suite directe, de production et de revenu ». *Philosophie rurale, ou Économie générale et politique de l'agriculture*, pag. 48. Voyez aussi *la Richesse des Nations*, liv. 1, chap. VII.

¹ Voyez pag. 59.

annuelles. Evaluant ces quinze millions au denier cinq, nous trouvons que trois cents millions sterling de richesse réelle se seraient évanouis avant que ce fonds d'accumulation, avec son activité si vantée, eût pu convertir cent millions de revenu en capital.

Et réellement cette suppression aurait été suivie d'effets encore plus désastreux : pour s'en convaincre, il n'y a qu'à se rappeler ce que j'ai prouvé ci-devant, qu'une diminution de valeur occasionnée par une diminution de demande, surpasse toujours de beaucoup la valeur de la demande supprimée¹.

Un essai si funeste dans ses conséquences, qui porte un si terrible coup à la reproduction et au revenu, devrait offrir du moins quelque compensation, quelque dédommagement. Mais qu'on l'examine dans tous ses résultats, et l'on verra qu'il n'est pas plus favorable aux capitaux de la nation.

Les possesseurs d'effets publics qui, sur l'offre des commissaires de la caisse d'amortissement, se seraient décidés à vendre, auraient eu évidemment entre leurs mains

quinze millions sterling de capitaux, de l'emploi desquels dépendait leur revenu, ou, à proprement parler, leur subsistance. On sait qu'un capital ne donne de profit qu'autant qu'il supplée au travail ou qu'il l'exécute, en produisant ou en préparant des marchandises. Or il est difficile de supposer qu'il existe aucun moyen d'employer ainsi un capital, au moment qu'il s'opère une diminution forcée dans la demande de ces marchandises, et une diminution de quinze millions.

Loin qu'il fût raisonnable de supposer qu'en de telles circonstances on aurait pu employer une plus grande quantité de capitaux, il est certain qu'une si forte réduction de demande eût rendu inutile une partie de ceux qui servaient dans la fabrication des marchandises désormais abandonnées.

Les capitalistes n'auraient eu qu'un seul moyen de forcer l'emploi de leurs fonds, je veux dire l'offre faite par eux de suppléer au travail à plus bas prix qu'on ne l'avait fait jusqu'alors. De là la concurrence ; le profit des capitaux diminué ; l'intérêt numéraire extrêmement réduit, et conséquemment le prix des annuités fixes, ou des effets du Gou-

¹ Voyez pag. 60 et 61.

vernement augmenté ; et tout cela dans une progression continue , jusqu'à ce qu'enfin , découragés par l'extrême surabondance des capitaux et par la modicité du profit , les capitalistes auraient remis leurs fonds chez l'étranger , qui leur eût offert un plus grand bénéfice. Nul doute qu'une grande partie n'eût passé en France ; et l'on n'ignore pas que c'est la disette de capitaux qui paralyse l'industrie française.

La théorie n'est pas seule à nous dévoiler les maux inséparables de ce système ; l'expérience vient à son appui par-tout où nous le trouvons en vigueur. Nous voyons le pape Innocent XI réduire l'intérêt de sa dette de 4 à 3 pour cent , et mettre cette épargne en accumulation. Peu de tems après , ces nouveaux effets de 3 pour cent se vendent à cent douze. L'Angleterre payait 6 pour cent d'intérêt aux créanciers de l'Etat ; en 1717 elle ne donne plus que 5 , et accumule la retenue : qu'arrive-t-il ? en 1727 le haut prix des effets publics est une raison de réduire encore l'intérêt , qui était de 4 , à 3 pour cent , et de faire une nouvelle accumulation. Au lieu de baisser , les rentes sur l'Etat haussèrent encore ,

au point qu'en 1733 , nous apprend une autorité non récusable , « le fonds d'amortissement touchait au terme qu'on s'était proposé , et produisait 1,200,000 liv. sterl. par an ; ce qui le rendait presque un objet de terreur pour tous les individus propriétaires de la dette publique. L'état prospère du crédit , le taux modique de l'intérêt , le bénéfice des fonds et effets publics , tous au-dessus du pair , voilà ce qui faisait que les grandes sociétés pécuniaires et tous leurs actionnaires n'appréhendaient rien tant que d'être obligés de recevoir trop tôt leur principal ; et c'était le sentiment général , que le plus fort remboursement que les créanciers de l'Etat pussent supporter , se bornait à un million sterling par an . »

Rien ne pouvait répandre un jour plus favorable sur la vérité des opinions ci-devant énoncées , que ce qu'affirme ici Robert Walpole. S'il eût fait attention à la nature et à l'origine du profit des capitaux ; s'il eût aperçu les effets de l'économie forcée , qui déprécie non-seulement les marchandises qu'elle fait

Considérations sur les Fonds et les Revenus publics , par Robert Walpole , pag 56 de l'édition anglaise.

négliger, mais celles aussi qu'elle fait demander; enfin s'il eût écrit dans le dessein d'appuyer et d'expliquer ma théorie, il n'aurait pu mieux y réussir qu'en disant « que le plus « fort remboursement que les créanciers de « l'Etat pussent supporter, se bornait à un « million sterling. »

Une chose d'ailleurs bien digne de remarque, c'est que de tous les faits qu'il cite dans sa brochure, celui-ci est presque le seul auquel son antagoniste semble souscrire¹. Et M. Hume, environ vingt ans plus tard, montre assez qu'il était pénétré de cette idée, lorsqu'il dit, « qu'en un tems de paix et de sécurité, seul tems où il est possible d'acquitter

« Vous nous dites que les créanciers de l'Etat étaient si éloignés de prendre des mesures, soit en particulier, soit en corps, pour que le fonds d'amortissement fût employé à acquitter leur principal, que toutes les fois qu'il l'a été, la seule dispute entre eux a été de savoir qui ne serait pas payé.

« Ailleurs vous nous dites aussi que la Compagnie du Sud, loin de tenir au privilège d'être payée la première, demanda expressément le contraire. Tout cela est très-vrai, et nulle part nous ne l'avons nié. » *THE CASE OF THE SINKING FUND, being a full reply to a late pamphlet, entitled, Some considerations, etc. pag. 27.*

« la dette nationale, les créanciers répugnent « à recevoir des paiemens partiels, ne sachant « comment placer leur argent avec avantage¹. »

Je veux étayer mon opinion d'une autre preuve; elle est forte et concluante : c'est un tableau où l'on voit l'effet graduel et progressif du fonds d'amortissement sur le prix des effets publics pendant le dernier intervalle de paix.

TABLERAU des prix auxquels la caisse d'amortissement acheta les rentes de 3 pour 100 dans chaque quartier, depuis le commencement de l'année 1787 jusqu'à la fin de l'année 1792.

1787.		1788.		1789.	
Quartier.	Prix.	Quartier.	Prix.	Quartier.	Prix.
2 finissant au 31 janv.,	74½	6 — 76		10 — 73½	
3 — 30 avril, 76		7 — 75½		11 — 74	
4 — 31 juil., 74½		8 — 74½		12 — 76½	
5 — 31 oct., 71½		9 — 74½		13 — 80½	
1790.		1791.		1792.	
Quartier.	Prix.	Quartier.	Prix.	Quartier.	Prix.
14 finissant au 31 janv.,	78	18 — 79½		22 — 88½	
15 — 30 avril, 78½		19 — 79½		23 — 96½	
16 — 31 juil., 73½		20 — 81½		24 — 90½	
17 — 31 oct., 76½		21 — 88½		25 — 90½	

¹ Voyez dans la première édition du discours de M. Hume sur le Crédit public, une note qu'on a supprimée dans les dernières.

(194)

On aurait cru que dans le cours de ces six années il se serait offert tant d'occasions d'employer les capitaux, que le fonds d'amortissement, absorbé dans de nouvelles entreprises, n'aurait pas diminué la valeur de l'argent, c'est-à-dire, l'intérêt. En effet, on ne vit jamais dans un temps si court un si grand nombre de bills pour les clôtures et les des-séchemens, pour les routes et les canaux ;

TABLEAU de tous les actes du Parlement, concernant les chemins, les ponts, etc., qui furent rendus dans chacune des années ci-dessous indiquées.

ANNÉES	1785	1786	1787	1788	1789	1790	1791	1792	TOTAL.
Chemins et ponts,	31	40	30	37	36	30	44	54	302
Canaux, ports, etc.,	7	4	3	5	6	9	13	17	64
Clôtures, des-séchemens,	22	25	19	36	36	27	39	41	245
Pavage et autres réparations paroissiales,	20	14	14	14	18	20	20	19	139
TOTAL,	80	83	66	92	96	86	116	131	750

(195)

en même tems les exportations augmentèrent¹, ainsi que le tonnage des vaisseaux² ; et les machines pour toutes sortes de manufactures se multiplièrent d'une façon remarquable ; or il est certain que plus de produits devaient exiger plus de capitaux pour les faire circuler,

Rien de tout cela n'arriva, l'expérience en fait témoignage. Les effets publics s'élevèrent de 74 à 96 ; c'est-à-dire que l'intérêt des capitaux tomba de quatre livres treize sous, à trois livres et trente sous sterling. Cependant

¹ MONTANT des exportations de la Grande-Bretagne, depuis l'année 1786 jusqu'en 1792 inclusivement.

Années.	Liv. sterl.	Années.	Liv. sterl.
1786	16,300,725	1790	20,120,120
1787	18,296,166	1791	22,731,994
1788	18,124,082	1792	24,905,200
1789	20,013,297		

² TONNAGE des bâtimens anglais acquitté aux époques suivantes :

Années.	Tonneaux.	Années.	Tonneaux.
1786	982,132	1790	1,260,828
1787	1,104,711	1791	1,333,106
1788	1,243,206	1792	1,396,003
1789	1,343,800		

on ne mettait encore en accumulation qu'un million sterling par an ; et la somme accumulée durant les cinq années , ne s'élevait en tout qu'à 5,424,592 liv. sterl¹. C'est un peu plus du tiers de celle que la témérité de M. Pitt voulait, à la première année de paix, convertir en capital, en la retranchant de la dépense ordinaire en marchandises du cru et des manufactures de la Grande-Bretagne.

Mais la taxe des revenus trompa M. Pitt ; elle ne donna jamais plus de cinq millions et demi sterling². Il n'en est pas moins vrai que s'il eût gardé le timon des affaires, et qu'on eût joui de la paix, cette somme aurait passé en accumulation jusqu'en 1811, outre celle de 5,585,572 liv. sterl. applicable au même objet à la fin de la guerre. C'est plus de onze millions sterling qui devaient être pris sur la dépense qui se fait annuellement en denrées

¹ Rapport du Comité (Select Committee), sur les revenus et les dépenses publiques, 1791.

² La taxe des revenus (Income tax), donna en une année, qui se terminait au 5 avril 1801, 5,741,150 liv. sterling. Voyez les Résolutions de la Chambre des Communes.

et marchandises produites ou fabriquées en Angleterre, et appliqués à l'accumulation par la volonté de la loi. Quel malheur c'eût été que l'exécution de ce règlement ! Elle aurait diminué le produit de la terre, arrêté le travail des manufactures, fourni des capitaux à nos ennemis, enrichi leur commerce aux dépens du nôtre ; c'eût été la ruine du pays.

L'impôt sur les revenus vient d'être aboli ; et le fonds d'amortissement a reçu une nouvelle organisation par l'acte 42^e. de Georges III, chapitre 71. Cette loi consolide le fonds établi en 1786. et celui de 1792, appelés l'ancien et le nouveau fonds d'amortissement ; elle annule les provisions faites pour l'ancien fonds, en ce qui concerne la destination que devait avoir l'intérêt dès qu'il s'élèverait à trois millions ; elle établit que les annuités expirantes ne seront plus portées à la caisse des commissaires ; elle abolit le droit d'un pour cent établi sur les nouveaux emprunts ; elle rend permanent l'octroi annuel de 200,000 liv. sterling ; enfin, elle règle que le produit de l'ancien et du nouveau fonds sera accumulé à intérêt composé, jusqu'à ce

que la dette qui, à l'époque de la sanction de l'acte, était de 488,987,956 liv. sterling, jusqu'à ce que cette dette, dis-je, soit éteinte.

A présent même, au retour de la paix, il y aura donc, selon les termes de la loi, un fonds d'accumulation de plus de six millions par an¹. Par conséquent il faudra soustraire six millions de l'achat des marchandises fournies par le pays même, et les convertir en capital. Ceux qui tiendront alors la boussole de l'administration, peuvent y veiller attentivement. L'essai est nouveau, jamais on ne l'a tenté. C'est pendant la guerre que l'accumulation s'est enflée au point où nous la voyons; et, pendant la guerre, les effets en sont plus que balancés par les dépenses extraordinaires qu'elle occasionne. Le fonds nouveau auquel la loi a pourvu, est six fois plus considérable qu'aucun de ceux que nous avons eus en tems de paix. Il égale en une

¹ La somme dont les commissaires du fonds d'amortissement doivent disposer dans le présent quartier, est de 1,668,161 liv. sterl. 12 sch. 1 d.

seule année presque tout ce qui s'accumula depuis 1717 jusqu'en 1732²; accumulation qui réduisit la valeur du capital de 6 à 3 pour cent; puisque dans cette dernière année les rentes de 3 pour cent valurent cent un. Enfin il surpasse la somme totale de ce qui fut accumulé durant la dernière paix³; et alors les rentes s'élevèrent progressivement de soixante à près de cent; c'est-à-dire que la valeur du capital tomba de 5 à 3 pour cent.

Que ceux donc qui, à la paix, seront chargés d'administrer le trésor public, songent d'abord que par la suppression de six millions sterling de demande, il est à craindre que le prix des marchandises ne baisse au point de décourager la reproduction; et qu'ils

² L'accumulation, dans cette période, s'éleva à 6,464,132 liv. sterl. Voyez Sinclair's History of public Revenue, part. II, pag. 122.

³ Les sommes qui furent portées à la caisse d'amortissement depuis le premier août 1786 jusqu'au premier août 1791, forment un total de 5,424,592 liv. sterl. *Rapport du Comité de la Chambre des Communes sur les dépenses publiques, 1791. App. X, n.º I.*

n'aillent pas se méprendre, et attribuer à l'abondance un effet dont la cause ne pourra être réellement que dans le défaut de débit. En second lieu, qu'ils réfléchissent bien aux effets de cette augmentation forcée de capitaux : car si l'on élève par là subitement au pair les rentes de 3 pour cent, ou, en d'autres termes, si l'on réduit à trois pour cent la valeur des capitaux, qui était au-dessus de cinq, et que les mêmes causes agissant toujours la réduisent plus bas encore, rien, dans la situation actuelle de l'Europe, ne peut mieux servir nos ennemis, ni les rendre plus formidables.

L'une et l'autre de ces conséquences sont inévitables; l'une et l'autre doivent être d'une surprenante rapidité. L'expérience d'ôfer annuellement pour six millions sterling de demande au commerce intérieur de l'Angleterre, cette expérience, nous ne l'avons point faite : nous n'avons pas fait non plus celle d'ajouter forcément tous les ans la même somme aux capitaux de la nation; mais depuis que nous avons un fonds d'amortissement, l'Etat n'a jamais accumulé six millions sterling, même en plusieurs années, sans rendre

les capitaux si abondans relativement à la demande qui s'en faisait, que l'intérêt descendait à trois pour cent par an.

Sans doute la situation de l'Angleterre est aujourd'hui bien différente de ce qu'elle a été à toute autre époque. Aussi est-il probable qu'elle pourra soutenir une plus forte accumulation. Mais dans tous les tems cette accumulation, pour ne pas être dangereuse, doit avoir des bornes; et si elle les dépasse, les conséquences ci-devant déduites doivent s'ensuivre inévitablement.

Nous savons qu'elle peut réduire le prix de l'argent de 6 à 3 pour cent. Savons-nous jusqu'à quel point elle peut l'abaisser quand elle augmente en raison de ses progrès la quantité des capitaux, tandis que d'autre part elle en diminue nécessairement la demande? car elle a pour effet d'absorber les revenus, de restreindre la dépense, et par conséquent d'affaiblir la consommation.

On pourrait démontrer que, s'il était possible de retenir dans l'Etat les capitaux créés par ce moyen, leur valeur, avant que l'accumulation eût pu faire aucun progrès considérable, se réduirait à presque rien.

Nous n'examinerons pas jusqu'à quel point cette abondance serait avantageuse, si elle devenait générale sur la terre par les efforts de l'industrie humaine, dirigée vers la production et la formation des choses utiles pour suppléer au travail et l'exécuter, (*seule manière dont les capitaux d'un pays devraient s'augmenter*) : cette question serait étrangère à notre sujet.

Ce que j'affirme, ce que j'ai essayé de prouver, c'est qu'un Etat, dans les circonstances où se trouve l'Empire britannique, ne peut avec impunité soustraire forcément six millions sterling de la dépense annuelle, ou, ce qui est la même chose, accumuler forcément son capital avec une telle rapidité.

Car il n'est aucune nation qui, sans nuire au progrès de sa richesse, puisse augmenter si fort et si vite ses capitaux au préjudice de la vente de ses marchandises. Quant à l'Angleterre, vu l'impossibilité d'empêcher les remises de fonds chez l'étranger, cette abondance de capitaux lui serait aujourd'hui relativement préjudiciable. Telle est en effet la situation actuelle des Etats européens entre

eux, que les autres nations, sans excepter celles dont elle voudrait le moins favoriser les intérêts, y trouveraient plus d'avantage qu'elle même.

Que le parlement ait, par un acte formel, annoncé l'extinction de la dette au bout de quarante-cinq ans, ou, en d'autres termes, le dessein de soustraire de la dépense et de convertir forcément en capital, dans cet espace de tems, à-peu-près cinq cents millions sterling, somme six fois et au-delà aussi forte que celle de tous les capitaux employés aujourd'hui par le commerce extérieur de l'Angleterre¹; que le parlement ait sanctionné cet acte, il n'importe : tôt ou tard cet acte doit être repris en considération. L'impossibilité d'accumuler un sou jusqu'à ce qu'il égale en valeur une masse d'or cinq cents millions de fois aussi grande que la terre, cette impossibilité n'est pas plus évidente que celle de parvenir, sans ruiner le pays, à soustraire de la dépense en marchandises regnicoles l'énorme revenu de 5,585,572 livres sterling, lequel

¹ Voir le calcul de M. Pitt, dans le *Supplément*, N.º II.

augmenterait annuellement par un intérêt composé , et pendant l'espace de quarante-cinq ans ¹.

En vérité, rien n'est plus absurde que les rêves d'or dont le parlement et la nation se sont bercés au milieu de leurs calculs ². Ils y ajoutent encore foi , et voilà peut-être ce qu'il y a de plus malheureux.

Car le fonds d'amortissement , qui est le fruit de cette illusion , et qui ne peut jamais s'élever au niveau de la dette publique sans ruiner l'Etat , a facilité beaucoup les moyens

¹ Voyez dans le Supplément, N.° III, un état qui montre la somme que ce système, si l'on y adhère, enlèvera tous les six mois à la dépense qui se fait en marchandises du pays, et qu'il convertira forcément en capital pendant l'espace de quarante-cinq ans : on trouve qu'avant ce terme, elle s'élèvera à plus de vingt millions sterling par an.

² Voyez dans le Supplément, N.° IV, l'état qui fut présenté à la Chambre des Communes le 7 avril 1802; il fait connaître le montant des effets publics qu'un fonds d'amortissement de 5,585,572 liv. sterl. de revenu annuel, doit racheter en quarante-cinq et en quarante-six ans, aux différens taux d'intérêt de 3 p. $\frac{2}{3}$, 3 $\frac{1}{4}$, 3 $\frac{1}{2}$, 3 $\frac{3}{4}$ et 4.

de contracter la dette , en donnant aux ministres la faculté de déranger plus complètement la distribution naturelle et très-avantageuse de la propriété ; cette distribution qui, attachant par le plus grand intérêt le possesseur à sa propriété , l'encourage , l'excite à des efforts d'industrie qui sont une source de biens et pour lui et pour la société.

L'extrême importance du sujet ferait seule mon apologie, pour m'être si fort étendu sur les mesures parlementaires qui ont eu pour objet l'acquittement de la dette publique. Mais en décrivant l'origine et les progrès de la richesse , ne fallait-il pas montrer nécessairement que les moyens qui la produisent sont les seuls qui puissent l'accroître ? Et quand par-tout on s'imagine que l'épargne en est la source la plus féconde , pouvais-je atteindre à mon but sans rechercher les conséquences de cette épargne, sans bien expliquer pourquoi lorsqu'elle outre - passe certaines bornes , soit qu'elle soit privée ou publique , l'effet d'un goût dépravé des individus , ou d'un système erroné du Gouvernement , elle doit être fatale au progrès de la richesse nationale ?

A présent que nous avons tâché d'effacer l'impression d'un ancien préjugé, nous sommes libres de passer à d'autres considérations, dont l'objet sera de nous apprendre jusqu'à quel point, de quelle manière, dans quelles proportions, le produit de la terre et celui du travail exécuté par les mains de l'homme ou par les capitaux, contribuent à l'augmentation de la richesse nationale : les capitaux, le travail et la terre étant les sources uniques de cette richesse, ils doivent fournir les seuls moyens de l'accroître.

CHAPITRE V.

Des moyens d'augmenter la richesse, et des causes qui en règlent l'accroissement.

QUOIQUE l'on ait considéré la terre, le travail et les capitaux comme formant les sources de la richesse générale, et qu'on ait essayé d'établir que cette richesse ne peut s'accroître que par les moyens qui la produisent, il ne s'ensuit pas que chacune de ces choses donne ces moyens, moins encore que dans les divers états de société elles contribuent à l'accroissement de la richesse dans les mêmes proportions.

On a déjà observé qu'aux premiers tems de son existence, l'homme a dû tirer de la terre une plus grande proportion de sa richesse qu'il ne l'a fait postérieurement. C'est vers les productions de la terre, étalées à sa vue par une prévoyante nature, que le dirigeaient alors ses appétits et ses desirs.

Il avait dans son travail physique le même objet que la brute, celui de s'approprier les dons de la nature et de les préparer pour son usage. Dans une telle situation, la besogne susceptible d'être suppléée ou exécutée par des capitaux, est bien peu considérable. La massue dont l'habitant des forêts frappe sa proie, le couteau de bois qui lui sert à s'en faire un repas, le crochet qui l'aide à ramener vers lui et à saisir le fruit des arbres, la hache de pierre avec quoi il fabrique et façonne ces grossiers instrumens : voilà tous les capitaux à-peu-près que nous montre l'histoire des peuples sauvages.

Enveloppé dans sa grossièreté, comme le reste de la création animale, il est à la merci de la nature. Aujourd'hui libérale, elle sera demain avare ; et l'homme semble peu supérieur aux bêtes, soit en dextérité pour saisir les objets de ses appétits, soit en industrie pour les conserver et les préparer pour son usage.

Néanmoins, comme on ne peut sans un certain travail atteindre un animal et s'en rendre maître, cueillir du fruit et l'emporter chez soi, même dans cet état l'homme ne tire

pas uniquement sa richesse de la terre, quoique la terre en soit la grande et principale source.

Mais devient-il berger ou laboureur ; dès lors, soit qu'il l'exécute par ses mains ou par des capitaux, nous voyons son travail prendre une direction nouvelle, et agir dans une sphère propre à l'espèce humaine.

Il s'occupe, non plus comme les autres animaux, du soin de se procurer et de préparer une sauvage et rare nourriture, mais de l'objet plus important d'accroître et de perfectionner les productions naturelles que choisissent ses desirs.

Celles que la terre donne spontanément, et qui d'abord formaient sa principale richesse, ne peuvent servir à l'augmenter ; c'est au travail de son corps et à celui des capitaux qu'il crée, qu'il doit la multiplication de ces choses dont la nature au commencement l'approvisionna.

Ainsi nous pouvons dire que la richesse de l'homme vient proprement du travail ; soit de sa personne, soit des capitaux, dirigé à la multiplication et à l'amélioration des produits naturels ; et de cette autre espèce

de travail, fait avec ses bras et avec ses capitaux, duquel il tirait, presque en commun avec les brutes, les objets de son désir dès sa primitive existence; travail par lequel il s'approprie et adapte à son usage ce qui forme sa richesse.

Il faut observer d'ailleurs que cette dernière source de la richesse humaine se rétrécit dans le progrès de la civilisation; les productions de l'océan étant presque les seules qui ne soient pas devenues alors une propriété.

Ainsi dans la société civilisée, à l'exception de ce qu'il tire de la mer, l'homme ne peut accroître sa richesse que des deux manières suivantes :

1.° Par le travail, soit de sa personne, soit des capitaux, appliqué à augmenter la quantité et à perfectionner la qualité des objets de son désir; c'est-à-dire, *par l'agriculture*.

2.° Par le travail, soit également de sa personne ou des capitaux, appliqué à donner la forme aux substances, et à les rendre propres à la consommation; c'est-à-dire, *par l'industrie manufacturière*.

Des écrivains ont dit de l'industrie manufacturière, qu'elle ne saurait produire le plus

petit élément de richesse publique, et nous l'avons déjà lavée de ce reproche; néanmoins nous conviendrons, que dans une société libre de toutes restrictions légales, de toutes distributions forcées de propriété, si elle contribue à l'accroissement de la richesse, elle n'y joue qu'un rôle très-subordonné.

Il est évident que la richesse qui naît de la fabrication et de la préparation des marchandises, dépend de ces deux conditions : qu'il se produise une assez grande quantité de matières brutes pour alimenter les manufactures, et qu'il ne manque ni alimens, ni aucune des choses nécessaires pour la subsistance des ouvriers.

Les relations multipliées qu'enfante dans la société civile la distribution variée des propriétés, tendent à rendre plus obscur le sujet que nous traitons. C'est pourquoi si l'on veut se former une exacte idée de l'importance relative de l'industrie agricole et de l'industrie manufacturière en ce qui concerne l'accroissement de la richesse dans tous les états de société, on n'a peut-être pas de meilleur moyen que de considérer l'importance relative de la terre et du travail dans la formation de la ri-

chesse , antérieurement à l'époque où l'homme se proposa d'augmenter la quantité ou de perfectionner la qualité des denrées et des marchandises. A cet égard , l'industrie agricole a toujours conservé sur l'industrie manufacturière le même rapport de prééminence qu'avait alors la terre sur le travail ; puisque l'homme tirait des productions spontanées du sol le même genre de richesse que , civilisé , il obtient de la culture , tandis que les arts contribuent à sa richesse comparativement de la même manière que le faisait le travail dans l'ignorance de son état primitif.

La distribution de l'industrie manufacturière , dont l'objet est de disposer pour la consommation les produits du sol , varie chez les différens peuples civilisés. Dans quelques sociétés , on prodigue une grande partie de cette industrie au soin de satisfaire les desirs d'un petit nombre d'individus : tous les autres en

! Ce n'est pas ici une primauté d'honneur ni de dignité ; elle est de nécessité physique. Le laboureur peut , absolument parlant , se passer du travail des autres ouvriers , mais aucun ouvrier ne peut travailler si le laboureur ne le fait vivre. (Note du traducteur.)

souffrent , et ne s'en doutent pas. Non seulement ils perdent une portion d'articles qu'elle pourrait produire pour leur usage , mais ils sont encore les victimes du luxe , en ce qu'il détourne à la fabrication des choses qui le flattent , une partie du travail et des capitaux qui seraient plus avantageusement employés dans l'industrie agricole , où ils feraient naître l'abondance des denrées nécessaires.

Quoique chez certaines nations l'industrie manufacturière semble acquérir par là une grande importance , il n'en est pas moins vrai que le rapport inévitable qu'elle a par la nature des choses avec l'industrie agricole , ne peut jamais subir d'altération.

Quand on considère l'accroissement de la richesse publique , ce qui intéresse le plus , ce sont les causes qui règlent la distribution de l'industrie , et les conséquences qui naissent de la manière dont elle est distribuée ; voilà aussi les objets qui vont principalement nous occuper.

Toutefois , avant de nous livrer à ces recherches , il est une question que , nous sommes forcés d'examiner , vu la manière dont elle a été traitée par presque tous les auteurs qui ont

écrit de l'économie politique : c'est l'importance relative du travail et des capitaux en ce qui concerne l'accroissement de la richesse.

Depuis Xénophon jusqu'à nous, on a pré-

Voici comment Xénophon s'exprime :

« Ce n'est pas seulement pour les raisons que je viens
« d'alléguer, que les mets envoyés par le roi font tant
« de plaisir à ceux qui les reçoivent : les viandes qui
« sortent de sa cuisine ont encore le mérite d'être mieux
« apprêtées qu'ailleurs ; et l'on ne doit pas plus s'en éton-
« ner que de voir les ouvrages, de quelque genre que ce
« soit, mieux travaillés dans les grandes villes que dans
« les petites. Dans celles-ci, le même homme est obligé
« de faire des lits, des portes, des charrues, des tables,
« souvent de bâtir des maisons ; et il s'estime fort heu-
« reux quand il est assez employé dans ces différens mé-
« tiers pour en tirer de quoi vivre. On conçoit qu'un ou-
« vrier qui s'occupe à tant de choses ne peut réussir à
« toutes également. Au contraire, dans les grandes
« villes, où une multitude d'habitans ont les mêmes be-
« soins ; un seul métier suffit pour nourrir un artisan ;
« quelquefois même il n'en exerce qu'une partie : tel
« cordonnier ne chausse que les hommes, tel autre ne
« chausse que les femmes ; l'un gagne sa vie à coudre les
« souliers, l'autre à les couper : entre les tailleurs, celui-ci
« coupe l'étoffe, celui-là ne fait qu'en assembler les par-
« ties. Il est impossible qu'un homme dont le travail est
« borné à une seule espèce d'ouvrage, n'y excelle par.

conisé la dextérité que l'homme acquiert dans un art quelconque, lorsqu'il se borne à n'exercer que cet art-là.

On s'est même si fort prévenu en faveur de cette idée, qu'elle a servi de motif aux lois de

« On peut en dire autant de l'art de la cuisine. Celui qui
« n'a qu'un seul homme pour faire son lit, arranger sa
« table, pétrir son pain, préparer son repas, ne doit pas
« être difficile, ni trop exiger. Mais dans les maisons où
« chaque domestique n'a qu'un emploi particulier, l'un
« de faire bouillir les viandes, l'autre de les faire rôtir ;
« celui-ci de faire cuire le poisson dans l'eau, celui-là
« de le faire griller, un autre de faire le pain, non de
« différentes sortes, mais de la seule qui convient à son
« maître ; il me semble que chaque chose doit être à son
« point de perfection. » *Cyropédie*, liv. VIII.

La traduction française de ce passage grec est de M. Dacier.

Voici comment M. Harris s'exprime sur le sujet qui nous occupe : « La société trouve un avantage infini à ce que chacun se livre exclusivement à une occupation particulière. Par là les hommes se rendent habiles, deviennent experts dans l'art qu'ils embrassent ; ils peuvent se fournir les uns aux autres des ouvrages exécutés avec plus de goût et moins de peine qu'un seul ne pourrait en mettre à les faire. » *Essai sur l'Argent et les Monnaies*, partie I, pag. 16.

quelques Etats, persuadé que l'on était, non pas seulement que l'ouvrier faisait un travail plus parfait quand il appliquait son attention à un objet unique, mais aussi qu'il devenait plus habile à exécuter celui qu'il aurait vu faire depuis son enfance. C'est d'après ce principe que les professions devinrent héréditaires en Egypte, dans quelques parties de l'Inde, au Pérou. Mais les inconvéniens de ce système frappent d'évidence, et l'idée a été généralement réprouvée.

Un écrivain moderne a cependant exalté les avantages de la division du travail, et j'avoue que toutes ses opinions sont d'un grand poids. L'auteur de la Richesse des Nations croit en effet cette circonstance si importante, qu'il déclare, que « c'est par la division du travail que les produits de tous les arts se multiplient si fort, et que de cette grande multiplication naît, dans un Etat bien gouverné, une opulence générale qui s'étend aux dernières classes du peuple ».

L'extrême importance de la division du travail dans l'accroissement de la richesse, est

une idée qu'on s'est formée en voyant le grand nombre d'opérations distinctes qui concourent aux produits de nos moindres manufactures, par exemple, des fabriques d'épingles : c'est le métier que les partisans de cette opinion ne manquent jamais de citer pour la confirmer.

Et dans la conduite de cette manufacture même, l'avantage attaché à toute la dextérité habituelle que peut donner la division du travail, ou à l'économie d'un tems que l'on perdrait à passer d'un ouvrage à l'autre, cet avantage est nul pour la célérité de l'exécution, si on le compare à celui qu'on retire des capitaux qui suppléent au travail ou qui l'exécutent. Sans les machines, dont l'application est due à la faculté qu'a l'homme de suppléer au travail par les capitaux, quels progrès pourrait-il faire dans la fabrication des épingles, pour les exécuter avec tant de rapidité ? Mais au moyen de ces machines, un seul ouvrier, faisant lui-même toutes les opérations, fabriquera plus d'épingles en une heure, que n'en fabriqueraient en un mois, même en toute une année, sans l'aide d'aucune espèce de capital, autant d'ouvriers qu'en exigerait la plus ample répartition des travaux.

C'est véritablement à l'avantage immense et distinctif qu'à l'homme de suppléer au travail par les capitaux, joint au pouvoir qu'il possède de le diriger vers la multiplication et l'amélioration des productions naturelles, que la société doit et sa richesse et ses jouissances.

Les annales des négociations et des transactions commerciales entre les divers Etats, ne fournissent pas un seul exemple où l'on fonde le danger d'admettre un peuple à une concurrence mercantile, sur ce que ce peuple a porté plus loin que tout autre la division du travail : mais elles montrent par-tout que l'objection constante et uniforme de la part de ceux qui dans leurs préjugés pensent que le commerce d'une nation peut nuire au commerce d'une nation rivale, a été la supériorité qu'un peuple avait sur un autre par son habileté à suppléer au travail et à l'exécuter au moyen des capitaux ¹.

Est-il besoin d'autres preuves pour établir qu'en cela consiste la vraie cause de tous les

¹ Voyez dans le Supplément, n.° v, des extraits de deux Mémoires publiés en France, à l'époque du traité de commerce avec l'Angleterre.

perfectionnemens apportés dans l'exécution du travail ? Nous en trouverons assez dans les états fournis par des hommes réellement intéressés dans quelque manufacture. Nous y verrons que si leurs ventes s'étendent, ils l'attribuent toujours à l'introduction de quelque machine, aux effets d'une application chimique, ou à une augmentation de capitaux qui les met en état de réduire leurs prix, et de se procurer par là une plus forte demande ¹. Or, si l'explication qu'on a donnée ci-devant sur la nature du profit des fonds est juste, il s'ensuit qu'attribuer à des facultés pécuniaires le succès d'une manufacture, c'est l'attribuer au travail suppléé par des capitaux, puisque c'est la seule fonction où il soit possible de les employer avec avantage et profit.

Parce qu'il a pris la division du travail pour le principe fondamental du perfectionnement des arts, l'auteur de la Richesse des Nations a avancé que « l'impossibilité de faire une séparation aussi complète, aussi entière des diffé-

¹ Voir à ce sujet le Supplément, n.° vi. Il s'y trouve plusieurs exemples à l'appui de cette opinion, qui ont été extraits de différens écrits relatifs au commerce.

rens travaux de l'agriculture , est peut-être la raison qui empêche que les facultés productives du travail ne fassent dans cet art les mêmes progrès que dans les manufactures ¹. Quelle erreur ! quelle méprise ! Rien prouve-t-il mieux les progrès de l'homme dans l'habile exécution du travail , que la célérité et le succès avec lesquels deux ou trois individus préparent un vaste champ à recevoir la semence ? Comparez maintenant le tems qu'il en coûterait à dix fois autant d'ouvriers pour faire la même besogne , s'ils n'étaient aidés par des capitans. D'ailleurs, n'ayant pour remuer la terre d'autre instrument que leurs mains , combien leur ouvrage serait imparfait !

Rien n'égare les meilleurs jugemens et les esprits les plus exacts , comme l'ardent desir d'établir une opinion nouvelle , ou d'appuyer un système qui leur plaît. Nous voyons ici un exemple de ce malheureux penchant , dans la manière forcée dont on a voulu prouver que la division du travail est la cause de cette opulence générale qui règne heureusement dans plusieurs sociétés civilisées. On a été

¹ Richesse des Nations , liv. iv. chap. 1.

jusqu'à dire que cette division , dès l'origine , avait amené l'emploi des machines , et qu'il n'en était qu'une conséquence.

Au contraire , les machines les plus simples , les plus efficaces pour suppléer au travail , ces instrumens que l'habitude nous a rendus si familiers qu'à peine les qualifions - nous du nom de machines , l'histoire de l'homme nous apprend qu'il les a inventés aux premières époques sociales , où la division du travail est à-peu-près hors d'usage et presque ignorée , et qu'il s'en est servi pour suppléer à l'office de son corps dans les travaux de l'agriculture : de cet art qui , de l'aveu même de ceux qui prétendent que la division du travail est la grande source de la richesse accrue , a une prééminence marquée parmi tous les moyens de la produire , et qui cependant , en aucun tems ni en aucun lieu , n'a retiré aucun avantage remarquable de la division du travail ¹.

¹ « Les corporations et leurs lois ne sont pas les seules causes qui donnent en Europe de grands avantages à l'industrie des villes sur l'industrie des campagnes. Nombre d'autres réglemens concourent au même effet. C'est le but où tendent les droits excessifs imposés sur les produits

D'ailleurs je ne vois pas sur quel fondement on peut attribuer à cette circonstance

des manufactures étrangères, et sur tous les objets qu'importe l'étranger. Les lois de corporation fournissent aux habitans de la ville les moyens de hausser les prix de leurs ouvrages, sans craindre que la libre concurrence des nationaux les contraigne à aucune diminution; les autres réglemens empêchent la concurrence des étrangers. De ces privilèges naît un surhaussement de prix que payent, en dernier résultat, les propriétaires, les fermiers et les laboureurs ». *Richesse des Nations*, liv. I, chap. X.

« Pour exploiter les terres, les mines et les pêcheries, il faut à-la-fois un capital fixe et un capital circulant; et le produit qu'elles donnent remplace, non pas seulement ces capitaux, mais tous ceux de la société, avec le surcroît d'un profit ». *Ibid.*, liv. II, chap. I. « L'impossibilité de faire une séparation aussi complète, aussi entière des différens travaux de l'agriculture, est peut-être ce qui empêche que les facultés productives du travail ne fassent dans cet art les mêmes progrès que dans les manufactures ». *Ibid.*, liv. I, chap. I. « C'est la division du travail qui, en multipliant les productions de tous les arts, enfante, dans une société bien gouvernée, cette opulence universelle qui se répand jusques dans les derniers rangs du peuple ». *Ibid.*, liv. I, chap. I.

Ainsi, dans les deux premiers de ces passages, M. Smith prétend que la terre est la grande, presque l'unique source de la richesse; il veut, dans le troisième, que l'agricul-

les progrès qu'a faits de nos jours la mécanique appliquée aux arts industriels. La division du travail tend à concentrer l'attention de l'ouvrier sur une seule opération, par conséquent à y borner sa science : au lieu que la perfection de la mécanique fabricante est de combiner et d'embrasser, au moyen d'une seule machine, le plus grand nombre possible des opérations nécessaires pour l'achèvement d'une marchandise *. Il est donc clair que la

ture ait, comparativement, peu de part aux avantages qui naissent de la division du travail; et cela ne l'empêche pas, dans le dernier, d'affirmer que la division du travail est la cause de cette opulence universelle qui se communique jusqu'aux dernières classes. Le moyen de concilier ces opinions!

C'est évident, à la simple inspection des machines hydrauliques aujourd'hui en usage pour la filature du coton, ou de ces autres machines formées sur le modèle de celle que Thomas Lombe construisit à Derby, et qui lui valut, en 1734, une récompense du Parlement. Cette machine avait, dit-on, 26,586 roues, 97,746 mouvemens, et donnait, à chaque tour de sa grande roue, 73,726 verges de soie filée *; c'est-à-dire, 318,504,960 verges en

* La verge d'Angleterre vaut trois pieds français, à-peu-près un mètre.

manière habituelle de penser que la division du travail engendre chez le manufacturier, (si toutefois elle influe en rien sur l'invention et le perfectionnement des machines), ne peut qu'être préjudiciable, étant diamétralement opposée au génie vaste et spéculatif, qui porte ses regards sur une infinité de détails pour créer un ensemble plus parfait.

L'envie, ou plutôt la fureur qu'avait M. Smith d'étayer, de renforcer une opinion qu'il chérissait, lui fit écrire le passage suivant : « Ce furent des ouvriers ordinaires qui « dès l'origine inventèrent une grande partie « des machines en usage dans les manufactures où le travail est très-subdivisé : chacun « d'eux étant employé à quelque opération « fort simple, dut naturellement chercher « pour la faire, des méthodes plus faciles et « plus expéditives¹. »

Le fait ne saurait être moins exact; c'est démontré pour tous ceux qui connaissent

vingt-quatre heures, à trois tours de roue par minute ». *Avantages et désavantages de la Grande-Bretagne, par rapport au commerce*, pag. 122. Londres, 1754.

¹ Richesse des Nations, liv. 1, chap. 1.

l'histoire de la mécanique. Et s'il était vrai, il renverserait jusqu'à un certain point l'opinion qu'il doit appuyer : il prouverait que la division du travail n'est pas aussi favorable au perfectionnement des machines, qu'on prétend qu'elle l'est à la fabrication des autres choses; puisque des ouvriers ordinaires, c'est-à-dire, des hommes livrés à des travaux bien différens, réussiraient mieux à inventer et à perfectionner les machines que les mécaniciens mêmes, dont l'emploi se borne à cet objet unique.

Disons la vérité : la division du travail contribue beaucoup plus à la délicatesse qu'à la célérité de l'exécution; et c'est ce que Xénophon a très-bien développé dans le passage rapporté ci-dessus¹. Elle peut aussi influencer sur la célérité, en ce qu'elle a pour effet de développer la dextérité de l'ouvrier. Mais cette circonstance y coopère si faiblement en comparaison des capitaux, qu'elle ne saurait marquer sensiblement d'erreur ni infirmer ma conclusion générale, que voici : C'est à la faculté que l'homme possède depuis

¹ Voyez pag. 214.

sa primitive existence, d'appliquer les principes de mécanique à la construction des instrumens et des machines propres à faire le travail, ou à y suppléer, et à cette autre faculté d'employer les capitaux pour la même fin dans toutes ses relations commerciales, ainsi que dans toutes les fonctions où le travail est nécessaire; c'est à ces deux facultés, dis-je, qu'il doit la facilité et la prodigieuse rapidité dont il l'exécute, et, par suite, la grande opulence qui se répand dans toute la société.

« En y réfléchissant un peu, (dit un écrivain anonyme qui paraît connaître parfaitement toutes les manufactures anglaises), on voit que toutes les commodités, tous les plaisirs externes dont nous jouissons, tiennent au talent singulier de l'homme pour l'invention et l'usage des machines. C'est ce talent qui cultive nos champs, qui bâtit nos demeures, qui fabrique nos vêtemens, qui construit nos vaisseaux, qui acquiert et répand les connaissances, avec les avantages généraux du commerce, d'un pôle jusqu'à l'autre. Parcourez l'histoire du genre humain; observez la marche progressive de la civilisation depuis la

barbarie jusqu'au raffinement, vous verrez que ce sont les heureux efforts de l'homme mécanicien ou ingénieur, qui, accompagnant toujours les progrès de la société, ont servi par-dessus tout à l'élever du plus bas et du pire état au plus haut et au plus parfait. Qu'on détruise toutes les machines, et nous tombons aussitôt dans la condition des sauvages. A la vérité, l'homme peut y exister long-tems sans le secours d'aucune machine curieuse et compliquée; mais sans cela il ne saurait jamais en sortir ! »

M. Hume, qui écrivait vers le milieu du siècle dernier, dit que dans tout pays le progrès de la richesse doit être borné, arrêté par l'obstacle né de l'augmentation des salaires; à quoi il ajoute, « que les manufactures changent de lieux de proche en proche, laissant les contrées et les provinces que déjà elles ont enrichies, pour aller se fixer dans d'autres où les attire le bas prix des provisions et de la main-d'œuvre, jusqu'à ce que leur ayant

* Letters on the utility of employing machines to shorten labour. (*Lettres sur l'utilité d'employer les machines pour abréger le travail, imprimées en 1780.*)

aussi donné l'opulence, elles en soient exilées par les mêmes causes¹. » Je crois que M. Home ne faisait pas assez d'attention aux ressources infinies de l'esprit humain, si fécond en moyens de suppléer au travail par les capitaux. Je veux qu'un surcroît d'opulence mette la main-d'œuvre au plus haut prix qu'il soit possible : ce ne sera jamais qu'un frivole décompte sur les grands avantages qu'un Etat retire, non-seulement du génie inventeur qui fait travailler des machines, mais aussi des capitaux employés à diverses constructions, telles que chemins, canaux, ponts, clôtures, vaisseaux, et de ceux qui alimentent le commerce tant intérieur qu'extérieur : tout cela écarte, diminue la nécessité de payer des salaires.

La perfection où les Ecosais ont de nos jours porté l'art de distiller les eaux-de-vie, est un bel exemple des grandes ressources qu'a l'industrie humaine pour abréger le travail par des artifices mécaniques.

En 1785 on proposa de lever les droits sur

¹ Discours on Money, p. 45. (*Discours sur les Monnaies*, Edimbourg, 1752.)

les brùleries d'Ecosse par voie de licence, c'est-à-dire, de les remplacer tous par un droit unique qu'on mettrait sur chaque alambic en raison de sa capacité, et que le distillateur acquitterait tous les ans.

Les distillateurs de Londres, à qui personne ne contestera la parfaite connaissance de leur art, furent appelés pour fixer le taux de la licence pour chaque gallon¹ de capacité, de manière que l'impôt nouveau rendît autant que les anciens droits. Sur la foi de leur expérience, ils déclarèrent que la distillation d'une chaudière, pour se faire avec avantage, devait durer un tems dont les bornes étaient parfaitement connues, et qu'en voulant l'abrégier, on ne pouvait manquer de perdre dans la quantité et la qualité de la liqueur, ce que l'on gagnerait par l'économie du tems. Conformément à leur avis, en 1786, l'impôt fut établi sur la supposition qu'un alambic pouvait fournir à sept opérations par semaine.

Deux ans après, ces mêmes individus présentent aux commissaires de la trésorerie un

¹ Mesure liquide d'Angleterre, qui contient environ quatre pintes de Paris.

mémoire où ils allèguent que les distillateurs écossais, grace à leur adresse, ont trouvé le moyen de vider leurs alambics plus de quarante fois par semaine. Ce n'est pas tout, et voici bien d'autres progrès. En 1799 les lords de la trésorerie reçurent un rapport qui annonçait l'existence d'un alambic si parfait, que, contenant quarante-trois gallons, il terminait la distillation en deux minutes et trois quarts; ce qui fait presque vingt-deux opérations par heure¹. Il paraît même par ce rapport qu'on peut encore abréger le tems, et

¹ « M. Millar, dans une lettre qu'il m'a écrite depuis peu de jours, m'apprend qu'il a construit un nouvel alambic, dont la chaudière contient quarante gallons, et le chapiteau trois, en tout quarante-trois gallons; et avec lequel l'opération s'effectue comme il suit: De l'instant que l'on commence d'emplir l'alambic jusqu'à celui de le vider, il s'écoule deux minutes et un quart, et le tems de le vider est d'une demi-minute; ce qui comprend deux minutes trois quarts pour emplir, distiller, vider, en un mot, pour l'opération complète, qui, d'après cela, peut se répéter presque vingt-deux fois par heure. » (Mémoire du docteur Jeffray, concernant la distillation des liqueurs spiritueuses, imprimé dans le Supplément du rapport sur les distilleries d'Ecosse, 1799, pag. 592.)

que la rapidité de l'évaporation ne nuit en rien à la qualité de la liqueur¹.

Voilà d'étonnans progrès où la division du travail n'a eu aucune part; et jamais on n'a pensé qu'elle y pût contribuer en rien.

Que d'améliorations n'a-t-on pas faites de nos jours dans l'art de blanchir, de teindre, de filer, de tisser, ainsi que dans les forges et les fonderies de fer et de cuivre! Pour cela voit-on qu'aucun de ces arts retire dans ses détails le moindre avantage de la division du travail?

Tant qu'on voudra qu'elle contribue à la supériorité d'exécution dans quelques ouvrages délicats, je n'en répéterai pas moins avec confiance que l'opulence générale qui se répand chez les peuples civilisés, « qui donne au frugal paysan d'Europe un bien-être et des jouissances inconnues à plus d'un monarque africain, maître absolu de la vie et de la liberté de plusieurs milliers de sauvages tout

¹ « Pensant, comme je le fais, que la qualité de l'eau-de-vie n'est pas nécessairement altérée par la rapidité de la distillation ». *Ibid.* p. 401.

nus ; » que cette opulence, dis-je, doit être attribuée à *deux circonstances qui sont particulières à l'espèce humaine, et qui la caractérisent : savoir, la faculté de diriger son travail vers la multiplication et l'amélioration des productions naturelles, et celle d'y suppléer et de l'exécuter au moyen des capitaux.*

Comme ces grandes causes de perfectionnement sont communes à tout le genre humain, il est intéressant de chercher premièrement, pourquoi toutes les sociétés n'en ont pas retiré un égal avantage ; et en second lieu, quelles sont les circonstances qui retardent les progrès de l'industrie dans certains pays, et qui dans tous la dirigent.

On a déjà montré, expliqué l'effet de la demande, qui est de régler la quantité, la nature et la qualité des choses que l'homme produit par son travail. Supposons que la terre n'ait qu'un seul habitant ; supposons encore que le tems de cet individu soit entièrement employé à réunir, composer, fabriquer pour son usage les objets qu'il souhaite. Tout-

à-coup il lui prend fantaisie d'avoir d'un de ces objets en plus grande quantité qu'il n'en peut obtenir de la portion de tems qu'il y consacre ordinairement. Il n'y a pas ici deux moyens de se satisfaire. Il doit renoncer à sa première envie, ou y donner un tems plus considérable, pris nécessairement sur celui qu'il mettait à des choses à présent moins désirées.

Or le même effet que cette fantaisie produit sur la conduite de notre solitaire, un surcroît de demande tend directement à le produire sur la distribution du travail d'une société.

Le surhaussement de prix qui en résulte, n'opère pas seulement comme encouragement pour le manufacturier de la marchandise favorisée, il fait encore que, pour solder ce renchérissement, on diminue la consommation de quelque article moins avidement recherché : d'où il arrive qu'une certaine proportion de travail abandonne la fabrication des choses dont la demande baisse, pour s'appliquer à multiplier celles dont le débit augmente. Ainsi s'intervertit l'ordre du travail dans une société ; ainsi la demande (et on l'a

observé plus haut ¹) y règle la distribution de l'industrie aussi impérieusement que les desirs et les inclinations de l'homme décident sa conduite et dirigent ses efforts. Tout ce qui fixe ou détermine la proportion de la demande pour différens articles de la richesse publique, doit donc affecter et régler la distribution de l'industrie.

Ni les intérêts privés de quelques individus, ni les aveugles préjugés des autres, ni la politique des gouvernemens, rien ne saurait forcer l'industrie à prendre un cours particulier, si ce n'est au moyen d'une augmentation de demande pour les objets qu'elle produit. Les ordres du despotisme et les vains calculs de ses ministres n'ont sur elle aucun effet durable, à moins qu'ils ne tendent à altérer la demande. Des secours pécuniaires accordés au manufacturier peuvent créer et même soutenir un commerce perdant; mais un commerce florissant ne peut naître que de la demande, ni subsister que par elle: seule elle peut diriger constamment dans des canaux féconds l'industrie de l'Etat.

¹ Voyez pag. 75.

Tâchons donc de connaître ce qui fixe la proportion de la demande pour les divers produits des arts. Cette découverte est le premier pas et le plus important qu'il y ait à faire dans la recherche des causes qui influent sur la direction que prend l'industrie chez les nations où la dextérité, le talent et le jugement dans l'exécution du travail, ont fait quelques progrès; et malgré les premières apparences, en réfléchissant un peu aux réglemens et à la conduite des peuples civilisés, on verra peut-être qu'il n'est pas tout-à-fait impossible de découvrir les causes de cette diversité de demandes qui se fait remarquer, non-seulement en des pays différens, mais en divers lieux de la même contrée.

Le premier, l'universel, le plus ardent desir de l'homme est de se procurer les purs alimens; le second est de se garantir de l'inclemence des saisons. Ces desirs paraissent communs à tous les animaux; et peut-être, de tous les sentimens relatifs à la richesse, sont-ils les seuls qui viennent directement de la nature. Il y a quelque raison de croire, en effet, que tous les autres desirs qui se lient à la richesse, (lesquels sont particuliers à l'es-

pèce humaine), naissent de la possession même de cette richesse, que l'homme seul, parmi les êtres animés, semble avoir la faculté d'accroître par ses propres efforts.

Voyez ce malheureux qui se nourrit d'un pain grossier, étanche sa soif avec de l'eau, se couvre de haillons, dort sur la paille, et qui sait goûter dans ce misérable état le contentement et la félicité. Augmentez sa richesse, vous augmentez ses desirs, et peut-être sans ajouter sensiblement à son bonheur. Cependant il mange un pain de meilleure qualité, s'abreuve de quelque liqueur que l'art a préparée, prend des habits décens, se loge d'une manière commode et agréable : enfin, à proportion que vous étendez sa richesse, ses desirs agrandissent pour lui l'idée du bien-être.

Mais il ne peut y avoir de demande pour les objets de luxe, que de la part de ceux qui possèdent au-delà de ce qu'exige chez eux le nécessaire, ou ce qui passe pour tel. Car la demande, dans le sens mercantile de ce mot, doit être regardée, non comme un vain souhait, mais bien comme un désir accompagné des moyens d'en satisfaire l'objet :

c'est là ce qui constitue le demandeur effectif de l'auteur de la Richesse des Nations¹ ; c'est-à-dire, la personne idéale en vue de qui l'on peut fabriquer la marchandise, ou la mettre en vente.

Il est possible que des marchandises paraissent une fois dans un marché où il n'y aura pas de demandeur effectif ; mais un tel événement est peu probable. D'ordinaire la prévoyance empêche les fausses spéculations : de sorte que, sans le secours même de l'expérience, les divers degrés de fortune semblent influencer généralement sur la quantité et la qualité des articles offerts à la vente.

Si l'on pouvait supposer toute la Grande-Bretagne divisée en petites propriétés, chacune de cent livres sterling de revenu, il n'y aurait point de réglemens, point d'encouragemens capables de prévenir la chute de ces ateliers d'où sortent tant de somptueux équipages, dont un seul coûterait aux nouveaux propriétaires pour le moins quatre années de leur revenu. Au contraire, que l'on suppose toutes ces propriétés réunies en fortunes de

¹ Richesse des Nations, liv. I, chap. vii.

dix mille livres sterling de rente , et sans le moindre encouragement , nonobstant même de très-fortes taxes , la demande de ces voitures se rétablira , et les ateliers se relèveront .

Cependant ce dernier changement dans la distribution de la propriété ne pourrait avoir lieu sans mettre quatre-vingt-dix-neuf familles , auparavant dotées de cent liv. sterl. de rente , dans la dépendance de chacun de ceux qui maintenant se trouveraient , suivant notre hypothèse , posséder toutes les propriétés de l'Etat : dépendance entière , puisqu'elle embrasserait l'emploi et la subsistance . Les sommes que le possesseur de dix mille livres sterling de rente appliquerait de suite à l'achat d'équipages et d'autres objets de luxe , seraient nécessairement retranchées de la dépense qui se faisait en articles bien différens , et à laquelle elles étaient employées lorsque les fortunes étaient cent fois plus divisées .

Les petits propriétaires d'alors , aujourd'hui réduits à rien , sans doute aspireraient dans leurs souhaits à ces modestes jouissances dont ils avaient pris la douce habitude ; mais comme ce desir ne serait plus accompagné des moyens

d'en obtenir l'objet , il ne pourrait plus occasioner de demande . Par une suite nécessaire , le débit de cette classe de marchandises diminuerait , le prix en baisserait , et l'industrie prendrait un nouveau cours : en même tems les objets de luxe seraient recherchés , le travail qui les produit augmenterait de valeur , et les ouvriers sans emploi y porteraient leur talent , sûrs de le voir récompensé par une constante demande .

Mais si la propriété restait divisée en petites fortunes de cent livres sterling de revenu , quel en serait le résultat ? L'expérience nous montre que les propriétaires de cette classe vivent en général sur leurs terres ; ils y sont confinés par l'impossibilité de fournir aux frais qu'entraînent les voyages : et comme il n'est rien d'aussi favorable à l'amélioration agricole d'un pays , que la présence des propriétaires dans des domaines bornés dont ils dirigent eux-mêmes la culture ; de même il n'est rien de plus avantageux pour les campagnes , où ils dépensent leurs revenus , et dont ils encouragent l'industrie , au détriment de ces riches manufactures , qui accumulent le travail sur les matières brutes , et par les-

quelles se distingue l'industrie des cités¹.

Cette manière d'envisager le sujet, fait soupçonner que c'est la distribution de la richesse qui règle la proportion de la demande pour les différentes sortes de marchandises, par un effet aussi inévitable que celui de la demande même, qui règle la direction de l'industrie et, par suite, la formation de la richesse.

La demande, on l'a déjà dit, ne résulte pas du seul désir de posséder, mais de ce désir combiné avec les moyens d'acquérir. Remarquons ici, et il importe beaucoup de le faire,

¹ Prenons bien garde que l'auteur n'entend pas qu'une répartition rigoureusement égale fût la plus avantageuse. elle aurait des inconvéniens plus graves encore que ceux qu'il indique. Si la terre était distribuée de telle sorte entre tous les habitans d'un pays, que chacun en eût précisément la quantité nécessaire pour se nourrir, et rien de plus, il est évident que, tous étant égaux, aucun ne voudrait travailler pour autrui. Personne d'ailleurs n'aurait de quoi payer le travail d'un autre; car chacun n'ayant de terre que ce qu'il en faudrait pour produire sa subsistance, consommerait tout ce qu'il aurait recueilli, et n'aurait rien qu'il pût échanger contre le travail des autres. (Note du Traducteur.)

que si le désir ne peut jamais donner les moyens, les moyens inspirent toujours et très-vite le désir: la vérité de cette observation a pour garant l'invariable conduite des hommes. C'est donc une conséquence forcée que la distribution de la richesse, qui tout-à-la-fois donne les moyens d'acquérir et inspire le désir de posséder, règle impérieusement la nature et l'étendue des demandes.

Mais pour nous convaincre que la distribution de la richesse, dans toutes les sociétés, doit ultérieurement en régler la formation, nous avons d'autres preuves que celles d'un raisonnement général. Un procédé plus simple et plus familier peut nous conduire à la même conclusion: c'est l'examen de la situation, des habitudes et de la propriété des hommes. Les exemples s'offrent ici en foule pour prouver que c'est la richesse des consommateurs qui fréquentent le marché, et la manière dont elle est distribuée parmi eux, qui décident

¹ La promptitude avec laquelle le désir des jouissances naît des moyens de posséder, est énergiquement exprimée dans ce proverbe: *Put a beggar on horseback, he'll ride to the devil*: Mettez un gueux à cheval, il ira au diable.

généralement de la quantité et de la qualité des marchandises que l'on y met en vente.

J'ai eu souvent occasion de faire cette remarque dans plusieurs petites villes maritimes d'Angleterre, qui d'ordinaire sont fournies seulement d'articles conformes à la médiocre fortune de leurs habitans : à peine la saison des bains de mer appelle-t-elle en ces lieux une foule d'opulentes familles, qu'on y transporte une quantité de marchandises propres à remplir la demande que la fortune des nouveaux hôtes les met en état de faire; et celles qui ne se trouvent point vendues à la fin de la saison, on les remporte aussitôt, les facultés des habitans ne pouvant procurer le débit d'articles de cette nature.

Observez d'ailleurs que l'intérêt du lieu, comme celui des marchands étrangers qui s'y rendent, ne veut pas une extrême opulence chez les personnes qui viennent y passer la belle saison. Celles qui possèdent de grandes richesses, joignant à certains goûts, à certaines habitudes, les moyens de les satisfaire, font porter leurs vins de fort loin, ainsi que beaucoup d'autres provisions; tirent de Londres leurs parures, leurs habits, tous

les objets de mode : de sorte que ce n'est pas seulement l'opulence, mais aussi le degré d'opulence des consommateurs qui règle la nature et l'étendue de la demande, laquelle peut se restreindre autant par l'extrême richesse de ces hôtes passagers, que par leur pauvreté.

Si pendant les voyages que l'ancienne cour de France faisait à Fontainebleau, on se plaisait justement dans cette ville et aux environs que le séjour du souverain n'y faisait vendre que des œufs, du lait et du beurre, la cause en était dans le luxe de cette cour, dans la grande opulence des courtisans, qui venaient munis de presque tous les autres objets de consommation. Il est assez probable qu'aujourd'hui le séjour des Anglais qu'on y a relégués, est plus avantageux aux marchands de l'endroit, que ne l'était alors la présence du monarque français.

Ceci prouve combien la vérité se tient éloignée des extrêmes, et combien l'exagération peut faire tort au meilleur raisonnement. L'auteur anglais devrait savoir que les Français aiment à trouver un côté plaisant aux choses qui leur sont le plus avantageuses; et la prétendue plainte des habitans de Fontainebleau n'est qu'une plaisanterie de ce genre. C'est aujourd'hui qu'ils se plai-

L'art de saler et d'assaisonner le poisson est un moyen d'augmenter la masse des comestibles, et par conséquent la richesse; il a fixé l'attention de plusieurs puissances maritimes de l'Europe, et de l'Angleterre en particulier. Son parlement a ordonné des recher-

gnent véritablement; leurs maisons sont désertes, leur ville est abandonnée des marchands; tous les habitans sont ruinés. Fontainebleau, créé par la cour, n'existait que par la cour. Un voyage d'automne qu'y faisait le souverain, y répandait la vie pour toute l'année; et quand ce voyage manquait, c'était pour la ville une calamité. Si la table du roi et des princes n'était pas servie des mets et des vins de l'endroit, celle des inférieurs l'était. Fontainebleau vendait ses denrées, louait ses maisons à cette foule d'officiers subalternes, de valets de toute espèce attachés à la suite des grands seigneurs; à ce concours d'étrangers, de curieux, d'intéressés qui suivaient les pas du monarque. Comment peut-on croire qu'une telle affluence ne faisait vendre que des œufs, du lait et du beurre? Comment peut-on imaginer qu'une cinquantaine de prisonniers anglais font autant de dépense? (Note du trad.)

Tandis que cette note s'imprimait, l'empereur s'est rendu à Fontainebleau avec sa cour; et son voyage, qui ne laisse plus de regrets aux habitans de ces lieux, confirme mes précédentes réflexions. J'apprends que tous les comestibles y ont triplé de valeur, et que la plus petite chambre s'y loue de dix à douze francs par jour.

ches, rendu des lois, accordé des primes d'encouragement pour l'amélioration du salage des harengs.

Son grand objet était d'imiter et même, s'il était possible, de rivaliser les Hollandais dans cette entreprise. Mais les recherches des comités, les réglemens faits en conséquence de leurs rapports, les primes et tous les encouragemens accordés par la loi, les instructions des Hollandais répandus dans les pêcheries anglaises pour y enseigner leur méthode si heureuse chez eux, tout a été vain et sans fruit. Les harengs salés en Angleterre sont aussi inférieurs à ceux de Hollande, qu'ils l'aient jamais été; et l'on prodiguerait les encouragemens sans y porter remède. La cause du mal est dans la situation même du pays. Quels sont les consommateurs des harengs que les Anglais assaisonnent? Les plus pauvres des hommes, des êtres qui ne possèdent rien, qui ne peuvent rien posséder, les esclaves de leurs colonies occidentales. Au contraire, pour qui la Hollande prépare-t-elle ce poisson? Pour le propriétaire aisé, pour le riche habitant de l'Allemagne et d'autres parties du continent, sur la table de qui on

le sert comme un objet de luxe. Lors donc que le propriétaire des Antilles sera aussi difficile pour la nourriture de ses esclaves, qu'un prince allemand peut l'être pour les mets servis à sa table, alors seulement l'Angleterre pourra espérer de porter dans la saison du hareng cette perfection qui distingue la manière hollandaise. La fortune des consommateurs d'Allemagne fait que l'excellence de cette denrée en est chez eux la seule recommandation; et l'état des esclaves veut qu'elle n'obtienne de débit aux Indes qu'à la faveur du bas prix.

Qu'on examine les toiles que l'Angleterre expédie pour habiller ceux qui cultivent la canne à sucre, et qu'on me dise si avec ce seul débouché, il y aurait d'encouragement qui pût créer des manufactures de linons, de batistes et de draps fins.

Aujourd'hui la nation anglaise est sans contredit la plus commerçante du monde. Il n'est presque pas de peuple avec qui ses négocians ne soient en relation; et si l'on examine les cargaisons qu'elle envoie dans chaque pays pour satisfaire aux demandes qui en viennent, on verra toujours que c'est la manière dont

la propriété y est distribuée, qui fixe la nature et la qualité des marchandises qu'elle y porte.

Dans l'Inde, les biens sont répartis avec une extrême inégalité. Le pauvre y possède le nécessaire, mais n'y est pas assez fortuné pour concevoir même le désir de l'aisance. Le riche peut y contenter tous ses appétits, satisfaire tous ses goûts, rassasier tous ses desirs. Aussi les cargaisons anglaises qu'on y porte, quand elles sont destinées pour les marchés de la contrée, et non pour les employés de la Compagnie, de quoi se composent-elles? Des plus chers ouvrages d'horlogerie, de glaces de la plus grande dimension, d'armes à feu du travail le plus recherché, de lustres, de toute espèce d'ornemens, qui par le prix surpassent même les objets du luxe européen.

Il n'y a pas de pays peut-être où la propriété soit aussi également répartie qu'elle l'est aux Etats-Unis. Presque chacun y possède, non pas seulement les moyens de se procurer le simple nécessaire, mais assez de richesse pour se donner quelque agrément dans son habillement, dans sa table et dans sa demeure. Quant aux fortunes colossales, on n'y en voit pas même l'image. De là il arrive que les

marchandises envoyées aux marchés américains sont toutes d'un prix modéré, objets propres à l'aisance, non faits pour l'admiration. Portez ces mêmes objets dans l'Inde, vous n'en trouverez jamais le débit. Les classes indigentes pourront bien les désirer ; mais quels moyens auraient-elles de se les procurer dans un pays où un écu et demi par mois est tout le salaire que l'ouvrier reçoit, tant pour s'habiller que pour se nourrir ? Et l'on a vu que desir sans moyens ne fait pas demande. Vous ne les vendrez pas davantage aux princes indiens. Les moyens, il est vrai, ne leur manquent pas ; mais ce n'est pas assez pour établir la demande : il faut que le desir s'y joigne, et ce ne sont point de pareilles marchandises que l'opulence recherche. Elle veut des objets rares et précieux, dont l'éclat flatte l'orgueil du maître, en excitant l'admiration des étrangers :

« Non usu plebeio trita voluptas. »

Mais l'effet de la distribution de la propriété ne s'aperçoit pas seulement dans l'in-

• Petron. Arbiter, Sat. Cap. cxi, 8.

fluence qu'elle exerce sur l'industrie manufacturière ; elle va même jusqu'à régler et prescrire la nature et l'état physique des animaux élevés pour nous servir d'aliment.

L'Angleterre est le seul pays de l'Europe où la richesse soit répandue assez généralement pour que le grand corps des artisans, c'est-à-dire, une classe des plus considérables, puisse mêler la nourriture animale à la végétale¹.

Où l'homme est assez riche pour user de viande, sans l'être assez pour en avoir abondamment, il est à désirer qu'elle soit aussi grasse qu'il est possible ; car dans cet état, elle assaisonne une plus grande quantité de pommes-de-terre, de légumes secs, et autres végétaux.

Aussi l'Angleterre fournit-elle, et en très-grand nombre, des animaux extrêmement

¹ L'homme qui se nourrit de végétaux vit à meilleur marché que celui qui mange de la viande. Cela se voit en comparant la grande étendue de terre en pâture qu'exige un nombre d'animaux suffisant pour la subsistance d'un individu, avec l'espace circonscrit qui peut lui fournir en abondance une nourriture purement végétale. A ce sujet voyez le Supplément, n.º vii.

gras ; et chacun peut se convaincre par la lecture de tous les écrits publiés de nos jours sur l'agriculture , que la continuelle demande qu'on y fait de cette espèce de bétail , est due à l'aisance dont jouissent les classes inférieures de la nation , capables ainsi de faire entrer la viande parmi leurs alimens , et à la propriété qu'ont les corps gras de se bien mêler avec les végétaux , et de les rendre plus savoureux.

Ce n'est pas au marché de Londres qu'on mène ces moutons de Leicester, si renommés et si recherchés pour la singulière disposition qu'ils ont à s'engraisser : le luxe veut des mets plus délicats. Leeds, Manchester, Birmingham, Wakefield, Newcastle, toutes ces villes manufacturières sont les lieux où on les demande avec empressement, et où l'on en consomme le plus. Si la richesse nationale n'était pas distribuée de manière que la classe des ouvriers pût manger de la viande, des animaux si gras n'auraient aucun débit ; loin que cette qualité soit pour les riches un motif de préférence, elle est à leur table un titre d'exclusion : leur goût est bien plus raffiné, et leur palais plus dédaigneux.

« Un jour que j'allais au marché vendre

mon bétail (dit un fermier non moins respectable qu'intelligent), je fis rencontre d'un gentilhomme écossais. Il m'accoste, et me dit : Fermier, vous engraissez trop vos moutons, il m'est impossible d'en manger. Cela nous fait peu de tort, lui répondis-je, nous ne manquons point de chaland ; et, permettez-moi de le dire, il est heureux que la grande consommation ne dépende pas des hommes comme vous.

« Demandez au mineur, au charbonnier, au cardeur, au tisserand, au forgeron, et à toute cette classe de manufacturiers, si variée et si précieuse, répandue sur tous les points de notre île, demandez à tous ces gens-là quelle sorte de mouton ils préfèrent ? Gardez pour vous, répondront-ils, ce fort mouton dont la chair maigre est pleine d'un suc noir, et laissez-nous celui dont les os déliés se couvrent d'une graisse que nous aimons à voir surnager dans nos ragoûts. Et ne voilà-t-il pas les hommes qui font la plus forte consommation de toute espèce de viande grasse ? »

* Observations sur les bestiaux, par George Colley, pages 125 et 126 de l'édition anglaise.

Le désir d'imiter leurs voisins a fait que des Ecosseis ont introduit dans la partie méridionale de leur pays cette race de moutons si facile à s'engraisser. On en voit particulièrement des troupeaux sur les rivages de la Tweed. Mais il y a peu d'endroits en Ecosse où le peuple mange habituellement de la viande. Morpeth est donc le marché ordinaire de ces bestiaux, parce que, dit l'auteur déjà cité, « Les habitans de l'Ecosse n'ont pas encore appris à manger du mouton gras, à comme les ouvriers employés aux mines de Newcastle ». Le fait est que le bas peuple n'y est pas assez riche pour se permettre cet aliment, autrement il ne lui faudrait pas une grande science pour en prendre le goût : ce goût vient toujours avec les moyens. Glasgow et Paisley sont les seules villes d'Ecosse où les artisans jouissent d'une douce aisance, ce sont aussi les seuls marchés où l'on trouve de la viande très-grasse, c'est-à-dire, où la demande assure à cette espèce de viande un prix supérieur.

Ils sont innombrables les exemples qui prouvent que la distribution des propriétés, laquelle détermine la nature de la demande,

régle et décide seule dans toute société la marche et la direction de l'industrie. Mais pour porter dans tous les esprits la conviction de cette grande vérité, principe d'une infinité d'autres, il n'est pas peut-être de moyen plus sûr que de jeter un coup-d'œil sur l'état passé de la propriété en France et en Angleterre ; ces deux contrées de l'Europe où les arts et l'opulence ont fait de plus grands progrès, et d'observer ensuite comment la distribution de leur richesse respective a marqué, distingué et caractérisé l'industrie de l'un et l'autre de ces Etats.

Ainsi qu'on l'a déjà remarqué, l'Angleterre est de tous les pays celui où la richesse se trouve le plus généralement répandue. Si l'on y voit quelques fortunes immenses, il ne paraît pas qu'elles se soient élevées sur la ruine publique. Les propriétaires cultivateurs dans certains comtés, les fermiers et les manufacturiers dans tous, comparés à ceux des autres contrées d'Europe, ont toujours été distingués par l'aisance, je dirai même par l'opulence dont ils jouissent¹.

¹ Voyez l'Histoire de Henri VII, par lord Bacon.

Mais en France, avant les derniers changemens, la richesse était depuis des siècles entre les mains des nobles, dont tout le soin même semblait être de la concentrer encore davantage. Ils avaient pour maxime de sacrifier leurs filles et leurs puînés à la fortune et à la grandeur de leur héritier : les premières de ces victimes trouvaient un asile dans les couvens et une retraite perpétuelle; les monastères, les bénéfices, les armées étaient la ressource ordinaire des fils cadets.

« La France, dit un auteur bien informé, concentre à Versailles et à Paris, comme en un seul point, tout ce qui peut séduire et attirer les hommes : à la cour sont les honneurs et le pouvoir, qu'on ne peut obtenir que là, que nul n'obtient s'il n'y réside : dans la capitale sont et tous les trésors de l'Etat, et toutes les grandes fortunes privées, les gens opulens préférant ce séjour, alléchés par le voisinage des grandeurs¹. »

¹ Observations sur les avantages et les désavantages respectifs de la France et de l'Angleterre, relativement au commerce. 1754, pag. 42. (*Remarks on the advantages and disadvantages of France and Great Britain with respect to commerce.*)

Les privilèges de la noblesse et ses exemptions d'impôts ajoutaient beaucoup d'ailleurs aux effets de l'inégalité qui existait dans la division de la propriété. A mesure que la dette publique et les dépenses de la cour augmentaient, l'inégale distribution des richesses devenait plus marquée et plus sensible; tandis que les résultats en étaient plus apparens par le désintéressement de cette même noblesse, qui possédait presque tout, mais qui, suivant la remarque de Montesquieu, prodiguait tout pour le service de l'Etat¹.

Par le fait, on ne trouvait point de pays où tant de fortune fût partagée entre un si petit nombre d'individus, tous condamnés par leur propre ambition à la dépenser dans un même lieu.

« Le riche oisif consomme par lui-même, par ses valets, par ses parasites, les denrées nationales de première nécessité. L'a-

¹ « Cette partie de la nation, qui sert toujours avec le capital de son bien; qui, quand elle est ruinée, donne sa place à une autre, qui servira avec son capital encore. » *Esprit des lois*, liv. ix, chap. xxi.

« griculture profite évidemment de ces dépenses ; le faste et la mollesse empruntent pour le loger , le meubler , le vêtir , le voiturier , le secours de tous les arts naturalisés en France ; il est donc l'aliment propre de l'industrie française ¹. »

Aussi voyait-on qu'à Paris ceux qui excellaient dans les métiers de coiffeur , de tailleur , de modiste , les artistes les plus habiles à peindre la porcelaine et les voitures , les lapidaires qui taillaient ou montaient les diamans avec le plus de goût , les brodeurs d'habits et de meubles , en un mot , tous les talens que le luxe entretient et qui entretiennent le luxe , recevaient au moins autant d'encouragement qu'à Londres , et peut-être davantage : et cependant Arthur Young nous dit que par les informations qu'il a prises dans les diverses parties de la France où il a séjourné , il s'est assuré que le prix du travail des champs y est de 76 pour cent plus bas qu'en Angleterre ².

¹ *Ephémérides du citoyen*, 1766, tom. II. pag. 133.

² On peut conclure de là qu'en France, malgré une extrême abondance de métaux précieux , et malgré l'in-

Cela montre clairement que la demande des travaux champêtres, relativement au nombre des travailleurs , y était bien inférieure à ce qu'elle est dans cette île ; et que la proportion entre la demande et le nombre des ouvriers occupés par le luxe , ce nombre eût-il été plus grand encore , devait y égalet , même surpasser celle qui existe en Angleterre.

Mais personne n'ignore que lorsque l'intérêt dirige l'attention de l'homme à la fabrication d'une marchandise , il devient par la pratique et très-alerte et très-adroit à suppléer au travail par les capitaux ; ce qui fait toujours baisser le prix et perfectionne en même temps la qualité de l'objet produit. « Car, dit Bacon ¹,

posant aspect d'une richesse apparente, la classe qui vit du travail de ses bras, la plus nombreuse dans toute société, est, si l'expression est permise, de 76 pour cent moins à son aise, moins bien habillée, moins bien nourrie, moins bien traitée, en maladie comme en santé, qu'elle ne l'est en Angleterre ².

¹ Pour que ceci fût exact , il faudrait qu'en France les denrées fussent aussi chères qu'en Angleterre ; ce qui n'est pas à beaucoup près. (Note du traducteur).

² Essais , pag. 38 de l'édit. origin.

il est si évident que l'homme profite dans toutes les choses à quoi il s'applique, qu'il serait superflu d'insister sur ce point : il suffit de l'énoncer. »

Or, pour établir, comparativement parlant, la supériorité, l'excellence, le bon marché de tout ce qui en France contribue à la décoration, à l'éclat et au faste des riches, soit dans leur personne, dans leur table ou dans leur demeure, est-il besoin d'autre chose que d'en appeler à ceux qui ont visité ce pays et qui y ont fréquenté la société ?

En Angleterre même cette supériorité nous frappe dans les salons des grands, et jusques dans Saint-James, par le pompeux étalage de parures et d'ornemens français, que ne peuvent empêcher de s'introduire ni les lois les plus sévères, ni l'exemple du souverain.

A leur tour, les Anglais l'emportent par la simple élégance et le bon marché de toutes ces choses qui font l'agrément de la vie, et qui sont à la portée de la classe purement aisée : je n'en veux d'autre preuve que l'aveu sincère de ceux qui ont vu l'un et l'autre Etat. L'élégante simplicité des maisons de Londres

et la splendeur des hôtels de Paris ont toujours été pour les voyageurs un sujet fécond d'observations.

Une remarque commune mais générale, qui n'est pas dictée par l'intérêt, est presque toujours vraie. Cependant ne nous arrêtons pas à ce seul témoignage ; il en est d'autres qui portent un caractère plus authentique. Les effets que la distribution de la richesse a produits sur l'industrie des deux nations, ne sont nulle part mieux développés que dans les documens et les mémoires fournis lors du dernier traité de commerce ; et comme l'un et l'autre Gouvernement étaient intéressés à avoir sur cette matière les connaissances les plus exactes, on peut ajouter toute foi aux renseignemens que ces écrits contiennent.

Nous voyons que ceux qui travaillèrent au traité de commerce conclu en 1786 entre la France et l'Angleterre, et ceux qui furent consultés à ce sujet, s'accordaient tous à penser que la première avait un avantage décidé dans la fabrique des ouvrages précieux que l'opulence fait désirer ; mais que la seconde l'emportait pour la formation de tous les articles

qui conviennent aux médiocres fortunes ¹.

Mais la distribution de la richesse ne se borne

¹ Voyez dans le Supplément, n.° VIII, des extraits de divers Mémoires écrits à l'occasion du traité de commerce de 1786. On doit en conclure,

1.° Quant à la draperie, que les beaux draps français étaient préférables aux draps fins d'Angleterre; mais que les draps communs anglais ne pouvaient être rivaillés, ni pour la qualité ni pour le bon marché.

2.° Que si la France montrait une grande supériorité dans les riches soieries, l'Angleterre avait l'avantage en ce qui concerne les rubans et toutes les étoffes mêlées de soie.

3.° Que sur l'article des toileries, la supériorité dont jouissait la France se bornait aux linons, aux batistes, et aux plus belles qualités de toile.

4.° Que dans les modes et dans tout ce qui a rapport aux parures de luxe, la France effaçait tout ce que l'on connaît en ce genre.

5.° Que la France donnait à ses glaces un degré de pureté où n'atteignait point l'Angleterre, qui l'emportait sur elle pour la verrerie commune et pour les cristaux.

6.° Que les porcelaines françaises jouissaient d'une supériorité incontestée; tandis que les poteries anglaises passaient pour être les meilleures connues.

7.° Que sur la bijouterie et l'orfèvrerie, tant par le goût et l'excellence des ouvrages que par le bon marché, la France avait un avantage aussi décidé que l'Angleterre pouvait l'avoir sur les objets de quincaillerie.

point à régler et à diriger le cours de l'industrie, à décider de la nature, de la condition et de la qualité de ses produits; elle influe même sur la population, et en favorise ou en gêne les progrès par toute la terre.

Si cela ne nous jetait pas trop loin des bornes de notre sujet, nous ferions voir aisément que, comme ce qu'un profond écrivain appelle l'obstacle positif de la population, qu'il dit être commun à l'homme, à l'animal et à la plante, et qui est le manque de nourriture, provient réellement du défaut d'objets de nos desirs, c'est-à-dire, du défaut de richesse; de même ce qu'il nomme l'obstacle de prévoyance, et qu'il croit particulier à l'espèce humaine, doit toujours, sous quelque forme qu'il se présente, être directement rapporté à la distribution de la richesse ¹.

¹ L'obstacle de prévoyance, qui prévient la population, est particulier à l'homme; il naît de la supériorité de sa raison, qui le rend capable de calculer les conséquences éloignées. Ni les plantes ni les animaux ne paraissent avoir aucun doute sur l'entretien futur de leur génération. Tous les obstacles qui s'opposent à leur multiplication indéfinie sont donc positifs. Mais l'homme ne peut regarder autour de lui, et voir la misère qui souvent accable ceux qui sont chargés d'une nombreuse famille; il

J'ai dit que c'est le travail, soit des bras, soit des capitaux, appliqué à multiplier ou à perfectionner les productions naturelles, qui

ne peut contempler ses possessions ou ses gains actuels, et peser la part de chacun lorsque ce que lui seul consomme à-peu-près, sera, sans grande addition, divisé entre sept ou huit individus; il ne peut aborder ces idées, sans douter, si en suivant un doux penchant, il sera capable d'en soutenir le fruit. A cela se réduirait simplement la question dans un état d'égalité, si un tel état est possible. Mais dans nos sociétés, il se présente bien d'autres considérations. Ne descendra-t-il pas de son rang, et ne sera-t-il pas obligé de renoncer à ses premières liaisons, cet homme qui désire une compagne? Entrevoit-il pour lui aucune occupation, aucun emploi qui lui permette l'espoir fondé de maintenir une famille? Ne va-t-il pas s'exposer à de plus grands embarras, se soumettre à des travaux plus pénibles qu'il n'en trouve dans le célibat? Ne sera-t-il pas hors d'état de transmettre à ses enfans la même instruction, la même éducation, les mêmes avantages qu'il a eus? Est-il même assuré, s'il en naît un grand nombre, que tous ses efforts pourront les sauver de la pauvreté, des sales haillons, d'une honteuse dégradation? Lui-même enfin ne peut-il pas être réduit à la cruelle nécessité de vendre son indépendance, ou de devoir son pain à une avare et méprisante charité? »

Essai sur les Principes de la Population, par J. R. MALTHUS.

constitue le moyen d'augmenter la richesse générale. J'ajoute que c'est la distribution de la richesse, qui, déterminant la nature de la demande, règle la direction du travail, et le distribue de manière à ce qu'il donne une variété de produits industriels, conformes aux besoins et aux desirs nés de l'habitude et du pouvoir de jouir.

En effet, la distribution de la richesse ne décide pas seulement du caractère de l'industrie manufacturière; elle fixe même la proportion entre la portion de travail dirigée à la multiplication et à l'amélioration des denrées, et la portion appliquée à leur donner la forme. Lorsqu'il règne dans les fortunes une grande inégalité, la demande du travail qui sert les goûts du riche et du fastueux, encourage cette espèce d'industrie; tandis que l'extrême pauvreté de ceux qui ne recherchent que les choses purement nécessaires, ou peu au-delà, ne pouvant en augmenter le débit, excite peu au travail qui accroît la quantité et perfectionne la qualité des denrées: comment sur ce point l'industrie ferait-elle des progrès?

Rien n'est plus propre à éclaircir ce point de doctrine, qu'une comparaison de l'agricul-

ture française avec l'agriculture anglaise. On n'ignore pas que l'état florissant de cette dernière est depuis long-tems un sujet d'admiration. Mais l'autre, que nous en apprend-on ? L'auteur des articles *Fermier* et *Grain*, dans l'*Encyclopédie* ¹, nous dit qu'en France sur trente-six millions d'acres de terres en labour, il y en a trente millions qui sont cultivées par des métayers si pauvres, que le propriétaire est obligé de leur fournir les bestiaux et la semence, souvent même de leur avancer, jusqu'à la première moisson, de l'argent pour vivre, et pour acheter les instrumens aratoires ².

¹ M. Quesnay.

² Voir le Supplément, n.º ix : il contient 1.º des descriptions tirées des *Ephémérides du Citoyen*, et qui donnent une idée de la situation des terres cultivées par les métayers, d'après la méthode établie, suivant Quesnay, sur trente millions d'acres des terres labourables de la France ; 2.º l'état des frais annuels d'une ferme, et celui du produit annuel d'une autre, toutes deux situées dans la vallée de Gowrie, en Ecosse ; à quoi l'on a joint une évaluation du produit total de ce district.

En comparant ces divers états, le lecteur verra combien la richesse d'un peuple dépend de la direction que prend son industrie.

D'après les principes que nous venons d'établir, il sera par-tout aisé de découvrir les causes qui paralysent une branche quelconque de l'industrie ; pour cela, il ne faudra qu'examiner la manière dont la propriété est distribuée parmi les habitans ; et voilà tout ce qu'il y a d'utile ou de nécessaire. Toute tentative pour déterminer précisément l'espèce de distribution qui tend le plus à favoriser la production de la richesse, serait sujette aux mêmes reproches que cette table ou formule des économistes, par laquelle ils prétendaient établir l'ordre de dépense le plus avantageux à la société, et dont l'auteur de la *Richesse des Nations* a fait une si bonne critique. Comme le corps humain, dit-il, peut jouir de la santé sous différens régimes, le corps social peut aussi acquérir de la prospérité dans des circonstances bien différentes ¹.

Néanmoins on peut observer en général, que la grande inégalité des fortunes, en appauvrissant les classes inférieures de la société, a été par-tout le principal obstacle à l'accroissement de la richesse publique. Nous savons

¹ *Richesse des Nations*, liv. iv, chap. viii.

par expérience que nul pays, proportion de territoire gardée, ne posséda jamais une masse de richesse égale à celle qui se trouve répandue dans toute l'Angleterre. D'où l'on est en droit de conclure que la distribution de la propriété y est plus favorable que par-tout ailleurs aux progrès de la richesse. Au commencement du 17.^e siècle, lord Bacon voulant rendre raison des avantages que l'Angleterre avait eus dans ses guerres avec la France, les attribue à l'aisance et à l'opulence du bas peuple anglais :

« Les Etats qui aspirent à s'agrandir, doivent prendre garde que la haute noblesse et les gentilshommes ne se multiplient pas trop. Le peuple devient lâche, et n'est plus que l'esclave des gentilshommes. Comme un taillis où l'on a laissé trop de baliveaux ne repousse pas bien, et dégénère en buisson, de même dans un Etat où les gentilshommes sont trop nombreux, le peuple perd sa force et son courage. De cent têtes, pas une ne sera propre pour le casque, sur-tout pour le service de l'infanterie, qui est le nerf d'une armée. Vous aurez donc beaucoup de monde et peu de force. Cela est devenu sensible quand la France et l'Angleterre se sont mesurées ensemble. La dernière, quoique inférieure en territoire et en population, a néanmoins triomphé de l'autre. La raison en est, que le petit peuple d'Angleterre donne de bons soldats; ce que ne fait pas en France la classe des

avec bien plus d'assurance on peut rapporter à la même cause la supériorité de richesse dont la première jouit.

L'homme, on l'a déjà dit, ne peut accroître sa richesse que de deux manières :

1°. Par le travail, soit de sa personne, soit des capitaux, appliqué à augmenter la quantité et à perfectionner la qualité des objets de ses desirs; c'est-à-dire, *par l'agriculture* :

2°. Par le travail, soit de sa personne ou des capitaux, dirigé à donner la forme aux denrées et à les rendre propres à la consommation;

paysans *.

Essais de Bacon. Voyez aussi sa Vie de Henri VII.

* Les tems, les circonstances, les résultats, tout a bien changé. A l'époque même de leurs plus brillans exploits, la supériorité militaire était justement contestée aux Anglais; et aujourd'hui personne, je crois, ne la dispute aux Français. Toutefois nos dernières victoires sont une confirmation du principe. Nos paysans, qui forment toujours la grande masse de l'armée, vivent chez eux avec plus d'aise et d'indépendance; ils en sont et plus vigoureux et plus fiers, et par conséquent meilleurs soldats. Outre que la vanité est à la guerre un excellent ressort, la force physique ajoute aussi au courage. Marlborough le savait bien, quand il disait : *Dès que mes Anglais ont débarqué, je les mène vite à l'ennemi, pendant qu'ils ont encore la pièce de bœuf dans l'estomac.* (Note du traducteur).

c'est-à-dire , par l'industrie manufacturière.

On a fait voir aussi combien , pour exécuter toute sorte de travail , l'action des capitaux était supérieure à l'adresse des mains la plus consommée ; et , après les preuves évidentes qu'on a données ¹ , il n'est plus possible de douter que de cette circonstance dépendent les progrès de la richesse publique.

Il y a ici une remarque très-importante à faire : quoique les occasions de dépenser , que le goût et les arts font comme naître sous les pas de l'opulence , soient souvent aussi illimitées que l'imagination de ceux qui s'occupent à satisfaire ses caprices , l'habitude ne saurait suggérer au riche aucune dépense dont le but soit de suppléer au travail , puisque le travail lui est inconnu. Au contraire , l'homme borné à une petite fortune , qui ajoute au bien-être que son industrie lui procure , s'est formé des habitudes qui naturellement lui inspirent le desir de suppléer à son travail ; et il trouve dans son peu de richesse les moyens d'exécuter un dessein qui n'est pas seulement utile

pour lui , mais qui l'est beaucoup aussi pour sa patrie.

Montesquieu a dit que la noblesse française vivait sur son capital. Cette pensée pourrait s'étendre à tous ces oisifs courtisans , qui semblent n'être venus au monde que pour hériter de grandes fortunes. La vraie source de la richesse , le principe réel de ses progrès se trouvent seulement chez les fermiers , chez les manufacturiers , chez les marchands ; spéculateurs d'habitude , qui portent sans cesse leurs regards au loin , cherchant de nouveaux moyens de suppléer au travail qu'ils font ou qu'ils dirigent , et dans lequel leur petite mais croissante fortune les met en état d'obtenir des succès favorables à leur intérêt privé , et plus favorables encore à la richesse publique.

Ainsi la distribution de la richesse n'a pas seulement pour effet de régler en tous lieux le cours de l'industrie , et par suite , de la faire exceller dans un genre de produits préférablement à tout autre : mais en outre , quand elle est favorable à tout le corps social , réagissant sur la richesse même , elle en assure l'accroissement continu , en soutenant une demande régulière et progressive dans le marché natio-

nal, et plus encore en fournissant à ceux qui conçoivent le desir de suppléer au travail, le pouvoir de l'effectuer ¹.

¹ A-t-on jamais essayé de démontrer que l'aisance des classes inférieures tend à accélérer les progrès de la richesse ? C'est ce que ma mémoire ne peut m'apprendre ; mais le fait n'a pas échappé aux bons esprits, les extraits suivans en font foi :

« Ce fut avec une profonde et admirable sagesse que Henri VII, roi d'Angleterre, fit établir des terres et des maisons champêtres d'une valeur certaine et modérée, et telles qu'un sujet pût y vivre dans une heureuse abondance, libre de tout asservissement ; à quoi il ajouta ce règlement, que le propriétaire ne confierait pas la charrue à des métayers, mais la conduirait lui-même. C'est par là qu'un Etat parvient à mériter la description que Virgile fait de l'ancienne Italie : »

Terra. potens armis atque ubere gleba.

Essais de Bacon, pag. 81.

« Sur-tout la bonne politique veut que l'argent ne s'accumule pas en peu de mains. Autrement, un Etat peut avoir de grands capitaux et périr de misère. *L'argent est comme le fumier, il n'est bon à rien s'il n'est répandu.* Id. ibid.

Dans le *Questionneur*, de l'évêque de Cloyne, on lit ceci : « Un peuple peut-il s'appeler pauvre ; quand la grande masse est bien nourrie, bien vêtue et bien logée ? »

Une sage et heureuse distribution donne encore d'autres moyens pour augmenter la richesse publique. Quand l'industrie a pris une direction particulière, et que la dextérité s'est formée en préparant pour le marché intérieur des choses que la richesse croissante des colonies et des pays étrangers, par la manière dont elle y est distribuée, tend à faire désirer, une nouvelle demande a lieu, qui toujours plus forte, favorise plus la production, encourage plus à l'étendre, que ne le ferait la plus habile distribution de richesse chez un peuple isolé, livré à lui-même, sans relations avec les autres.

Car une nation industrielle, habituée à suppléer au travail par les capitaux, et pourvue des moyens de le faire, fournira toujours au peuple qui croît en opulence, ou qui éprouve un changement soudain dans la distribution de sa richesse, lui fournira, dis-je, les mar-

Cet autre passage se trouve dans le Discours de M. de Voltaire à sa réception à l'Académie française : « Quand le commerce est en peu de mains, on voit quelques fortunes prodigieuses et beaucoup de misère ; lorsqu'enfin il est plus étendu, l'opulence est générale, les grandes fortunes rares. »

chandises que sa nouvelle situation lui fera désirer, à meilleur marché qu'il ne peut les fabriquer lui-même.

Ce peuple de son côté, soit par le sol ou le climat, soit par son industrie ou par ces trois circonstances ensemble, a des denrées que n'a pas la nation industrielle, ou qu'elle ne saurait produire à si bas prix : elle en fera venir ; car les nouvelles demandes qu'on lui fait, en augmentant ses produits et par conséquent sa richesse, auront cet effet, qu'elle désirera de multiplier ses jouissances.

C'est ainsi que le commerce, sans être un moyen d'accroître la richesse, est une cause qui augmente l'industrie. En provoquant entre deux pays l'échange de leurs denrées et de leurs marchandises, il y multiplie nécessairement les demandes, y ranime l'industrie oisive, y augmente tous les genres de production ; il les enrichit l'un et l'autre.

Les économistes posaient en principe, que la valeur vénale était la base de toute richesse, que son accroissement était accroissement de richesse¹, et que les richesses

d'un pays augmentaient à proportion de la valeur vénale de ses denrées¹. D'après cela, ils auraient dû envisager le commerce comme un moyen direct d'accroître la richesse. Si l'Angleterre demande pour deux mille livres sterling d'une certaine espèce de vins de France, la proportion établie entre la demande et la quantité de ces vins sera altérée, et la totalité augmentera de valeur. Qu'en retour la France demande pour une pareille somme de draps anglais, même changement dans la proportion entre la demande et la quantité des draps, même augmentation dans la valeur totale de cette marchandise.

Ainsi le commerce augmente la valeur des marchandises des deux pays. Pourquoi donc les économistes n'en ont-ils pas conclu qu'il était un moyen d'augmenter la richesse, eux qui la faisaient dépendre uniquement de la valeur vénale ? Cela me paraît inconcevable.

Ces spéculateurs philosophes, fermant les yeux sur l'effet d'un surcroît de demande, qui est d'augmenter la valeur vénale des marchandises dans tous les pays unis par des rela-

¹ Philosophie rurale, pag. 60.

¹ Physiocratie, pag. 116.

tions commerciales, et ne voulant voir dans le commerce que le pur acte de l'échange, se sont obstinés à répéter dans tous leurs écrits et sous mille formes diverses, que le commerce n'est qu'un échange de valeur égale contre valeur égale¹.

Cependant, s'il y a de la justesse dans la définition que nous avons donnée de la richesse, qu'elle consiste dans l'abondance des objets de nos desirs ; s'il y a de la vérité dans cette autre de la valeur vénale, qu'elle n'est qu'un moyen dont les peuples policés se servent pour exprimer leur préférence à l'égard des divers produits de l'industrie, dont par là ils déterminent la direction, il est clair qu'on ne saurait regarder le commerce comme un moyen de produire la richesse, ni par conséquent comme un moyen de l'accroître. Ce qu'il est réellement, le voici : Dans une société familiarisée avec tous les genres de travail, le commerce est le grand mobile qui met en action les moyens d'augmenter la richesse.

De là vient que de nos jours, où le com-

merce étend ses relations sur toutes les parties du globe, la richesse d'un Etat industriel ne dépend plus uniquement de la manière dont elle est distribuée au-dedans ; mais que les progrès en sont accélérés ou retardés, et par la distribution qu'elle obtient dans les nouvelles sociétés qui se forment, et par les changemens d'ordre qu'elle éprouve dans les anciennes ; c'est-à-dire, selon que ces événemens font plus ou moins demander les marchandises de l'Etat industriel.

Voyez seulement les ouvrages de manufacture que l'Amérique tire de l'Angleterre : cela suffit pour se convaincre que l'encouragement donné à l'industrie anglaise par la demande des Etats-Unis, eût été bien moindre si tout ce pays avait été cultivé par des esclaves, et divisé en vastes domaines comme le sont les Antilles. Il n'est pas plus difficile d'apercevoir les avantages que la France aurait retirés d'un semblable arrangement de propriété dans ses possessions d'Amérique : on en est d'abord frappé aux Indes occidentales, en entrant dans les salons, en voyant l'habillement, en considérant la dépense des colons anglais eux-mêmes.

¹ Dialogues sur le Commerce et sur les Travaux des Artisans, par QUESNAY, imprimés dans la *Physiocratie*.

Le commerce ne peut que gagner aux changemens qui se sont opérés en Europe : tous tendent à la subdivision des propriétés, et à l'affranchissement des hommes et des terres. S'ils avaient eu le but contraire, celui de réunir les biens en grandes masses pour un petit nombre d'heureux, et de réduire la foule dans une servitude entière, l'industrie anglaise eût trouvé dans les marchés d'Europe un encouragement bien différent de celui qu'elle a obtenu au milieu même de tous les événemens, de tous les troubles que la politique a comme semés dans les tems modernes.

Que ceux donc qui s'intéressent à la prospérité et à l'agrandissement de l'Empire britannique, se consolent et se rassurent, en voyant de quelles circonstances dépend la richesse progressive des nations européennes. On n'a besoin que de jouir de la paix et de la tranquillité. Il y a aujourd'hui (et nulle époque passée n'en offre un tel exemple) une tendance presque universelle vers cet heureux arrangement de propriété qui assure à chaque pays une égale demande pour les produits de l'industrie qui lui est particulière et dans laquelle il excelle.

Cette perspective si flatteuse pour le peuple anglais, peut irriter la jalousie des autres nations d'Europe ; mais ce ne saurait être pour elles un motif raisonnable de rompre ou de gêner les relations commerciales qu'elles ont avec lui ; elles ne le feraient pas même impunément.

Car des principes que nous avons établis, il suit évidemment que le commerce ne peut avoir lieu entre deux pays sans exciter également l'industrie de l'un et de l'autre. On ne saurait imaginer un moyen d'*échanger des marchandises*, qui encourage exclusivement au travail une seule des parties intéressées ; et les objections insensées que fait l'ignorante jalousie contre une communication de commerce, retarde autant les progrès de l'industrie chez le peuple qui les prend pour règle, que chez celui contre la prospérité de qui elles sont dirigées.

L'Angleterre ne peut pas prohiber chez elle les dentelles et les batistes de France, sans obliger ceux des Anglais qui en font usage, à y consacrer, à cause du renchérissement qui serait la suite de cette mesure, une plus grande portion de leurs fonds ; et c'est

autant de moins à porter au marché national. D'ailleurs les demandes de la France pour les articles que l'Angleterre fabrique avec supériorité, se trouveraient par là diminuées de toute la valeur des dentelles et des batistes prohibées; car de quelque liberté que le commerce jouisse, il n'y aura jamais de transport de marchandises d'un pays à un autre, sans équivalent.

D'un autre côté, la France ne saurait défendre l'importation des quincailleries de Birmingham, ni des draps de Leeds, sans se mettre dans le cas d'appliquer une plus forte partie de ses denrées à l'achat des grosses draperies et des objets de quincaillerie. Outre que ce serait diminuer la vente intérieure de ses autres productions, soit naturelles, soit industrielles, les Anglais en exporteraient une certaine quantité de moins, proportionnée à la valeur des objets qu'on refuserait de prendre d'eux¹.

Ainsi les obstacles mis au commerce retar-

¹ Il est vraisemblable que le cri public qui s'éleva en France contre le Traité du Commerce de 1787, fut excité par les menées de quelques individus intéressés; car

dent toujours les progrès de la richesse générale, autant par le découragement dont ils frappent l'industrie du peuple insensé qui les fait naître, que par aucun effet qu'ils puissent avoir sur celle de l'Etat auquel on veut nuire. La pointilleuse politique des négociateurs en matière de commerce, qui dans leur ignorance s'enorgueillissent des prétendus avantages qu'ils remportent l'un sur l'autre, serait bien payée si elle obtenait tout le mépris qu'elle mérite. Le génie même ne découvi-

Il était impossible que les avantages ne fussent pas réciproques entre les deux nations.

Je rapporte ici un extrait du septième Mémoire de M. Boyetet, directeur de commerce pendant les années 1787 et 1788; on y verra quel prodigieux surcroît de débit éprouvèrent les vins de Bordeaux immédiatement après la ratification du traité.

« Les états (y est-il dit) qu'on a de la sortie des vins de Bordeaux pour l'Angleterre et l'Irlande, dans les six premiers mois de cette année, portent deux mille sept cent cinquante tonneaux de vin.

« Ceux des six derniers mois de l'année 1786, portent mille cinq cent quatre-vingt-trois tonneaux.

« Il en résulterait une augmentation de sortie dans les six premiers mois de cette année, de mille cent soixante-sept tonneaux de vin de Bordeaux. »

rait pas, n'établirait pas entre deux pays un rapport de commerce qui n'avancât également la prospérité de l'un et de l'autre.

Si dans cet exposé des moyens et des causes qui facilitent ou déterminent les progrès de la richesse, nous avons eu le bonheur de persuader et de convaincre, il faut de tout ce qui précède tirer cette conclusion générale :

Que l'homme doit sa richesse, ou l'accumulation des objets de son desir, à la faculté qu'il a de diriger son travail à la multiplication et au perfectionnement des productions naturelles, et à celle de suppléer au travail et de l'exécuter par les capitaux ; facultés qui sont particulières à l'espèce humaine, et qui la caractérisent :

Que, quoique la terre, le travail et les capitaux soient les sources de la richesse, elle ne saurait être accrue que par le travail, soit des bras, soit des capitaux, employé à multiplier et à perfectionner les productions de la nature, et par le même travail employé à donner la forme à ces produits bruts, et à les rendre propres à la consommation :

Que la direction que prend le travail chez toute nation, l'espèce d'industrie où elle ex-

celle, les efforts, les développemens de son génie productif, les progrès même de sa population, que tout cela dépend de la distribution de sa richesse :

Que lorsque l'industrie d'un peuple a pris un caractère particulier, et que ce caractère s'est une fois fixé, la richesse de ce peuple suit une progression croissante ou décroissante, selon que les autres, par la distribution de leur propre richesse, recherchent ou négligent les denrées et les marchandises qu'il excelle à produire.

Enfin, que toutes les entraves dont on gêne le commerce de nation à nation, s'opposent à l'accroissement de la richesse, par un effet qui ne décourage pas moins l'industrie de l'Etat qui prohibe, que celle du peuple que frappe la prohibition.

SUPPLÉMENT.

N.º I.

(Page 80.)

SUPPLÉMENT.

Le système qui fait du commerce l'unique source de la richesse, a long-temps trouvé un grand nombre de partisans parmi les écrivains qui ont le plus honoré la science commerciale; c'est ce que prouvent les passages suivans, auxquels on aurait pu en joindre bien d'autres.

« C'est l'opinion générale que l'Angleterre ne fit jamais un commerce plus étendu que celui qu'elle fait de nos jours; mais s'ensuit-il que le royaume s'enrichisse? Le commerce ne peut-il pas être fort animé, et néanmoins l'argent disparaître, soit par la consommation, soit par une importation plus considérable qu'on ne l'attendait?

« La balance résoudrait fort bien la question, si l'on pouvait avoir une balance juste;

mais comme on ne peut la prendre que dans les registres des douanes, elle sera toujours très-incertaine.

« Il faut donc chercher une règle plus exacte, d'un usage plus facile et plus universel. Je la trouve dans l'abondance ou la rareté de l'argent; car c'est une règle infaillible, que si l'argent devient commun, la nation gagne au commerce; s'il devient rare, elle perd. » *Discours de Thomas Roe au Parlement, en 1640.*

« Un commerce avantageux est celui qui enlève les produits de notre sol et de notre industrie: c'est ce qui donne de la valeur aux terres et de l'emploi aux indigens; c'est ce qui multiplie nos matelots et accroît notre navigation, d'où dépend notre puissance; c'est enfin ce qui nous fournit les choses absolument nécessaires pour commercer, pour nous défendre, et qui élève les exportations au-dessus des importations, seul moyen d'augmenter les richesses.

« Le contraire arrive si le commerce importe plus qu'il n'exporte; s'il introduit chez nous des marchandises parfaitement manu-

facturées, ou telles qu'elles empêchent la consommation des nôtres; s'il enlève notre laine ou d'autres matières premières pour des peuples étrangers, qui en fabriquent des ouvrages susceptibles de remplacer ceux de nos propres ateliers; s'il nous apporte des objets plus curieux qu'utiles, favorisant la mollesse, le luxe et la prodigalité; s'il est conduit sur des bâtimens étrangers, par des facteurs ou marchands étrangers (mode bien moins avantageux que l'emploi d'une marine nationale); enfin s'il fait sortir du pays les espèces et les métaux précieux. Ce sont là autant de points qui peuvent servir de pierre de touche pour l'examen des divers genres de commerce. » *Discours sur le Commerce, les Monnaies et les Papiers de crédit, 1697.*

« Les Etats peuvent bien s'enrichir par des concessions et par des acquisitions; mais ce sont des événemens incertains, et même peu fructueux quand ils ont lieu. Aussi le moyen ordinaire d'augmenter la richesse et le numéraire d'un pays, c'est le commerce avec les étrangers, dans lequel il faut toujours observer cette règle, de leur vendre plus de

marchandises qu'on ne leur en prend. Car, supposons que l'Angleterre, abondamment fournie de draps, de plomb, d'étain, de fer et autres produits indigènes, exporte chez les autres nations un excédant annuel évalué à deux millions deux cents mille liv. sterling, au moyen de quoi elle achète au-delà des mers, et apporte chez elle pour son usage et sa consommation, une masse de marchandises étrangères, représentant la somme de deux millions sterling; cet ordre, exactement suivi, lui est une garantie certaine qu'elle s'enrichira tous les ans de deux cent mille liv. sterling, soldées en espèces; parce que la partie de ses effets qui ne lui est pas rentrée en marchandises, doit nécessairement lui revenir en argent. » *Trésor de l'Angleterre dans le commerce étranger*, par Thomas MUN.

« Il est reconnu que la grandeur de ce royaume (de l'Angleterre) se fonde sur le commerce étranger; aussi les intérêts commerciaux n'ont ici rien qui puisse dégrader les personnes du premier rang. Tous sont honorés par cette science, qui ne laisse pé-

nétrer ses profondeurs qu'aux génies les plus vastes et les mieux éclairés par l'expérience; car elle a une sorte d'infinité.

« Entre autres questions qui s'y rapportent, on a beaucoup agité celle de la balance du commerce, balance extrêmement utile dans les mains de qui la connaît bien; avec laquelle il peut peser la valeur de tous ses raisonnemens dans les dissertations où l'entraîne l'amour du bien public.

« Communément on l'emploie à deux différentes fonctions: en général à connaître si l'Etat gagne ou perd par le commerce étranger: en particulier, à déterminer quels sont les commerces où il gagne, quels sont ceux où il perd.

« Quant au premier point, c'est l'opinion la plus générale, et non la plus mal fondée, qu'on ne peut avoir cette balance qu'en déterminant avec une rigoureuse exactitude la proportion entre la valeur des objets exportés et celle des objets importés; et si les premiers surpassent les autres, on en conclut que la Nation gagne dans ses transactions commerciales; car on suppose que le surplus

payé en numéraire rentre sous cette forme ; et qu'ainsi s'accroît la richesse du royaume , puisque l'or et l'argent sont la mesure et le signe des richesses. » *Discours sur le Commerce*, par sir Josiah Child , pages 163 et 164.

« Si nous portons chez un peuple étranger pour une valeur quelconque d'ouvrages de nos manufactures, et que nous n'y prenions aucune marchandise destinée à notre propre usage, il est certain que le prix de tous nos articles nous sera payé en argent, et que tout cet argent sera pour nous un bénéfice net.

« Le marchand qui expédie ces marchandises au-dehors , n'y gagne pas vingt pour cent peut-être. Mais je veux supposer ici qu'il les donne pour le prix qu'elles lui ont coûté : dans ce cas, s'il en fait rentrer la valeur en argent, et non en marchandises, il ne gagne rien lui-même, mais son pays fait un profit clair, égal à cette valeur. » *Le Marchand Anglais*. (*The British Merchant*.) pag. 23.

« S'il nous est jamais arrivé de tirer de France, pour notre propre consommation, plus

de marchandises que nous n'y en avons apporté, il est sûr que, de manière ou d'autre, nous avons payé la balance en argent ; et que nous l'ayons payée en y envoyant l'espèce directement d'Angleterre, ou en l'y faisant remettre de chez les peuples qui nous devaient, le cas est toujours le même : la balance était d'autant au désavantage de l'Angleterre ; autant ce royaume a perdu dans son commerce avec la France. » *Le Marchand Anglais*. (*The British Merchant*), pag. 34.

CALCUL des revenus de l'Empire Britannique , par M. Pitt.

	REVENU annuel.	DÉDUCTION pour ceux qui, ayant moins de 60 liv. sterl. de revenu, ne paieront rien, et pour ceux qui, en ayant moins de 20 liv. sterl., ne paie- ront qu'un cinquantième.	REVENU imposable.
	Liv. sterl.	Liv. sterl.	Liv. Sterl.
Revenus des propriétaires sur 40,000,000 d'acres de terres cultivées, à 12 sch. 6 d. de revenu par acre	25,000,000	$\frac{2}{3}$ 5,000,000	20,000,000
Revenus des tenanciers	19,000,000	$\frac{2}{3}$ 13,000,000	6,000,000
Dîmes	5,000,000	$\frac{2}{3}$ 1,000,000	4,000,000
Mines, marine, forêts.	3,000,000		3,000,000
Maisons	6,000,000	$\frac{1}{4}$ 1,000,000	5,000,000
Revenus des maisons ha- bitées, 4,500,000 l. st.			
Professions	2,000,000		2,000,000
Ecosse, produisant un huitième de l'Angleterre	5,000,000		5,000,000
Revenu des professions exercées delà les mers	5,000,000		5,000,000
Intérêts sur les fonds pu- blics, déduction faite des sommes assignées à la caisse d'amortissement, et de l'in- térêt du capital racheté.	15,000,000	$\frac{1}{4}$ 3,000,000	12,000,000
Profit du commerce exté- rieur, supposé de 15 pour 100, sur 80 millions de ca- pital assuré	12,000,000		12,000,000
Profit du commerce in- térieur, à 15 pour 100	18,000,000		18,000,000
Bénéfice dans d'autres commerces.	10,000,000		10,000,000
			102,000,000

ÉTAT montrant les différentes sommes qu'il faudrait nécessairement tous les six mois retrancher de la dépense générale, et convertir en capital, si l'on accumulait par semestre et pendant quarante-cinq ans, un revenu annuel de 5,585,572 livres sterling, portant 3 pour cent d'intérêt.

Années.		Années.	
$\frac{1}{2}$	2,792,786. 2,834,677.79	4	23,551,114.994 3,146,052.724
1	5,627,463.79 2,877,197.956	4 $\frac{1}{2}$	26,697,167.718 3,193,243.515
1 $\frac{1}{2}$	8,504,661.746 2,920,355.926	5	29,890,411.233 3,241,142.168
2	11,425,017.672 2,964,161.265	5 $\frac{1}{2}$	33,131,553.401 3,289,759.301
2 $\frac{1}{2}$	14,389,178.937 3,008,623.684	6	36,421,312.702 3,339,105.690
3	17,397,802.621 3,053,753.039	6 $\frac{1}{2}$	39,760,418.392 3,389,192.275
3 $\frac{1}{2}$	20,451,555.66 3,099,559.334	7	43,149,610.667 3,440,030.160

(292)

Années.		Années.	
7½	46,589,640.827 3,491,630.612	14	96,209,390.882 4,237,276.863
8	50,081,271.439 3,544,005.071	14½	100,536,667.745 4,300,836.016
8½	53,625,276.510 3,597,165.147	15	104,837,501.761 4,365,348.526
9	57,222,441.657 3,651,122.624	15½	109,202,850.287 4,430,828.754
9½	60,873,564.281 3,705,889.464	16	113,633,679.041 4,497,291.185
10	64,579,453.745 3,761,477.806	16½	118,130,970.226 4,564,750.553
10½	68,340,931.551 3,817,899.973	17	122,605,720.779 4,633,221.811
11	72,158,831.524 3,875,168.472	17½	127,328,942.590 4,702,720.138
11½	76,033,999.996 3,933,295.999	18	132,031,662.728 4,773,260.940
12	79,967,295.995 3,992,295.459	18½	136,804,023.668 4,844,859.855
12½	83,959,591.434 4,052,179.871	19	141,649,783.523 4,917,532.752
13	88,011,771.305 4,112,962.569	19½	146,567,316.275 4,991,295.744
13½	92,124,733.874 4,174,657.008	20	151,558,612.019 5,066,165.180

(293)

Années.		Années.	
20½	156,624,777.199 5,142,157.657	27	229,832,799.555 6,240,277.993
21	161,766,934.856 5,219,290.022	27½	236,073,077.548 6,333,882.163
21½	166,986,224.878 5,297,579.373	28	242,406,959.711 6,428,890.395
22	172,283,804.251 5,377,043.063	28½	248,835,850.106 6,525,323.751
22½	177,660,847.314 5,457,698.709	29	255,361,173.857 6,623,203.607
23	183,118,546.023 5,539,564.190	29½	261,984,377.464 6,722,551.661
23½	188,658,110.213 5,622,657.653	30	268,706,929.125 6,823,389.936
24	194,280,767.866 5,706,997.517	30½	275,530,319.061 6,925,740.785
24½	199,987,765.383 5,792,602.480	31	282,456,059.846 7,029,626.897
25	205,780,367.863 5,879,491.517	31½	289,485,686.743 7,135,071.301
25½	211,659,859.380 5,967,683.890	32	296,620,758.044 7,242,097.370
26	217,627,543.270 6,057,199.149	32½	303,862,855.414 7,350,728.831
26½	223,684,742.419 6,148,057.136	33	311,213,584.245 7,460,989.765

Années.		Années.	
33½	318,674,574.008 7,572,904.610	39½	417,434,424.167 9,054,302.362
34	326,247,478.618 7,686,498.179	40	426,488,726.529 9,190,116.897
34½	333,933,976.797 7,801,795.651	40½	435,678,843.426 9,327,968.651
35	341,735,772.448 7,918,822.586	41	445,006,812.077 9,467,888.181
35½	349,654,595.034 8,037,604.925	41½	454,474,700.258 9,609,906.503
36	357,692,199.959 8,158,168.999	42	464,084,606.761 9,754,055.101
36½	365,850,368.958 8,280,541.534	42½	473,858,661.862 9,900,365.927
37	374,130,910.492 8,404,749.657	43	483,739,027.789 10,048,871.416
37½	382,535,660.149 8,530,820.902	43½	493,787,899.205 10,199,604.488
38	391,066,481.051 8,658,783.215	44	503,987,503.693 503,987,503.693
38½	399,725,264.266 8,788,664.963	44½	514,340,102.248 514,340,102.248
39	408,513,929.229 8,920,494.938	45	524,847,989.781 * 524,847,989.781

* Dans le numéro IV du Supplément, l'accumulation annuelle de 5,585,572 liv. st., avec l'intérêt de 3 pour cent, s'élève, au bout de quarante-cinq ans, à 528,395,000 liv. st. Cette différence des résultats doit provenir de la différence même des calculs: celui qui fut présenté à la Chambre des Communes, avait pour base une accumulation faite par quart, ou de trois en trois mois.

N.º IV.

(Page 204.)

Voici, sur le rachat de la dette nationale ; l'état qui fut présenté à la Chambre des Communes, le 7 avril 1802 :

MONTANT des effets publics rachetés en quarante-cinq et en quarante-six ans, aux différens taux d'intérêt de 3, 3½, 3¾, 3 et 4 pour cent, par un fonds d'amortissement de 5,585,572 liv. st. par an.

	EN 45 ANS.	EN 46 ANS.
Au pair, le fonds d'amortissement consolidé rachète.	Liv. ster. 528,395,000	Liv. ster. 550,059,000
La dette consolidée s'élevait, le 7 avril 1802, à.	488,987,656	488,987,656
Surplus.	39,407,344	61,071,344
A 3 un quart pour cent, le fonds rachète.	612,737,000	639,020,000
Dette consolidée, au 7 avril 1802.	488,987,656	488,987,656
Surplus.	123,749,344	150,032,344
A 3 et demi pour cent, le fonds rachète.	707,220,000	738,720,000
Dette consolidée, au 7 avril 1802.	488,987,656	488,987,656
Surplus.	218,232,344	249,732,344
A 3 trois quarts pour cent, le fonds rachète.	812,395,000	850,370,000
Dette consolidée, au 7 avril 1802.	488,987,656	488,987,656
Surplus.	323,407,344	361,382,344
A 4 pour cent, le fonds rachète.	930,096,000	975,430,000
Dette consolidée, au 7 avril 1802.	488,987,656	488,987,656
Surplus.	441,108,344	486,442,344

« Nous insisterons particulièrement sur les ressources des mécaniques anglaises , parce que cette nation doit , en grande partie , la supériorité de sa main-d'œuvre à l'usage de ses mécaniques , dans toutes les opérations où elles ont semblé applicables. En Angleterre , un courant d'eau fait , par son impulsion , agir en même tems des machines à décarder , à dégrossir , et à réduire par degré le coton à la ténuité nécessaire pour l'adapter à la filature , dont l'opération se fait par d'autres machines que le même courant d'eau fait mouvoir. Nous avons appris avec plaisir , que dans la collection des mécaniques faites à Paris , par ordre du Conseil , il en existe une très-parfaite en ce genre ; mais il est très-pressant de les multiplier et de les mettre en usage. Cette tentative dispendieuse vient d'être entreprise à Louviers , avec assez de succès pour ne pas faire regretter les avances qui ont été faites ; mais quoique cette utile

entreprise soit suivie par des négocians et des manufacturiers riches et éclairés , il devient très-important que le Gouvernement français daigne encourager spécialement les premiers efforts de cette industrie , et se prêter aux dispositions nécessaires pour en assurer le succès.

« Nous nous réunissons sur cet objet , au vœu du mémoire que les intéressés ont donné à M. le Contrôleur-Général ; il présente les demandes les mieux motivées , l'instruction la plus satisfaisante sur cette entreprise , à laquelle ces messieurs ont donné leur tems , leur zèle , et des fonds assez considérables.

« Nous ne nous dissimulons pas que nous devons répondre aux objections qu'on pourrait faire , d'après l'opinion qui a long-tems régné en France , que plus nos manufactures occupaient d'ouvriers , plus elles étaient utiles ; que l'on ne devait pas trop chercher à simplifier les différentes opérations des fabriques ; qu'il ne convenait pas de faire faire à un seul ce qui pouvait en faire subsister vingt. Nous ne nous étonnons pas , d'après ce principe , si on a moins cherché en France qu'en Angleterre à encourager les arts qui pou-

vaient diminuer le nombre des ouvriers employés à chaque opération ; si même on a cherché à les éloigner.

« Les Anglais ont vu la même chose d'une manière absolument opposée ; ils ont pensé que dans une nation riche et d'une grande agriculture, la main - d'œuvre devait être chère ; que sans une industrie particulière , leurs manufactures ne pourraient lutter avec celles des pays où l'argent n'est pas si abondant ; qu'ils n'avaient d'autre moyen de conserver l'avantage de leur côté, qu'en faisant faire à un seul les opérations qui en occupaient plusieurs ; qu'ils craindraient mal-à-propos qu'une partie de leurs ouvriers restât sans travail ; que s'ils pouvaient, en simplifiant leurs opérations , baisser le prix de leurs étoffes , ils en augmenteraient infiniment les débouchés et la consommation ; qu'enfin le produit de leurs manufactures se consommerait dans l'étranger, ou dans leur propre pays ; que dans le premier cas, ils n'auraient la préférence qu'autant qu'ils vendraient à meilleur marché ; que dans le second, ce serait une injustice de ne pas employer tous les moyens qui pourraient les mettre à portée

d'établir, par leur propre industrie, et sans avoir recours à l'étranger, au prix le plus modéré possible¹, les choses agréables, utiles ou nécessaires à leurs concitoyens. » *Observations de la Chambre du Commerce de Normandie, sur le Traité de Commerce entre la France et l'Angleterre*, pag. 21.

« Il suffit de connaître la nature des établissemens de commerce dans ce pays (l'Angleterre), pour sentir tous les avantages qu'ils doivent avoir sur ceux de France, même à circonstances égales ; que sera-ce avec tous ceux que leur donnent leur constitution, la qualité de leurs productions, la perfection à laquelle ils ont poussé leurs inventions pour améliorer leurs étoffes et diminuer le prix de la main-d'œuvre, et enfin l'abondance de leurs capitaux, et le bas prix de l'intérêt de l'argent.

« On sentira que tous ces avantages les mettent en état de fournir leurs marchandises à bien meilleur marché, et de gagner où il n'y aurait que de la perte pour ceux qui n'en jouissent pas, sans que le Gouvernement s'en mêle et fasse des sacrifices. C'est sur quoi on entrera dans quelques détails.

» Les établissemens de tous genres d'industrie en Angleterre sont très-considérables, et sont soutenus par de très-gros fonds, parce que leurs entrepreneurs les suivent de père en fils sans changer d'état, et que les fonds s'y accumulent, ainsi que les moyens et les talens, etc.; ce qui les met en état de travailler en grand, de se pourvoir à l'avance abondamment et au meilleur marché, des matières premières, de faire les plus grandes entreprises, et de fournir facilement et promptement aux demandes les plus fortes. » *Seconde Partie du Recueil de divers Mémoires relatifs au Traité du Commerce avec l'Angleterre*, pag. 17.

N.º VI.

(Page 219.)

Le monde a regardé comme un paradoxe, même comme une espèce de miracle, qu'après avoir perdu tout un contingent qui renfermait plusieurs millions d'acheteurs attirés, l'Angleterre ait à peine ressenti dans son commerce une atteinte qui semblait lui devoir être si rude. Si les Colonies en tiraient tous les ans pour trois millions sterling de marchandises, on peut croire que Manchester en fournissait au moins la dixième partie; et qui n'aurait pensé que cette place ne pouvait perdre, sans être ruinée, un débit annuel de trois cent mille liv. sterling? Les machines à carder et à filer le coton, ces précieuses machines que, dans un accès de démence, la populace de ces lieux a détruites, peuvent seules expliquer ce mystère. Ces machines, fruit des longues méditations du génie, qui venait enfin de les porter à un très-haut degré de perfection, donnaient des ouvrages mieux faits et moins chers; c'est ce qui at-

• tirait ces nouvelles et riches demandes du continent européen ; c'est ce qui sauvait les ouvriers de la misère et les manufactures de la ruine. » *Lettres sur l'utilité et la politique d'employer des machines pour abréger le travail.* 1780.

« Il est pour les manufactures de laine un remède facile. Donnez aux cardeurs et aux fileurs des machines semblables à celles que l'on a établies dans le Lancashire, mais qui soient particulièrement adaptées au travail de la laine. Il en résultera pour eux un gain triple de celui qu'ils font; une plus grande quantité de fil, de meilleure qualité et à plus bas prix; et, par une suite nécessaire, des ouvrages plus parfaits et moins chers, qui auront un si grand avantage dans les marchés que, malgré la gêne et les difficultés actuelles du commerce, les demandes augmenteront probablement; et dès que la paix rendra plus accessibles les marchés étrangers, nos manufactures ainsi perfectionnées trouveront des débouchés immenses.

« Il faut, ou changer de méthode avec l'état des choses, qui change toujours, ou nous renfermer dans notre île, et rompre toute

communication avec le reste de la terre. Dans des tems difficiles, sous le poids des impôts, avec des goûts dispendieux, nous ne pouvons fabriquer à bon marché, sans employer des moyens extraordinaires. Aujourd'hui les rivalités de l'Europe semblent être des rivalités de puissance bien moins que d'industrie. » *Hints for the improvement of the woollen manufacture.* 1780. (Idées sur le perfectionnement des manufactures de laine.)

« Les machines nouvellement inventées pour la fabrication des étoffes de coton, ne paraissent pas très-susceptibles de s'appliquer aux manufactures de toiles. Les principaux secours que celles-ci ont tiré de la mécanique nouvelle, sont la navette volante et le moulin à Teiller. M. ARKWRIGHT et d'autres mécaniciens ont beaucoup fait pour les manufactures; mais le lin, par sa nature, se prête difficilement à l'action des machines qu'ils ont imaginées pour le coton; il s'y prête même beaucoup moins que la laine, particulièrement dans le filage. » *Observations sur les Manufactures et le Commerce de l'Irlande*, par lord Sheffield, pag. 65.

« Les étonnans progrès de la chimie, ses

effets dans son application aux arts, son association avec la mécanique pour diminuer la somme du travail, voilà l'heureux talisman qui nous a préservés jusqu'ici d'une banqueroute générale. Les talens du peuple ont fait prospérer l'Angleterre, malgré l'aveugle politique de ses chefs. Le génie des Watt, des Wedgwood, des Arkwright a remédié aux folles dépenses de la guerre américaine. » *Letters Commercial and Political*. (Lettres sur le Commerce et la Politique, par Jasper Wilson, pag. 7.)

« Voici un état succinct qui montre quels rapides progrès a faits en Angleterre la fabrication des ouvrages de coton, et de quelle importance elle est pour les intérêts de l'Empire.

« En 1765, le coton y était à peine connu comme objet de commerce.

« Peu d'années après, M. Arkwright obtint une patente pour travailler cette matière au moyen des machines.

« En 1782, tout le produit des manufactures de coton n'excédait pas deux millions sterling.

« En 1801, le coton importé dans la Grande-

Bretagne formait une masse de quarante-deux millions de livres pesant; et la valeur des ouvrages de coton manufacturés dans le pays, s'élevait à la somme de quinze millions sterling. Tel était, à la fin de l'année 1801, le rapide accroissement de ce commerce.

« D'après tous les renseignemens, il paraît que l'importation de cet article en 1802 a été jusqu'à cinquante-quatre millions de livres pesant. Voici les détails de ce commerce.

« Le coton écri, pris à bord des bâtimens du commerce, coûte aujourd'hui environ quatre millions sterling. Le port total des vaisseaux qui sont continuellement employés à porter en Angleterre le coton en laine, et à l'en faire sortir en ouvrages de manufacture, va au-delà de trente mille tonneaux; et la totalité des équipages à deux mille hommes. Le filage de ce coton absorbe, en constructions et en machines, un capital de neuf millions deux cent ving-cinq mille liv. st. Ces bâtimens et ces machines sont principalement composés de briques, d'ardoises, de verreries, de bois de charpente, de plomb, de fer, de cuivre, d'étain, de cuir : objets

sur la plupart desquels l'État perçoit un droit considérable.

« Ce commerce occupe et fait vivre plus de huit cents mille individus; et tels sont les mouvemens de fonds qu'il entraîne :

« Prix du coton dans les pays où il croît, frets, assurances, tous les frais de navigation, avec le profit du marchand. 4,725,000 l. st.

« Intérêt à 5 pour cent d'un capital de 9,225,000 liv. st. employé en bâtimens et en machines; plus, 10 pour cent pour frais de réparation. 1,385,750

« Prix du filage du coton, valeur des matières qui s'usent dans la filature, plus les gains du fileur. 5,100,000

« Valeur des matières qui se consomment dans les manufactures subséquentes où passe le coton filé, salaires des ouvriers, intérêt du capital et bénéfice des manufacturiers 9,000,000

20,208,750 l. st.

« De cette somme, il y a pour le moins trente millions qui passent en salaire dans les mains des naturels de la Grande-Bretagne. » *Observations on the cotton trade of Great Britain.* (Observations sur le Com-

merce du coton dans la Grande-Bretagne, imprimées à Glasgow.)

« Si l'on prétendait que nous devons peu craindre la concurrence des étrangers, je demanderais ce qu'on pense que deviendront les filatures de coton établies en France, en Prusse, en Saxe, et sur d'autres points du continent, où ce travail est aujourd'hui plus perfectionné qu'il ne l'était en Angleterre il y a trente ans? Ignore-t-on d'ailleurs les séductions de certains Gouvernemens auprès des Anglais instruits de la mécanique manufacturière, et par quelles offres séduisantes ils les invitent à venir dans leurs Etats pour y former des établissemens égaux aux plus parfaits qu'ait l'Angleterre? Tant de gens aujourd'hui sont au fait de nos inventions et de l'art de les mettre en œuvre, qu'à moins d'un miracle, on en verra plusieurs se rendre aux promesses de la fortune. » *Observations on the cotton trade of Great Britain.* (Observations sur le Commerce du Coton dans la Grande-Bretagne.)

N^o. VII.

(Page 249.)

Calcul sur le nombre d'individus qu'une ferme de 504 acres, cultivée avec intelligence, pourrait faire subsister, s'ils se bornaient absolument à une nourriture végétale; et sur le nombre de ceux qui, ne se nourrissant que de viande, pourraient vivre du produit d'une semblable ferme mise en pâturages.

« Pour obtenir un résultat aussi juste que pouvait le permettre la nature du calcul que je m'étais proposé, je visitai plusieurs familles de laboureurs et d'artisans habitués à un régime tout végétal; c'était le seul moyen d'avoir l'exacte mesure de leur consommation; car leur politique est toujours de l'exagérer. Dans la première maison où j'entrai, j'eus le bonheur de trouver la chaudière remplie de pommes de terre, qu'on allait faire bouillir pour le dîner. La famille se

composait d'un homme, de sa femme; et d'un garçon d'onze ans, singulièrement robuste. J'appris qu'ils dînaient et soupaient régulièrement avec cette racine, et que ce que la chaudière en contenait suffisait à ces deux repas. A l'instant je pesai ce contenu, qui donna neuf livres poids de marc. Pour le déjeuner, il ne leur fallait, par semaine, que huit livres de gruau d'avoine en potage. Dans la seconde maison où je me rendis, je trouvai trois hommes, une femme et six enfans pleins de santé, dont trois étaient nés le même jour, de la même mère. Cette famille faisait aussi son dîné et son soupé de pommes de terre. Ce qu'ils en avaient préparé pour dîner pesait treize livres; il leur fallait à-peu-près quatre livres de gruau d'avoine pour le déjeuner. Après avoir examiné la consommation d'un grand nombre de familles qui prenaient tous les jours deux repas de pommes de terre, je vis, non sans étonnement, que deux livres et deux tiers de ces tubercules, cinq onces un tiers de bon gruau d'avoine préparé en potage, suffisaient par jour à chacun des individus d'une famille composée du mari, de la femme, et de trois enfans vivant

en commun ; et qu'avec cette nourriture , aussi long-tems que durerait leur provision de pommes de terre , ils se maintenaient dans une santé parfaite , et dans toute la vigueur qu'exigent leurs fatigans travaux.

Ayant ainsi analysé en quelque sorte , et déterminé la qualité ou force alimentaire de ces deux végétaux , je vais calculer le nombre de personnes que nourrirait une ferme de cinq cent quatre acres , mesure d'Angleterre , composée d'un sol généralement fertile , bien cultivée , et soumise pour les récoltes à l'ordre qui suit :

Produit de la ferme , déduction faite de la semence.

1.^o 84 acres plantées de pommes de terre , rapportant chacune , suivant le produit moyen qu'on obtient en Lancashire , 250 boisseaux de 90 liv. , donnent , après une déduction de 18 boisseaux pour la semence 1,753,920 liv.

2.^o 84 acres en froment , à 50 boisseaux par acre , le boisseau pesant 58 liv. , dont 3 liv. de son sec à déduire , produisent 2,520 boisseaux de farine , à 55 liv. par boisseau 138,600

3.^o 84 acres en pois et haricots , à 24 boisseaux par acre , donnent 2,016 boisseaux , dont moitié mangée par les chevaux de la ferme ; reste 1,008 boisseaux liv. farine. du poids de 40 liv. chaque , ci 40,320 liv.

4.^o 84 acres en orge , à 36 boisseaux par acre , rendent 3,024 boisseaux , dont chacun fournit 46 liv. de farine ; ci 139,104
En tout , farine 318,024
Ou en pain 397,530 liv.

5.^o 84 acres en trèfle pour le bétail.

6.^o 84 acres en avoine , à 60 boisseaux par acre , donnent 5,040 boisseaux , et 13,440 picotins de gruau , le picotin pesant 8 liv.

504 acres	{	1,753,920 liv. pommes de terre ,	
		à 1 $\frac{1}{2}$ liv. par repas de chaque individu , font	Repas. 1,315,440.
		397,530 liv. pain , à $\frac{1}{4}$ liv. par repas , font	530,040
		13,440 picotins de gruau , à 24 repas par picotin , font	322,560
		Totalité des repas	2,168,040.

« Or , 365 jours , à trois repas par jour , en comprennent 1095. Divisant par ce nombre le total des repas , on aura pour dividende 1978 , nombre des individus de tout âge que peut nourrir une ferme de 504 acres , fertile et bien cultivée. Si la Grande-Bretagne a neuf

millions d'habitans, il ne lui faudrait que 2,412,746 acres de terrain fertile pour nourrir toute sa population, suivant le régime végétal qu'observent les paysans écossais.

Je vais maintenant m'occuper à déterminer combien la même ferme de 524 acres, mise en pâturages, nourrirait d'individus, s'ils ne mangeaient que de la viande.

« C'était à la science de l'économie rurale qu'il appartenait de nous apprendre quelle quantité de nourriture animale peut fournir un territoire donné. Elle a peu de sujets plus importants, et néanmoins il est encore à traiter. M. Young n'a fait qu'ouvrir la carrière; car il s'est borné à la recherche des qualités nutritives de différens animaux et de certains végétaux. Le silence des savans m'a donc obligé de recourir à l'expérience des cultivateurs. Ceux-ci pensent généralement qu'une acre de bonne prairie augmente de cent soixante-huit livres le poids total des animaux qui en paissent l'herbe. Si nous adoptons cette estimation, chacune des 504 acres de notre ferme produira 168 livres de viande, et la totalité, 84,672 liv. Il ne m'a pas été possible de déterminer la proportion des os

avec la chair d'un bœuf; mais, supposant les os également répartis, j'accorde à chaque individu, pour un repas, trois quarts de livre de viande et d'os; il prendra trois repas par jour, et 84,672 livres de viande le feront subsister 37,632 jours: c'est-à-dire, le produit de la ferme nourrira, durant toute l'année, cent trois individus. Etant répartis en vingt familles, dont chacune aura un jardin d'un quart d'acre, il leur faudra en tout 509 acres. Maintenant calculons sur cette donnée: nous trouvons que, pour alimenter la population de la Grande-Bretagne, chaque individu consommant, l'un balancé par l'autre, deux livres un quart de viande par jour, il faudrait 44,475,728 acres de terrain fertile; mais ce même territoire, cultivé en plantes céréales, fournirait assez de subsistances pour 165,921,725 individus de tout âge, qui se contenteraient de la nourriture végétale que prennent de nos jours les laboureurs d'Écosse. » *Mackie*, dans ses Lettres.

« On trouve beaucoup de bonnes observations sur le même sujet, dans l'Essai de M. Young sur le convertissement des prairies et pâturages en terres labourables, imprimé

dans le troisième volume des renseignemens fournis au Bureau d'Agriculture. Il est notoire qu'en Angleterre le nombre de ceux qui se nourrissent de viande s'est considérablement accru. C'est donc une question de la plus grande importance de savoir quelle portion de territoire il faut pour l'individu qui se nourrit de viande et pour celui qui vit de végétaux. Il n'est pas de problème plus digne d'occuper la plume des agronomes ; puisqu'en le résolvant ils donneront la meilleure, peut-être même la seule explication possible de ce fait extraordinaire, énoncé en 1790 par les lords Commissaires du Conseil, dans leur rapport sur le commerce des grains et sur les lois relatives à ce commerce ; savoir : que ce pays, qui, depuis 1746 jusqu'en 1765, avait exporté, année moyenne, pour six cent cinquante-un mille liv. sterling de grains, n'a pu, depuis bien des années, malgré le perfectionnement de son agriculture, en recueillir assez pour faire subsister ses propres habitans.

N°. VIII.

(Page 260.)

Draperies.

« Les fabricans français de Louviers, Abbeville et Sedan, ne craignent point la concurrence des anglais ; ils sont même persuadés que si ceux-ci trouvaient de la consommation en France, ils en seraient dédommagés par celles qu'ils trouveraient en Angleterre. Ce serait de part et d'autre l'effet du caprice des gens riches des deux nations ; ainsi rien à craindre ni à gagner sur l'objet des draps fins, de la concurrence réciproque.

« Les draps communs et les petites draperies donnent lieu à des observations dont les résultats sont bien différens. » *Observations sur la Réplique de M. EDEN à M. DE RAYNEVAL. Recueil de divers Mémoires relatifs au Traité de Commerce avec l'Angleterre*, pag. 137.

« L'Angleterre a les moyens d'établir dans

tous les marchés étrangers, leurs draps ordinaires, et une grande quantité de petites étoffes de laine à des prix beaucoup au-dessous de celles de France. C'est ce que l'on a vu constamment en Espagne, où les femmes du peuple sont habillées généralement d'étoffes anglaises; c'est ce que confirment tous les mémoires qu'ont fourni en dernier lieu les Consuls de ce pays; et ceux qu'ont fourni ceux d'Italie, présentent exactement les mêmes détails, sans que les fabriques de France puissent entrer en concurrence avec les Anglais sur la plupart de ces étoffes. » *Ibid.* pag. 141

« Les Anglais sont forcés de rendre justice à la beauté des draps de Louviers, ainsi qu'à ceux d'Abbeville et de Sedan; ils ne peuvent se dissimuler qu'ils sont plus doux que les leurs, et que les couleurs en sont plus vives et plus séduisantes. » *Observations de la Chambre du Commerce de Normandie sur le Traité de Commerce entre la France et l'Angleterre*, pag. 37.

« Nous estimons que, dans les draps ordinaires de cinq quarts de large, et du prix de 15 à 16 liv. l'aune, les fabriques d'Elbeuf

ne pourront soutenir la concurrence des draps de Leeds, appelés draps de Bristol, qui, dans la même laize, ne coûtent pas 11 liv. tournois l'aune. Les fabricans d'Elbeuf ont plus de confiance dans leurs draperies plus fines. » *Ibid.* pag. 41.

« Ce sont donc les draps de Wiltz et de Gloucester qui se débitent à Londres, qui pourront entrer en concurrence avec ceux de Louviers; et nous ne doutons pas que le Gouvernement anglais ne se soit déjà occupé des moyens propres à encourager les fabricans de ces draps à combattre, non seulement en Angleterre, mais jusqu'en France même, la préférence à laquelle les draps d'Abbeville, de Sedan, et particulièrement ceux de Louviers, peuvent prétendre aujourd'hui. » *Ibid.* 59.

« Les draps de Leeds, dits refoulés et à double broche, obtiendront en général la préférence sur ceux de Vire. Déjà, depuis la paix, ces derniers ont perdu leur crédit chez les Américains; et il est certain qu'à mesure que la finesse de nos tissus diminue, ou que nos draperies approchent des qualités communes, les draperies d'Angleterre ont un

avantage sensible sur les nôtres. » *Recueil de Mémoires*, etc. pag. 61.

Soieries.

« Celles de France l'emportent beaucoup sur celles d'Angleterre, pour le goût ; ce qui, joint au bon marché, doit donner l'espoir bien fondé d'en importer beaucoup, si les droits sont sur un pied modéré. *Ibid.* p. 86.

« M. de Rayneval a demandé de la part de la France, qu'on fixât les droits, 1.^o sur les vins, eaux-de-vie et vinaigres ; 2.^o sur les soieries et modes ; 3.^o sur la batiste, linons et autres toiles ; 4.^o sur les glaces.

« Quant au premier, M. Eden espère qu'il a donné une réponse satisfaisante ; pour ce qui est du deuxième, comme la prohibition en Angleterre sur les soieries venant de l'étranger est générale, excepté pour les crêpes de soie, et une espèce de soie appelée tiffanie, des manufactures d'Italie, qui peuvent y être introduites, en payant un droit assez considérable ; cette prohibition ne peut pas être abolie pour des raisons assez connues, quoiqu'il y ait plusieurs articles dans la soierie

où l'Angleterre aurait grandement l'avantage sur la France, nommément dans les rubans, peut-être aussi dans les bas de soie, les gazes et presque toutes les étoffes mêlées de soie. » *Réplique de M. EDEN à M. DE RAYNEVAL.* *Ibid.* pag. 150.

Toileries.

« Celles de Saint-Quentin sont les seules de France que l'Angleterre soit dans le cas de consommer ; elle tire toutes ses autres toiles d'Irlande, de la Suisse, de la Flandre et de l'Allemagne.

« Il s'est établi en Ecosse des fabriques de toiles de même genre que celles de Saint-Quentin ; mais, malgré tous les encouragemens qu'elles reçoivent, elles sont encore fort au-dessous de celles-ci. » *Observations délivrées à M. DE CALONNE, sur la Note fournie par le Ministre de France. Recueil de Mémoires*, pag. 84.

« M. de Rayneval a demandé, de la part de la France, qu'on fixât les droits, 3.^o sur la batiste, linons et autres toiles. » *Réplique confidentielle, remise par M. EDEN à*

M. DE RAYNEVAL. *Recueil de Mémoires*, pag. 150.

« Quant au troisième, c'est-à-dire, les batistes, linons et autres toiles, M. Eden a déjà répondu à ce qui concerne les toiles, et il croit à la satisfaction des ministres de Sa Majesté Très-Chrétienne.

« Sa Majesté sera prête d'entrer en négociation pour lever les prohibitions sur les batistes et linons importés de France, et de réduire les droits à environ 12 ou 15 pour cent, ou six schellings pour demi-pièce, à l'entrée du royaume, aux batistes et linons de France, principalement aux plus fines, dans lesquels les Français excellent principalement. » *Ibid.* pag. 154.

Modes.

« Le goût qui s'est introduit à Londres pour les modes françaises, est susceptible de la plus grande augmentation; il est donc très-intéressant d'obtenir à l'admission de celles de France, les conditions les plus amples et les plus favorables. » *Observations délivrées à M. DE CALONNE, sur la Note fournie par*

le Ministre de France. Recueil de Mémoires, pag. 86.

« A l'égard de l'article des modes, que M. de Rayneval range avec celui des soieries, on pense qu'il est à propos de laisser cet article dans la classe de cette multitude d'objets qui seront compris dans la règle générale dont Leurs Majestés sont convenues. » *Réplique confidentielle, remise par M. EDEN à M. DE RAYNEVAL. Recueil de Mémoires*, pag. 152.

« La France a demandé l'entrée de ses modes : M. Eden renvoie cet article dans la classe des objets généraux, renvoyés à être traités comme la nation la plus favorisée; tournure plus que suspecte, ne pouvant ignorer que les modes sont un genre de commerce qui est particulier à la France. » *Supplément aux Observations, etc.* pag. 43.

« Le commerce des modes, qui est une branche intéressante de celui de la France, et dans laquelle il réussit si bien par le goût de ses artistes, semblait devoir être une espèce de compensation et de dédommagement pour la France; mais l'Angleterre l'a rendu presque illusoire par les défenses et les res-

trictions qu'elle met à leur admission. *Septième Mémoire. Commerce que la France fait en Angleterre , en conséquence du Traité. Recueil , pag. 62.*

« Malgré le dédain du patriotisme anglais pour nos modes et nos usages, l'élégance de nos parures eût insensiblement triomphé de la résistance nationale, si le Gouvernement Anglais n'en eût pas prévu l'ascendant. » *Observations de la Chambre du Commerce de Normandie, pag. 65.*

Glaces.

« Les droits établis sur celles de France équivalent à une prohibition. Il serait sans doute fort intéressant d'obtenir une modération qui pût donner lieu à une introduction plus forte. » *Observations délivrées à M. DE CALONNE , sur la Note fournie par le Ministre de France. Recueil de Mémoires , pag. 87.*

« M. de Rayneval a demandé, de la part de la France , qu'on fixât les droits, 4.^o sur les glaces. » *Réplique confidentielle, remise par M. EDEN à M. DE RAYNEVAL. Recueil de Mémoires , pag. 150.*

« Quant au quatrième, pour ce qui concerne les glaces, les ministres d'Angleterre pensent qu'il est question, tant des glaces pour les miroirs, que d'autres espèces de verres plats; et ils sont à même de prendre des informations pour constater s'il est possible de fixer un certain droit sur lequel cette marchandise puisse être imposée dans l'un et l'autre royaume. » *Ibid. pag. 156.*

« Pour ce qui regarde les glaces, attendu que les établissemens de France sont bornés, et ne sont pas susceptibles d'une grande augmentation, par rapport à la disette des bois, qui deviennent tous les jours plus rares. Mais il n'en serait peut-être pas de même vis-à-vis de l'Angleterre, pour les cristaux, qu'elle serait dans le cas de fournir à la France, vu la grande supériorité qu'elle a dans ce genre d'industrie. » *Observations sur la Réplique, etc. pag. 157.*

Porcelaine.

« M. Eden ajoutera ici, que les ministres de Sa Majesté très-Chrétienne souhaitent peut-être que la meilleure porcelaine fran-

çaise soit admise en Angleterre sur un droit raisonnable. Les ministres d'Angleterre souhaitent aussi qu'il soit fait quelque changement sur les droits que la faïence et la poterie devraient payer à la conclusion de ce Traité, en vertu du premier article des deux déclarations. » *Réplique de M. EDEN*, pag. 156.

« Cette dernière insinuation de M. Eden sur la porcelaine, sur la faïence et poterie, donne lieu à quelques réflexions.

« La porcelaine de France peut être recherchée en Angleterre. On doute cependant que cet objet d'industrie, qui est très-cher, et par conséquent ne peut être qu'à la portée de gens très-riches, pût donner lieu à une exportation importante.

« Mais le poterie et la faïence ne sont pas dans ce cas-là; les Anglais ont, sur ces deux objets une supériorité décidée sur les Français. » *Suite des observations sur la Réplique de M. EDEN*, pag. 158.

Orfèvrerie, Bijouterie, Quincaillerie.

« On est persuadé que la France a l'avantage sur les articles d'orfèvrerie et de bijouterie sur l'Angleterre, par le goût et le talent de ses artistes. Il est question de savoir s'ils sont sujets en Angleterre aux mêmes droits et aux mêmes lois qu'en France; parce que si les droits en France étaient plus forts et les lois plus gênantes, il faudrait mettre les Français de niveau par une prime proportionnée à la sortie, et par des modifications sur les lois. » *Observations délivrées à M. DE CALONNE*, pag. 88.

« Pour servir de compensation à ces avantages, qui, certainement, sont très-importans, on attend que la France se prêtera de son côté à des arrangements dont la Grande-Bretagne puisse profiter à son tour. On espère donc que la quincaillerie, en y comprenant tous les ouvrages d'acier et de fer, sera admise mutuellement en payant des droits modérés. » *Réplique de M. EDEN*, pag. 132.

« L'entrée des quincailleries d'Angleterre est défendue en France; elles entrent en con-

trebande. L'Angleterre a sur cet objet d'industrie, un avantage infini sur la France, dont les établissemens en ce genre sont si inférieurs à tous égards, qu'ils ne peuvent entrer en comparaison. » *Observations, etc.* pag. 133.

« L'Angleterre possède absolument l'objet de quincaillerie, et est depuis long-temps en possession d'en approvisionner, en contrebande, la France, qui est si arriérée dans ce genre d'industrie, qu'à peine est elle en état de se suffire pour les objets les plus grossiers. » *Recherches sur ce qui est relatif aux étoffes de Coton, aux Quincailleries, etc. Quatrième Mémoire relatif au Traité de Commerce*, pag. 37.

N°. IX.

(Page 264.)

EXTRAIT d'une lettre de Madame la Marquise de *** à M.***, du 17 août 1767.

« J'AI fait une route superbe jusqu'à Poitiers, par Orléans, Blois, Tours, et Poitiers, ou, pour mieux dire, jusqu'aux Ormes de M. d'Argenson; car des Ormes à Poitiers il y a beaucoup de terrain qui ne rapporte rien, et depuis Poitiers jusque chez moi, il y a vingt-cinq mille arpens de terrain qui ne sont que de la brande et des joncs marins; les paysans y vivent de seigle, dont on n'ôte pas le son, qui est noir et lourd comme du plomb. Dans le Poitou et ici on ne laboure que l'épiderme de la terre, avec une petite vilaine charrue sans roues, dont je ne puis vous faire la description, qui oblige l'homme d'être presque couché comme une bête à quatre pattes : cela fait pleurer à voir. Chez moi cette affligeante charrue va avec deux

bœufs très-douceMENT, en Poitou elle va avec deux ânes. Depuis Poitiers jusqu'à Montmorillon, il y a neuf lieues qui en valent seize de Paris, et je vous jure que je n'ai vu que quatre hommes; et trois de Montmorillon chez moi, où il y a quatre lieues, encore les avons-nous apperçus de loin, car nous n'en avons pas trouvé un seul sur le chemin. Vous n'en serez pas étonné dans un tel pays; je le suis fort que ces pauvres métayers ne fuient pas tant de malheurs et de misère, et les propriétaires sont bien heureux qu'un sentiment du pays natal, ou pour mieux dire l'amour conjugal et paternel, les empêche de désertter, et de finir une vie si dure et si misérable. On a soin de les marier d'aussi bonne heure que les grands seigneurs; le pays n'en est pas plus peuplé, car presque tous les enfans meurent; les femmes n'y ont presque pas de lait; les enfans d'un an mangent de ce pain dont je vous ai parlé; aussi une fille de quatre ans a le ventre gros comme une femme enceinte. Si ces bonnes gens devenaient donc éclairés, les propriétaires se trouveraient, avec beaucoup de terrain, réduits à mourir de faim, et il ne serait plus

question des impôts qui écrasent ces malheureux. Les seigles ont été galés cette année le jour de Pâques; il y a eu peu de froment. De douze métairies qu'a ma mère, il y en a peut-être dans quatre. Il n'a pas plu depuis Pâques, peu de foin, point de pâturage, aucun légume, point de fruit; voilà l'état du pauvre paysan; par conséquent point d'engrais de bestiaux. La taille est ici beaucoup plus forte à proportion qu'en Champagne. Tout le monde dit du bien de M. T***, mais on sait qu'il n'est pas le maître de faire tout le bien qu'il désire; ma mère, qui avait toujours plusieurs de ses greniers pleins, n'y a pas un grain de blé, parce que depuis deux ans elle nourrit tous ces métayers et les pauvres; car elle suit la morale de votre doctrine, elle donne à manger à ceux qui ont faim, à boire à ceux qui ont soif, panse les blessés, console les affligés, et mène une vie plus douce que les plus grandes dames de la cour. » *Ephémérides du Citoyen*, 1767, tome neuvième, pag. 146.

« J'AI parcouru une grande partie des provinces de Touraine, de Poitou, du Limo-

sin, de la Marche, du Berry, de la Xaintonge, de l'Angoumois; j'ai arpenté plusieurs domaines, j'ai tiré des mémoires des autres provinces; j'ai pris les produits et le prix de plusieurs années; on en verra les résultats dans les articles suivans, et on sera sans doute étonné que dans toutes les terres de petite culture, il n'y ait presque aucun *produit net*, que le roi soit, mais fort à son désavantage, le seul propriétaire des terres de son royaume. La moisson de ces terres suffit à peine pour la subsistance des cultivateurs; en sorte que ne contribuant point ou très-peu à la nourriture des autres classes d'hommes de la Nation, les mauvaises années sont fort redoutables en France par la disette, qui s'étend jusqu'aux colons mêmes réduits à cette petite culture, d'où s'ensuit que, par rapport à l'Etat, on peut regarder les terres qui y sont employées à peu-près comme en non-valeur; ainsi nous pouvons en ce sens faire remarquer qu'il y a dans le royaume beaucoup plus de terre en friche que l'on ne pense. » *Ibid.*, pag. 9.

Vallée de Gowrie.

LA vallée de Gowrie, si célèbre par sa fertilité, mérite une description particulière, que nous ferons cependant avec toute la concision possible.

Ce précieux territoire est situé dans la partie orientale du comté de Perth; de hautes montagnes l'environnent et l'abritent de toutes parts, excepté au midi, où il a pour limites les eaux poissonneuses du Tay.

Cette vallée, avec le penchant intérieur des montagnes qui la bordent au nord, contient environ trente mille acres, mesure d'Angleterre. Le revenu des terres affermées depuis huit ou dix ans, s'y élève à plus de trente-cinq schellings¹ par acre.

Le sol de la plaine ou du fond de la vallée se compose d'une terre grasse, profonde, fertile; une argile brune domine généralement sur le flanc des montagnes. Si l'on excepte les environs des grandes cités et des villes manufacturières, la Grande-

¹ A-peu-près quarante-deux francs.

Bretagne n'a pas de canton qui donne des produits supérieurs. Avant d'évaluer ceux de la vallée de Gowrie, il convient de faire connaître le cours de culture le plus approuvé et le plus suivi ; c'est celui-ci : 1.^o jachère, 2.^o froment, 3.^o pois ou fèves, 4.^o orge avec trèfle et sainfoin, 5.^o herbage, 6.^o avoine. Toutes ces récoltes se font dans une égale proportion. Aussi verra-t-on dans la table ci-jointe, non-seulement les produits moyens de ces cultures, mais aussi le prix qu'ils ont obtenu pendant plusieurs années. Cette circonstance donne d'ailleurs à notre table un degré d'exactitude qui manque à beaucoup d'autres du même genre.

TABLEAU montrant la quantité et la valeur du gros produit annuel de la vallée de Gowrie, sur la supposition qu'elle contient 30 mille acres d'Angleterre, et qu'elle est partout soumise à la rotation de culture qu'on vient de déterminer.

ROTATION de culture, et nombre d'acres.	Produit moyen par acre, en boisseaux.	Produit total en quart de Winchester *.	Prix moyen du quart.	Récolte totale du foin, en tonnes de 22 lir. d'Ame- sterdam.	Prix moyen du foin par Stone.	VALEUR numéraire.
5 mille acres en jachère						
5 mille en fro- ment	27	16,875	sch. 20.			liv. sterl. sch. s. 36,281 5 0
5 mille en pois ou fèves.	23	14,375	27 4			19,645 16 8
5 mille en orge.	38	23,750	21 10			25,927 1 8
5 mille en prai- ries, dont le pro- duit moyen est de 140 stones par acre				700,000	7 80.	21,416 13 4
5 mille en avoine.	46½	29,062½	20 4			29,546 17 0
Produit des jar- dins.						1000 0 0
30 mille acres.		84,062½		700,000		132,817 13 8

* Le quart de Winchester contient huit boisseaux.

Ce tableau nous fait voir que le gros produit annuel en grains dans ce district, peut s'estimer à plus de quatre-vingt-quatre mille quarts de Winchester. Mais comme il y a plusieurs fermes où, suivant un autre cours de récoltes, on met en froment plus du sixième des terres, il est probable que la valeur des produits surpasse le résultat du calcul précédent.

Il n'est pas dans toute l'île un endroit qui donne de plus riches récoltes de trèfle. On en fait trois coupes, et souvent on fane la seconde; pour la troisième, on la porte en herbe au ratelier des chevaux et des bœufs.

Comme le district ne renferme pas plus de huit mille habitans, il est évident qu'il doit en sortir une immense quantité de grain. La plus grande partie entre au marché de Glasgow; cependant il en passe beaucoup à Londres, à Leith, et en d'autres places de la côte sud-est. L'étendue des fermes de cette fertile vallée est généralement de cent à trois cents acres; mais la plus grande partie est occupée par des fermiers qui possèdent plus de deux cents acres.

FIN.

TABLE

DES CHAPITRES

contenus dans ce Volume.

PRÉFACE DU TRADUCTEUR,	page j
INTRODUCTION,	xix
CHAPITRE I. ^{er} . <i>De la Valeur, et de la possibilité d'en avoir une exacte mesure,</i>	1
CHAP. II. <i>De la Richesse publique, de la Richesse individuelle, et du rapport de l'une avec l'autre,</i>	25
CHAP. III. <i>Des Sources de la Richesse,</i>	78
CHAP. IV. <i>S'il est possible d'accroître la richesse publique par d'autres moyens que ceux qui la produisent,</i>	154
CHAP. V. <i>Des moyens d'augmenter la richesse, et des causes qui en règlent l'accroissement,</i>	207
SUPPLÉMENT,	283

Fin de la Table.